



Étude sur l'identification des normes sociales et sexo-spécifiques discriminatoires à l'origine des Violences Fondées sur le Genre



Etude pour l'identification
**des normes sociales
et sexospécifiques
discriminatoires à l'origine
des VFG**

Étude élaborée par:

- Sihem NAJAR, Chercheure en Sociologie et en Anthropologie - Professeure de l'enseignement supérieur.
- Arbi DRIDI, Chercheur en Sociologie.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale	4
I- Présentation de l'étude	4
1. Problématique	4
2. Hypothèse	6
3. Objectifs de l'étude Objectif général	6
Objectifs spécifiques	6
II- Présentation du terrain et de la démarche adoptée	6
1. Présentation de la région	6
2. Techniques d'investigation. Les spécificités des techniques de collecte des données	7
2.1 Les focus groups	7
2.2 Les entretiens de groupes	7
2.3 Les entretiens individuels	8
2.4 Les guides d'entretien	8
2.5 Présentation des personnes interviewées	9
3. Cadre conceptuel et survol de la littérature	10
4. Contexte international et national	13
5. Revue de la littérature sur les VFG	15

III- Essai d'identification des normes sociales et sexospécifiques discriminatoires à l'origine des VFG	18
III.1- Normes sociales et corps sexué	18
1. Le « naturel » des sexes	19
2. Le corps perdu, le corps « retrouvé »	21
3. Du « bon usage » des frontières	22
III. 2- Des mots pour le dire	24
1. La femme est la femme et l'homme est l'homme !	24
2. La prostituée	24
3. Un paysage normatif assez bigarré	27
3.1 « Le sexisme hostile »	27
3.2 Le sexisme bienveillant	31
3.3 Le moralisme	32
4. L'affranchissement difficile ou le système normatif « moderne »	34
5. Du côté de l'école	35
IV- La cyberviolence et les normes sociales et sexospécifiques	38
1. Le corpus collecté	38
2. L'espace numérique : substrat (re)générateur de normes sociales et sexospécifiques	39
Conclusion Générale	41
Recommandations	42
Références bibliographiques	43
Annexes : Les guides d'entretien	45

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La violence contre la femme, comme cause a une histoire, voire « une préhistoire ». Longtemps étouffée dans l'intimité des foyers, naturalisée par les idéologies et les coutumes, la violence et ses principales victimes visibles étaient les femmes marginales, les prostituées, et autres figures des villes qualifiées de « criminelles ».

Dans les pays arabes seuls l'indépendance et les changements sociaux et démographiques de la seconde moitié du XXème siècle ont donné à la cause des femmes le droit de cité. L'essor des villes, la scolarisation massive, la sortie des femmes au travail, les droits juridiques conquis, la démocratisation relative des moyens de communication qui ont diffusé certaines idées et valeurs modernes, etc. tout cela a sérieusement agi - certes avec des rythmes différents d'un pays à un autre- sur les comportements, les idées, les résistances des pouvoirs et les choix des individus.

On ne saurait ici rappeler les processus multidimensionnels qui ont traversé le monde depuis la fin des années 1960. Les pionnières des mouvements féministes des années 1970, depuis les USA et l'Europe ont vu leurs idées devenir des programmes, des accords, des engagements... adoptés, non sans résistance ou hésitation, par les mouvements sociaux, les organismes internationaux et les Etats, évoluant au rythme des luttes, des recherches et l'influence des auteurs phares et imposant des réformes, des révisions, des critiques voire des ruptures.

Aborder la question de la violence contre les femmes aujourd'hui en Tunisie dans le cadre de la théorie du genre, n'est nullement une concession à une « mode culturelle ». Cela participe d'une évolution, d'une maturité et d'une continuité. Affranchis du contexte autoritaire des régimes politiques de Bourguiba et de Ben Ali, les militant(e)s pour la cause de la femme ont évolué dans l'environnement des mouvements sociaux et politiques qui luttaient pour la liberté et la démocratisation du pays. La Ligue des droits de l'homme, le Club Tahar Hadad, l'AFTD, etc. restent des lieux de mémoires toujours vivants où les idées protestataires ont germé, évoluant dans des contextes difficiles pour essayer et devenir des tendances d'idées arrachant des acquis précieux.

I. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Cette étude a nettement une visée qualitative. Elle tend à explorer des données qui constituent les mentalités, les représentations et les perceptions. Elle tire éclairage d'autres études réalisées notamment par l'ONFP¹, le CREDIF² et le CAWTAR, mais a l'ambition de voir des aspects de la réalité qui nous semblent encore peu ou mal explorés. Les chiffres concernant les femmes victimes, la nature des violences vécues, la perception qu'elles en ont, les problèmes institutionnels, la législation... tous ces côtés ne seront pas traités dans cette étude, ou plus exactement ils le seront dans la mesure où ils nous permettent de voir la perception des normes qui agissent en sourdine et perpétuent, justifient, décrivent la VFG.

1. Problématique

Normes et violence fondée sur le genre. Ce travail adopte une démarche compréhensive, on y réfléchit sur les normes (morales, juridiques, sociales...) qui orientent les comportements, les attitudes et les représentations des acteurs sociaux en rapport direct ou indirect avec la violence. La discrimination se situe le plus souvent en amont de la violence, celle-ci en est l'aboutissement, l'expression la plus concrète, la plus visible. En dépit des juridictions qui interdisent la discrimination, celle-ci ne cesse d'être pratiquée impunément.

En dehors de la violence contre les femmes, un geste quelconque n'est pas perçu (toléré, évalué, apprécié) de la même manière selon que sa victime soit membre d'une minorité de couleur, ethnique, sexuelle, ou une femme ! Bien que les hommes soient égaux devant la loi³, nous savons par exemple que dans certains pays européens ou aux USA, le nom propre d'origine étrangère, l'accent, la couleur de peau, l'origine des parents interviennent dans les chances de recrutement à l'emploi, lors d'une enquête policière, pour présenter sa candidature à un poste ou à des élections...

Cette discrimination consciente ou (pire), inconsciente, est le plus souvent invisible, voire niée. Il en est de même de la discrimination fondée sur le genre.

¹ Ministère de la santé publique et ONFP, La violence fondée sur le genre en Tunisie. État des lieux. Rapport RTTunis, juin 254.2007 p.

- ONFP, Enquête Nationale sur la Violence à l'Égard des Femmes en Tunisie, 2010.

² Voir :

- CREDIF, Les violences fondées sur le genre dans l'espace public en Tunisie (Équipe de recherche : Kallel Slim, Sellami Meryem, Matri Khaoula et Zaïem Imed), Tunis, Mars 2016.
- CREDIF, Les violences fondées sur le genre faites aux adolescentes et la réponse à leurs besoins en termes de services (Équipe de recherche : Samira Ayed, Sondes Garbouj et Imen Zouaoui), Tunis, 2020.

-CREDIF, Pour une stratégie nationale pour la production d'indicateurs des violences faites aux femmes à partir des registres administratifs, (experte du Projet : Héra Ouaili Mallek), Tunis, Editions Centre de Recherche, de Documentation et d'Information sur la Femme/ CREDIF, 2018.

³ On peut citer à titre d'exemples :

- La Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948 ;

- La déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1993 ;

- La Convention Internationale sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes/CEDAW (adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1979 et elle est entrée en vigueur le 3 septembre 1981)...

La neutralité affichée du langage, notamment juridique, qu'elle souligne le féminin ou qu'elle l'efface derrière des formules aseptisées, « individu », « personne », ne saurait faire voir la complexité des comportements travaillés par les stéréotypes et modèles sexistes millénaires. Nous avons des perceptions différentes selon le genre, en fonction de ce qui est socialement apprécié ou refusé de la part d'un homme ou d'une femme.

La norme désigne ce qui doit être fait, évité, interdit, etc., elle a comme horizon la valeur. Pour être juste, libre, bon, beau... la société soumet les gestes, les comportements, les appréciations à des normes (juridiques, morales, esthétiques, etc.) que l'individu doit observer sous peine d'être sanctionné (marginalisé, oublié, méprisé, exclu, pénalisé, emprisonné, etc.).

Cette étude vise à identifier et analyser la spécificité de la violence basée sur le genre et à dégager la base normative qui lui est inhérente. En se référant à quelle norme (sociale, juridique, morale, religieuse...) cette violence est-elle pratiquée, banalisée, condamnée, justifiée, analysée... par les différents acteurs sociaux ? Interroger la base normative est un travail fondamental afin de promouvoir « des attitudes positives vis-à-vis des rôles de genre ». Réfléchir et agir sur les normes sociales et sexospécifiques c'est distinguer dans la masse diffuse des comportements, agressions et agissements qualifiés, parfois reconnus, et parfois condamnés comme étant violents, ceux où le rôle de genre agit et intervient de façon nette.

Cette réflexion, dans une société qualifiée depuis une décennie de violente, s'impose pour que la VFG ne soit pas noyée dans une « violence collective générale postrévolutionnaire » indistincte, qui efface les traits distinctifs des victimes, uniformise les visages des agresseurs et dilue la discrimination dans les généralisations hâtives des réseaux sociaux et des médias.

Il s'agit d'explorer le champ de la violence ciblant la femme pour y repérer les normes sous-jacentes, qui lui donnent « légitimité », intensité, etc. Dans les grands changements qu'a connus la société tunisienne ces dernières décennies (mouvements démographiques, acquis juridiques, diffusion de pratiques culturelles imprégnées de produits technologiques modernes...) on cherchera à tracer les contours de la base normative et morale qui perpétue et reproduit la VFG. Jusqu'à quelle limite cette dernière tire-t-elle sa légitimité et sa matière de la **configuration traditionnelle** (religieuse (prônant l'inégalité ancestrale, la répartition des rôles selon le sexe, hiérarchie héritée consacrée par le droit religieux fiqh), patriarcale, celle de l'honneur vu du côté du masculin⁴, de la famille élargie (dans certaines régions de l'intérieur et du Sud...), laquelle configuration est recyclée, reprise et reformulée par certains partis conservateurs et mouvements islamistes? Ou bien assistons-nous à l'ébauche d'une nouvelle configuration normative hybride, issue de la précédente mais sérieusement bousculée par les acquis de la modernité (en matière de droit, de mœurs, de promotion sociale, etc.), et à partir de laquelle la VFG est pratiquée, défendue, dénoncée, condamnée, etc. ?

Dans les limites d'une étude qualitative il s'agit de décrire et d'interroger le conflit des références, des normes et des interprétations, inhérents à la violence contre la femme et à toutes les formes de discrimination basée sur le genre. Assistons-nous à une violence qui se réfère explicitement ou implicitement aux normes d'une tradition (culture, pratiques, coutumes.) frontalement en conflit avec les normes que tendent à imposer les acquis sociaux et juridiques de plusieurs décennies (autonomie de la personne, égalité en matière de droits, etc.) ?

Cette question est d'autant plus d'actualité que la décennie postrévolutionnaire a laissé voir une effervescence sociale et une grande agitation qui n'en épargnaient aucun domaine public ou privé (contestations politiques, mouvements de protestation portant sur les libertés, le droit des minorités à l'expression, les mouvements artistiques, etc.). L'actualité de la question a pris un caractère très sensible, médiatisé lors du confinement de 2020. Le repli sur soi dans la vie domestique a mis à nu la vulnérabilité des femmes face à l'agression des personnes les proches, l'époux, le frère, etc. Les centres d'écoute ont reçu des milliers d'appels de victimes de violence, les réseaux sociaux ont joué un rôle déterminant dans la dénonciation en étant le relai entre la victime et l'opinion publique.

A moins d'être totalement aveugle et arbitraire, toute violence est exercée en se fondant sur une hiérarchie de **pouvoirs** (au sein de la famille, dans les lieux de travail, à l'université, dans les partis, les institutions...) et interprétée (justifiée par l'auteur.e, et condamnée par la victime et autres parties) par rapport à une norme (hiérarchie institutionnelle, autorité parentale, contrat de travail, charisme, autorité morale...). Comment s'articule le rapport **pouvoir/ norme**?⁵ Il s'agit ici d'interroger le mode d'interaction ayant abouti à une situation de violence de genre et les modalités qui la perpétuent.

Comme tout phénomène social, la VGF se laisse décrire, déchiffrer et analyser. Dans une étude qualitative, l'intérêt sera donné au travail de la norme dans les perceptions, les argumentaires et les plaidoyers. Du simple regard méprisant au meurtre, entre ces deux extrêmes, le continuum de la violence fondée sur le genre étale l'éventail de ses degrés : du

⁴ Nadia Tazi, Le genre intraitable. Politiques de la virilité dans le monde musulman. Essai, Éditions Sud, 2018.

⁵ Sana Ben Achour, Violence à l'égard des femmes les lois du genre. EuroMed. Droits. 2016.

tolérable, l'intolérable, le condamnable... Le positionnement des acteurs, auteur, victime, témoin, journaliste, etc. renvoie à une grille axiologique, à une morale, à des normes qui varient selon les catégories sociales, les enjeux, les origines socioculturelles, etc.

La VFG appelle à interroger la notion d'égalité et de justice entre les différentes représentations du genre. A partir de quelles normes les acteurs décrivent-ils et justifient-ils l'atteinte à la justice et à l'égalité quand il s'agit de VFG ?

Agir sur les normes c'est inscrire la violence dans le temps culturel, celui des comportements, des représentations, qui reproduisent les ingrédients de sa vitalité. En plus du monde social réel (concret, direct...), l'exploration du monde virtuel (moyens de communication, réseaux sociaux...) nous permettrait de mettre au jour, de saisir à ciel ouvert les voix des acteurs, leurs agissements, leurs justifications, les discours, le travail des références (morales, religieuses...) qui participent à créer la violence cybernétique.

2. Hypothèse

A partir d'une démarche inductive qui prend le matériau collecté comme point de départ pour la construction de l'objet, ce travail cherchera à répondre à la question suivante : explorer la perception des normes qui pourraient être à l'origine de la violence fondée sur le genre et les pratiques qui perpétuent la discrimination entre les sexes, est-il en mesure de faire dégager un conflit entre systèmes normatifs différents ?

3. Objectifs de l'étude

Objectif général

Cette étude a pour objectif général de mieux comprendre les facteurs structurels et conjoncturels intimement liés au système normatif duquel la VFG puise sa justification, en vue d'outiller les intervenants dans leurs actions.

Objectifs spécifiques

- Identifier, décrire et analyser les formes de violence fondée sur le genre afin de rendre compte des principaux déterminants qui structurent les comportements violents, normes et attitudes des différents acteurs sociaux (indignation, condamnation, justification...).
- Explorer les liens et les corrélations entre la VFG et les différents milieux (régions, cadres professionnels, catégories socio-culturelles...) qui lui donnent intensité et permanence.
- Permettre aux acteurs qui œuvrent dans le domaine de la lutte contre les VFG en Tunisie de disposer de meilleures connaissances des normes et stéréotypes de genre qui sous-tendent les VFG.

II. PRÉSENTATION DU TERRAIN ET DE LA DÉMARCHE ADOPTÉE

La démarche suivie recourt aux focus group, entretiens de groupes, entretiens individuels et observations des réseaux sociaux numériques.

1. Présentation de la région

Le Grand-Tunis : englobe les quatre gouvernorats de la Capitale : Tunis, Ben Arous, Ariana et la Manouba. Y vit une population estimée à 000 860 2 habitants. Centre économique, administratif et politique du pays. Avec les vagues successives de l'exode rural, notamment depuis les années 1960, de grands quartiers populaires ont vu le jour créant ainsi un paysage démographique hétérogène.

Nous avons tenté de faire de telle sorte que notre échantillon couvre une diversité urbaine et démographique assez large. Ainsi, nous avons ciblé trois quartiers différents : la Marsa qui est un quartier résidentiel aisé de la banlieue nord de Tunis ; el-Menzah, un quartier aisé qui fait partie des nouveaux quartiers créés dans les années 1975-1985⁶ et qui ont permis « d'amorcer au sein du Grand Tunis l'intégration d'une petite bourgeoisie citadine ou villageoise, dans une zone d'agglomération devenue socialement valorisée »⁷ ; et la cité Ettadhamen qui est un quartier populaire créé dans les années 1950 et habité par une population issue de l'exode rural et originaire de la région du Nord-Ouest (Siliana, le Kef, Béja et Jendouba). Il est l'un des quartiers les plus chauds de la capitale.

⁶ Hend Ben Othman, « Entre-soi et repliement social ou les nouvelles formes de sociabilité », in Les Cahiers d'EMAM [Online], 2009 | 18, Online since 05 April 2012, connection on 16 November 2022. URL: <http://journals.openedition.org/emam/209>; DOI: <https://doi.org/10.4000/emam.209>.

⁷ Morched Chabbi, « Évolution du Grand Tunis, territorialités et centralité », in Naciri M., Raymond A. (dir.), Sciences sociales et phénomènes urbains dans le monde arabe, 1997, Actes du colloque de l'ALMA, 1994, Casablanca, Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud pour les Études Islamiques et les Sciences Humaines, pp. 269-257.

2. Techniques d'investigation. Les spécificités des techniques de collecte des données

Pour la collecte des données, nous avons adopté trois techniques d'investigation : le focus group ; l'entretien de groupe et l'entretien individuel.

L'immersion dans le terrain nous a donné une matière assez riche qui satisfait à des degrés divers à nos attentes. Car il faut le signaler nous nous sommes engagés dans le travail, les contacts, les rendez-vous durant une période assez difficile (la fin des vacances et le début de la rentrée scolaire). Nous avons agi dans les limites de la disponibilité offerte durant cette période.

2.1- Les focus groups⁸ :

Nous rappelons ici encore une fois la grande fertilité de la technique du Focus Group, qui ne cesse de prouver son efficacité dans la recherche en sciences sociales. Elle est un « prélèvement », si l'on peut utiliser la métaphore médicale, sur le vif qui nous permet de saisir un petit échantillon de groupe à travers lequel on tente de voir l'ébauche la plus vague du profil collectif d'une région. Conscients de ses limites, nous avons pu tirer profit de la vitalité, la dynamique que le groupe laisse voir.

Le guide d'entretien nous a orienté dans le foisonnement des réactions, des idées, des bribes de phrases, des hésitations, etc. Dans les focus groups nous avons eu la chance de saisir l'écho de la collectivité dans la voix (l'expérience), de quelques individus. Le focus group nous a permis de voir parfois surgir le stéréotype patriarcal sous la pression des réactions stimulantes des contradictions audacieuses.

Le matériau recueilli à travers les FGs, nous a permis de saisir les conclusions étalées à l'échelle un peu plus large, des expériences les plus diversifiées (les âges sont situés entre 14 et 50 ans).

Les focus groups (3) ont eu lieu à la cité Ettadhamen, la Marsa, et El Menzah.

Le Focus group d'Ettadhamen:

Le focus group s'est déroulé dans la délégation de la cité el Intilaqa (le mercredi 28 septembre 2022 de 16h30 à 18h30) avec l'aide de l'association Tadhmen du sport et loisir ATSL (Projet Ma3an – Peace Embassadors in Ettadhamen). Il a regroupé 11 participant.e.s (5 femmes et 6 hommes) âgé.e.s entre 18 et 49 ans et dont la majorité est active au sein de la société civile. Ils ont des niveaux d'instruction hétérogènes (primaire, secondaire et supérieur) et appartiennent à des catégories socioprofessionnelles différentes (ouvrier, technicien, agent, etc.). Parmi les participant.e.s, sept sont des entraîneurs actifs au sein de l'association ATSL (deux femmes et cinq hommes).

Ce FG nous a permis d'écouter des jeunes, et des adultes, vivant dans une cité qui a commencé son extension dès la fin des années 1970 ; y vit un grand nombre d'habitants (estimés à quelques centaines de milliers) issus de l'exode rural, de niveau socio-économique le plus souvent modeste. Violence, intégrisme, et trafic de drogue y sont des phénomènes assez fréquents.

Le Focus group de la Marsa :

Ce focus group, s'est déroulé le 26 août 2022 de 15h00 à 17h30 au sein de la Maison des jeunes de la Marsa. Il a regroupé 10 jeunes (7 filles et 3 garçons) âgé.e.s entre 14 et 20 ans. Dans ce groupe, on compte 8 lycéen.ne.s, une jeune collégienne et un étudiant. Ils sont issus d'un certain nombre de quartiers limitrophes de la Marsa : Sidi Daoud, la cité des juges, Jbel Khaoui, la cité Ennasr et Marsa Essaada.

Cette rencontre nous a permis d'écouter les jeunes (âgés entre 17 et 21 ans) des quartiers populaires avoisinants. Ce choix vise à recueillir les avis d'une population jeune qui, nous semble-t-il, est différente de la précédente (cité Ettadhamen), car vivant dans un environnement urbain différent, ayant accès aux loisirs et services des grands centres de la Capitale, Carthage, Les Berges du Lac, etc.

Le Focus group d'El Menzah:

Ce focus group nous a donné l'occasion d'écouter les avis d'un groupe de jeunes issus de familles, elles aussi aisées. Ce FG a réuni 8 jeunes lycéen.ne.s (4 filles et 4 garçons), âgé.e.s entre 17 et 19 ans. Ils habitent tous à El- Menzah (Les Jardins d'el- Menzah 1 et 2 et el- Menzah 9).

Avec ces choix notre ambition était de créer une diversité socio-culturelle. Cela nous a permis effectivement de recueillir des témoignages assez riches qui expriment des expériences se référant à des normes et des représentations variées.

2.2- Les entretiens de groupes

Il s'agit d'un outil différent ciblant un public plus réduit, et des questions plus précises. Autant les participants aux FGs nous renseignent et nous éclairent à travers le rebondissement d'une parole riche par sa dispersion, sa dynamique, la

⁸ Nous tenons à remercier Mme Hamida Trabelsi Bacha pour son aide au niveau de l'organisation des Focus Groups avec les jeunes de la Marsa et d'el-Manzah. Qu'elle trouve ici l'expression de notre gratitude.

stimulation, la provocation dont elle est le vecteur, autant l'entretien de groupe nous a permis de faire une sorte d'arrêt sur image sur les individus, les épisodes particuliers que suscitent la convivialité du groupe restreint.

Les ressources de cet outil d'exploration ont prouvé leur efficacité quant à l'identification des normes et des stéréotypes qui président à la reproduction de la violence.

Deux entretiens de groupe ont été réalisés. Le premier a été organisé le 6 septembre 2022 au sein du Centre d'accueil des femmes victimes de violence de Sidi Thabet. Il a été mené auprès de quatre femmes victimes de violence. La première, dont le niveau d'instruction est la 9ème année, est âgée de 39 ans, elle habite à la Manouba elle est mère d'un enfant âgé de 9ans ; la deuxième (dont le niveau scolaire est la 6ème année primaire) habite à la Marsa (cité Rabi), elle est originaire de Jendouba, âgée de 34 ans, et mère de trois enfants ; la troisième est marocaine mariée à un tunisien, âgée de 42 ans, habite à la Manouba et mère de deux enfants (âgés respectivement de 5 ans et 6 ans et demi) ; quant à la quatrième, elle est âgée de 33 ans (elle a atteint le niveau baccalauréat), elle habite à la cité el-Intilaqa et originaire du Sud, elle est mère d'un enfant âgé de 6 ans.

Le deuxième entretien de groupe a eu lieu le mardi 13 septembre 2022 au Centre sportif de l'Ariana auprès de deux femmes, la première est une femme au foyer, divorcée, âgée de 36 ans et habite à l'Ariana. Quant à la deuxième, elle est lycéenne, âgée de 18 ans et habite à l'Ariana. La première est une femme victime de violence.

2.3- Les entretiens individuels

Cet outil classique est par excellence le plus adéquat pour servir une démarche qualitative. En visant des thématiques assez larges (les normes, la discrimination, la VFG...) nous avons eu un éventail de choix plus ouvert. Notre choix est allé vers des adultes des deux sexes, (majoritairement des parent(e)s ayant des profils très différents. Elles/ils étaient très ouvert.e.s pour répondre à nos questions, dont l'essentiel prend l'expérience personnelle comme une voie, un tremplin pour saisir les commentaires, les perceptions, les représentations qu'elles/ils se font pour interpréter, relater les faits vus, vécus ou entendus.

L'entretien individuel nous a permis de rencontrer des croisements, des points plus ou moins communs dégagés des FGs. Mais le plus important c'était de recueillir des réponses à nos attentes singularisées formulées à partir d'une expérience personnelle affranchies des hésitations et des tâtonnement imposées par la présence du groupe.

Les entretiens individuels ont été réalisés auprès d'hommes et de femmes qui représentent trois profils différents : des femmes victimes de violence, des acteurs institutionnels et des parents :

Les entretiens avec les femmes victimes de violence

Nous avons réalisé quatre entretiens avec des femmes victimes de violence : Leila (âgée de 39 ans esthéticienne Sousse) ; Khawla (ouvrière, 29 ans Ariana) ; Hanen (40 ans enseignante Tunis) et Meriem (48 ans, aide-ménagère, Ben Arous).

Les entretiens avec les acteurs institutionnels

Il s'agit de six entretiens : quatre entretiens avec des enseignants du secondaire du lycée Khaznadar. Comme nous allons l'expliquer lors de l'analyse, ce sont des enseignants des matières littéraires (arabe, philosophie, anglais). Ce sont les matières qui traditionnellement se chargent de transmettre des contenus en rapport avec les valeurs, les normes, le goût et la société. Un entretien avec une accompagnatrice du Centre de Sidi Thabet. Un entretien avec une activiste de la société civile, ayant une longue expérience avec les associations travaillant sur les problèmes des femmes des milieux défavorisés. Et enfin un entretien avec une dame activiste (Radhia) dans la société civile qui dirige une association travaillant sur les thèmes écologiques en rapport avec la femme rurale. Ces entretiens ont eu lieu entre les mois de septembre et octobre 2022 sur les lieux de travail des personnes concernées.

Les entretiens individuels avec des parent (es) de profils divers

Il s'agit de quatre entretiens avec des parents (dont une femme et trois hommes). Ils sont de profils socio-économiques divers, habitant à Tunis (une seule personne vit à Médenine, rencontrée à Tunis). Nous les avons choisi(e)s non essentiellement pour leurs expériences personnelles avec la violence vis-à-vis les femmes (bien que la majorité ait eu des épisodes directement ou indirectement avec ce phénomène) mais pour les interroger sur leurs perceptions, leurs représentations des normes et des formes de discriminations à l'égard des femmes.

2.4- Les guides d'entretien

Nous avons élaboré quatre guides d'entretien appropriés aux techniques adoptées.

Nous avons essayé dans le guide pour le FG de focaliser sur la socialisation familiale, les causes de la violence selon le genre, les représentations de la violence, les violences dans les espaces privé et public, et enfin les attentes qu'on formule quant aux rôles des institutions.

Dans le guide utilisé pour les entretiens individuels, nous avons privilégié les axes suivants : les éléments biographiques ; le cadre du vécu de la violence (entendu, vu, ou subi) ; la perception de la violence (vu, relaté) ; les commentaires sur soi, sur la société, sur les autres, l'Etat... dans leur rapport avec les normes et la VFG. Nous avons adopté le même guide pour les entretiens de groupes ; en observant la spécificité des individus et les impératifs de chaque contexte.

Le guide d'entretien utilisé pour la discussion avec les acteurs institutionnels : plus courts, les entretiens tentent de saisir le regard de l'acteur social encadré par l'institution, par son rôle, son parcours professionnel et son lexique. Ce guide était plus souple que les autres, nous avons observé la particularité des personnes et la spécificité des expériences.

Il faut signaler que durant le déroulement du terrain, nous n'avons pas observé rigoureusement les nombreuses questions présentes dans les différents guides. Cela nous semble nécessaire car l'enquêteur ayant présents à l'esprit la problématique, les questions et les objectifs, ne devrait pas se laisser priver des riches découvertes, des blocages, ni des bifurcations improvisées ou imposées au gré des séquences narratives, descriptives ou argumentatives que l'échange spontané produit.

2.5- Présentations des personnes interviewées

Mehrez: retraité de l'enseignement secondaire, marié sans enfants. Il a vécu jusqu'à 30 ans à Tunis puis il est allé enseigner à Kébili, avant de s'installer à Gabès, puis à Médenine après la retraite. Son vécu est imprégné de sources et expériences différentes : l'éducation familiale, à Tunis où pèse la tradition berbère de ses origines, puis les valeurs idéologique d'université des années 1980 et enfin, la vie pratique au sud, et les coutumes de ses régions. Bien que n'ayant pas eu d'enfants, son couple a résisté aux aléas d'un parcours où les moments de tension ne se sont pas rares.

Radhia: professeure d'éducation civique, elle est active depuis dans les associations de la société civile. Le domaine des femmes en difficultés accapare ses centres d'intérêt.

Hanen: Professeure de musique au collège, originaire de Kerkennah, 40 ans célibataire. Ses parents sont originaires de la région de Mellouch à Mahdia. Famille nombreuse, elle a eu un parcours mouvementé entre Sfax où elle a fait ses études, Médenine, Al-Alya où elle a enseigné. Elle enseigne à Tunis.

Khawla: 29 ans originaire de Béja, elle vit à l'Ariana avec sa sœur, où elles se débrouillent au jour le jour pour vivre après avoir quitté leur famille à Béja, fuyant un père tyrannique.

Sonia: femme divorcée, 39 ans, mère de deux enfants, (8ans et 4ans). Elle est esthéticienne, elle a son propre salon, elle a vécu une expérience douloureuse avec un époux (pharmacien). Elle a une capacité d'analyse intéressante où se laisse voir une riche expérience personnelle et sociale.

Sami: Coiffeur à Ezzahra, 60 ans, père de quatre enfants, deux maris et deux célibataires ; il a une riche expérience sociale, une capacité d'analyse issue de son vécu (il avoue avoir battu sa femme plusieurs fois) personnel et de son métier, coiffeur durant 45ans.

Rachid: secrétaire de direction dans un l'administration d'un grand centre commercial; 49 ans, père de deux adolescents (fille et garçon), son épouse est secrétaire dans le siège d'une banque. Ses parents sont originaires du Centre, il a des idées intéressantes quant à ses représentations de la violence, la famille, et l'éducation. Son couple a eu du mal à résister durant 20 ans de mariage, il nous a proposé un tour d'horizon intéressant inscrit dans une vision de ce qu'il pense de la société actuelle.

Amel: professeure d'histoire dans un lycée, 42ans mère de trois filles adolescentes, mariée à un enseignant. Elle relate sa vision de la société, de la paternité et de l'éducation des filles à l'ère des médias numériques.

Thouraya: professeure de philosophie ; Samia et Lamia professeurs d'arabe, Aïcha professeure d'anglais, toutes enseignent au lycée Khaznadar. Agées entre 45 et 52 ans.

Mouna: accompagnatrice de femmes sans soutien social au centre des femmes battues à Sidi Thabet. 38 ans, originaire de Gafsa où elle a fait des études qui l'ont formée dans le domaine de l'accompagnement et de l'assistance sociale, elle a travaillé durant plusieurs années dans le centre de Gafsa. Son expérience est très riche, elle nous a éclairé sur ses deux expériences avec les femmes battues et abandonnées, à Gafsa et à Tunis. Elle a une bonne capacité d'analyse, de présentation des profils et discernement quant à l'influence des cultures régionales sur les expériences des femmes qu'elle a croisées.

L'enquête exploratoire réalisée dans le cadre de ce travail a été basée sur une multiplicité de techniques de collecte des données :

- **Trois Focus Group auprès de jeunes adultes** âgés entre 14 et 50 ans ont été organisés à la Marsa, à la cité Ettadhamen et à el-Menzah.
- **Deux entretiens de groupes** ont été organisés à l'Ariana et à Sidi Thabet.
- **Des entretiens individuels avec six acteurs institutionnels** (quatre enseignantes, une accompagnatrice du Centre de Sidi Thabet et une activiste de la société civile).
- **Des entretiens individuels avec quatre parents.**
- **Des entretiens individuels avec quatre femmes** victimes de violence.

3- Cadre conceptuel et survol de la littérature

3.1- Genre et norme

Dire violence c'est susciter de façon automatique un rejet et une condamnation auprès de l'interlocuteur. Et pourtant depuis les origines de la philosophie, ce phénomène constitue la « part maudite » de la condition humaine, pour employer le titre d'un essai célèbre de Georges Bataille. On connaît les impasses de toute philosophie qui annoncerait une société sans violence. Aussi longtemps qu'on a affaire à des humains ayant des désirs, des dérives, des intérêts contradictoires, mais par des idéologies hostiles les unes aux autres, il serait très simple de croire que la violence soit « une maladie » que la raison ou l'éducation puisse « guérir ». Léguer la violence légitime à l'Etat, comme l'a très bien dit Weber, serait la meilleure solution pour éviter la guerre des uns contre les autres. (Weber, 1959, pp 101-100).

Les historiens nous ont appris que ce qui est désigné par violence varie, selon les époques et les cultures. Certaines formes de violence sont pratiquées, légitimées par l'acteur et la victime, tant que le premier a le pouvoir de nommer ce qui doit être sanctionné et le second le subit comme une forme « légitime » de domination. (Crettiez, 2008, p. 3). Donc la violence n'existe que du moment où elle est nommée et par là même dénoncée.

Il a fallu attendre la modernité et l'essor de la culture des droits de l'homme, au lendemain de la seconde guerre pour qu'une conscience se développe et dénonce la violence entre les **sexes**, avant d'utiliser un peu plus tard le concept genre.

L'apport de l'usage du concept genre, et depuis les travaux de Judith Butler, en philosophie, et de Don Zimmerman en sociologie est un **construit** sociologique, et non une propriété individuelle ou biologique comme le sexe. Le genre est un processus qui voit le jour, évolue dans l'interaction.

D'autres courants vont plus loin et conçoivent le genre comme une double construction, se croisant avec d'autres formes de discrimination, comme celle de la race, de la religion, de la couleur.

La violence fondée sur le genre met au jour la spécificité d'une violence qui ne saurait être réduite à des actes individuels, « atypiques ». De même cette violence ne saurait être diluée, noyée dans le grand océan de la violence sociale, (économique, urbaine, etc.). Certes elle participe de ce continuum (Liz Kelly 1988), mais elle a sa propre identité structurelle, historique et culturelle.

La condamnation de cette violence se détache sur l'arrière-plan d'une valeur fondamentale de la modernité qui est l'égalité. Une valeur qui intervient dans toutes les interactions sociales et les politiques publiques.

Si le sexe désigne l'identité biologique, le concept genre s'ouvre sur des reliefs identitaires plus divers. Car depuis quelques décennies les débats, les études et les protestations des minorités ont sérieusement bousculé l'hétérosexualité comme norme unique et les traditionnelles catégories de genres binaires. Ceci se relève dans la définition de la convention d'Istanbul.

“ La violence fondée sur le genre désigne tout type d'acte préjudiciable, perpétré contre une personne ou un groupe de personnes, en raison de leur sexe, de leur genre, de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre, réels ou perçus (.....). ”

Ainsi l'importance de cette définition c'est d'inviter les institutions et les individus à remettre en question le déterminisme biologique dans la perception quotidienne des différences entre les hommes et les femmes. Le genre participe d'une complexité plus grande qui est celle de l'identité personnelle où se croisent la perception du corps, de sa psychologie, de l'altérité et des normes sociales et culturelles.

Dans nos interactions avec les autres nous utilisons des images, des stéréotypes et des cadres interprétatifs supposés « naturels », car presque toujours inconscients. Prendre conscience du genre est un processus permanent, il est nécessaire qu'il soit objet de recherche car personne n'est en mesure de s'extraire des conditions culturelles, sociales qui informent nos identités, nos positionnements et nos prises de décisions.

Le genre remet en question la tendance à essentialiser les rôles des personnes et les figer dans des identités sexuelles « naturelles ». Les normes de genre changent avec le temps mais elles sont habituellement fondées sur un ordre hétéronormatif, qui crée un consensus, une hiérarchie, des contraintes quant aux rôles respectifs des individus selon le sexe biologique. Voilà pourquoi toute réflexion sur le genre implique nécessairement une interrogation sur l'ordre des pouvoirs dans la société qui historiquement désavantage les femmes.

La violence est un concept transversal. Objet d'étude de la philosophie et des sciences humaines, elle est une donnée anthropologique, et non seulement culturelle. Réfléchir sur la violence dans la relation entre les hommes et les femmes c'est remettre en question les catégories qui essentialisent ces derniers et tournent le dos ainsi à l'histoire et à l'évolution des idées et des représentations. Voilà pourquoi l'étude des genres nous permet d'introduire davantage de complexité qui bousculent sérieusement les fondements de la violence, de la discrimination et du sexisme. Recourir à l'approche genre c'est tirer profit de tout ce qu'elle met à notre portée comme outil de recherche, moyens de critique et concepts d'investigation.

La socialisation. Les individus intériorisent les normes de la société en vivant en son sein par l'entretien des interactions avec l'entourage. Néanmoins il nous est très difficile de prendre conscience de la teneur de ce processus et des modalités de l'apprentissage. En d'autres termes la majorité grandit en se familiarisant aux signes de genre sans éprouver globalement le besoin de s'interroger sur l'origine des connotations « genrées ».

Ce processus s'appelle socialisation. Claude Dubar, la définit comme la construction sociale des identités :



En effet chacun de nous ouvre les yeux dès l'enfance dans un milieu socioculturel déjà construit par les générations précédentes. La socialisation est le mot utilisé pour désigner ce que chacun apprend dès sa naissance pour maîtriser, négocier, satisfaire, anticiper les attentes normatives, qui orientent l'agir, la maîtrise du corps, le mode d'emploi des plaisirs, l'interaction avec autrui etc. Être perçu par soi et par son entourage comme un garçon ou une fille, est un acte lourd de conséquence. Il fait de l'individu « l'héritier naturel » de ce que les générations précédentes ont forgé comme qualités, attributs, rôles, façon d'agir, de jouer, de se désigner comme homme ou femme.

La socialisation inscrit l'homme dans le monde social. Dès sa naissance l'individu immerge dans la « culture », c'est-à-dire dans un monde déjà-là, construit par les générations précédentes, structuré par le langage, l'imaginaire, les habitudes... de ceux qui l'entourent. L'enfant, pour apprendre à dire « je » doit intérioriser le rapport de son identité avec tous les autres, inscrits dans le nous et le vous. Son identité d'homme ou de femme, doit à la socialisation sa matière et son processus. Néanmoins comme processus culturel et historique elle n'est pas forgée une fois et à jamais.

⁹ Claude Dubar, « Socialisation », in Le dictionnaire des sciences humaines, Paris, Quadrige/PUF 2006.

Les normes

Les études en sciences sociales depuis quelques décennies ont tendance à privilégier l'analyse des comportements, et l'interaction des subjectivités. Cette tendance est en mesure de mieux éclairer et d'orienter l'efficacité des actions publiques. Depuis la seconde moitié du XXème siècle la recherche en sciences sociales a pris ses distances avec les postures déterministes. On est de plus en plus sensible à la complexité des phénomènes sociaux, dans leurs relations avec l'environnement, la technique, etc. Les études tendent à diversifier les échelles, en mettant sous lumière des objets plus petits et plus concrets.

La conscience de l'importance de cette complexité a été appuyée par une autre tendance qui est la pluridisciplinarité, conformément au vœu des pères fondateurs comme Durkheim, qui croyait que seule la pluralité des regards permette d'embrasser les contours de la morphologie sociale.

L'étude des normes s'inscrit dans ce grand cadre.

Il serait presque redondant de dire que la norme est une notion transversale, traversant toutes les disciplines (philosophie, droit, anthropologie, sociologie, psychologie, sciences exactes, etc.). Le présent travail ne nous autorise pas une aventure dans ces sphères lointaines. Nous allons mettre en place les grands repères théoriques qui nous encadreront plus tard notre analyse.

Une norme, comme nous y invite le Robert, et conformément à l'étymologie (l'équerre qui mesure un angle droit) est : un idéal ; une situation habituelle, conforme à ce qui est reconnu normal ; un ensemble de règles d'usages (des prescriptions pour standardiser un savoir-faire dans un domaine) ; et enfin une règle juridique.

Une norme s'inscrit dans un système de normes : système juridique, moral, religieux... Depuis Montesquieu, et avec la modernité, nous savons que le domaine politique est celui qui trace les frontières et précise le champ d'application respectifs de chaque système. Dans la vie sociale ces systèmes coexistent, influent et agissent sur les comportements. La norme a un caractère déontique, c'est-à-dire détermine si telle action est obligatoire, interdite ou permise. Elle a un lien avec une autorité (scientifique, politique, morale) qui l'énonce, comme elle s'adresse à un destinataire.

Les normes s'inscrivent dans un domaine. Les classements diffèrent : -1 domaine religieux. Par définition une religion est un système de normes souvent écrites qui réfèrent à une autorité transcendante, pour réguler les comportements, et préciser les interdits, etc. -2 le domaine juridique: indispensable à la société humaine, la norme juridique construit un cadre stable pour faciliter la vie collective et gérer la diversité des volontés et des désirs ; -3 les normes sociales: elles sont en échange permanent avec les normes des domaines précédents, mais étant le plus souvent implicites, elles sont plurielles, aux contours parfois peu précis prêtant à des interprétations. Ces normes portent sur tous les phénomènes de la vie sociale, (tenue, conduites, sexualité, discours, manière de parler...).

A l'intérieur de ces domaines il est possible de tracer un autre classement, pour faire dégager les normes individuelles/collectives, explicites/ implicites, pratiques/morales, etc.

D'où vient la norme ?

Il y a deux approches globales qui répondent à cette question. La première que représente Durkheim, Maussade, Freud... croit que le comportement humain dépend toujours d'un système normatif transcendant, dont le nom diffère (Dieu, Ancêtres, Nature, Inconscient, Société, Mythe fondateur) que les individus incorporent, par imprégnation, inculcation, hérité, transmission, etc.

La deuxième approche est plus récente, elle est moins déterministe si l'on peut dire, s'inspirant des travaux de Weber et Pareto, donne à l'individu un rôle actif dans la compréhension des normes, tant celles-ci dérivent de l'interaction individu-collectif. On peut rattacher à cette tendance Michel Crozier (l'acteur stratégique) : Goffman. Pour cette tendance l'acteur n'est pas passif face aux normes, il a la possibilité de les réfléchir, les négocier, les juger, les transgresser, selon une logique, d'utilité, négociation, intérêt, etc.

Les frontières entre ces deux approches ne sont pas aussi étanches. Ainsi Durkheim, Simmel, Moscovici, etc. restent conscients qu'avec l'évolution de la société moderne, et « l'individualisation croissante de la vie sociale au fur et à mesure du développement et de la complexification des échanges¹⁰ » l'acteur social est confronté à des situations, de conflits, d'incertitude, d'ignorance qui l'obligent à choisir, négocier entre plusieurs ordres normatifs.

Cela ne veut pas dire néanmoins que la norme ait perdu de sa force contraignante. Le plus souvent l'individu obéit à une norme pour tirer un profit (être comme les autres, jouir d'une reconnaissance) ou éviter un malaise (honte, mépris, stigmatisation, indifférence).

D'où la norme tire-t-elle sa force et sa légitimité ?

Le lien entre normes et valeurs est toujours souligné. L'idéal serait que l'individu se soumette à la norme par adhésion à la valeur qui en constitue l'horizon et qui est visée par la société. Mais dans la majorité des cas les gens se soumettent aux normes, par habitudes, calcul, intérêt, crainte....

La norme tire son efficacité de la croyance du groupe en sa validité. Une validité qui n'est indissociable de l'autorité qui l'énonce et lui donne légitimité : État, tradition, religion, etc. Enfin la norme tire sa force de la nature de la sanction quand elle est enfreinte. Sans sanction la norme tombe généralement dans l'oubli.

La norme

comme l'étymologie l'indique, à l'origine est un instrument de mesure, l'équerre. Elle est inhérente à toute société, aussi longtemps que la vie sociale est soumise aux catégories de l'interdit, du toléré, du permis... Il y a des normes dans tous les domaines de la vie, elles règlent les échanges, les décisions les choix, etc. Elles sont écrites parfois (les normes juridiques), mais le plus souvent objet de consensus. Les normes sociales couvrent le large domaine de la vie des groupes et des individus : pratiques, fêtes, loisirs, sexualité, nourriture, apparences, éducation, etc. Elles sont en perpétuel changement, s'y croisent le religieux, le politique, le technique, etc. Elles sont observées par les individus et les groupes aussi longtemps qu'ils y adhèrent et qu'ils y trouvent leurs intérêts. Sans sanction, aucune norme n'est valide. Les sanctions varient selon le domaine où elle s'applique et l'autorité qui l'entretient.



4. Contexte international et national

Le discours de la lutte contre la violence envers les femmes se détache sur un arrière-plan mondial et national socioculturel plus ou moins agité, celui de ces deux premières décennies du XXIème siècle. Un arrière-plan qui se caractérise par quelques traits dominants :

- L'irruption sans précédent des médias numériques, facilitant la libre circulation des informations et des idées ;
- La transformation des formes de protestation et des mouvements d'idées, épousant des supports, des canaux et des vecteurs nouveaux, en nette rupture car le paysage du XXème siècle dominé par les partis et les idéologies classiques de gauche et de droite ;
- L'accès à la visibilité d'acteurs sociaux longtemps dans l'ombre revendiquant des droits et des libertés à caractères ethnique, sexuel, minoritaire, culturel, etc.
- La crise de l'Etat et des partis politiques issus de la configuration du siècle précédent. Les manifestations qui ont sillonné les artères des grandes capitales du monde depuis 2005, et les campagnes sur la Toile qui mobilisent les millions d'individus par-delà les frontières ont montré la fragilité des modèles de pouvoirs du passé et les limites de la démocratie représentative.

En Tunisie, et mis à part les « soubresauts politiques » (pannes, ruptures, projets avortés, etc.), les traits cités plus hauts se laissent voir à des degrés divers. La révolution de Janvier 2011 constitue un événement historique majeur qui a mis au jour des changements, des crises, des gestations, des acteurs etc. dont il est difficile de faire le tableau et encore moins le récit.

Le contexte social (effervescence, naissance de nouveaux mouvements, associations, etc.) était favorable à ce que la cause des femmes ait l'intérêt nécessaire qui a débouché sur la fameuse Loi 2017 58 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes promulguée le 11 aout de la même année. Celle-ci couronne des décennies de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles. Une lutte née au cœur des associations féministes revendiquant l'égalité et les droits des victimes à la parole, à la justice et au soutien.

Le contexte institutionnel, avec la rédaction de la constitution de 2014, a permis la gestation d'une société civile, mobilisée plus que jamais pour constitutionnaliser les acquis et rendre audibles les voix longtemps étouffées sous le poids des idéologies patriarcales. La levée des réserves de l'Etat tunisien sur la CEDAW s'inscrit dans ce contexte

favorable. La volonté d'impliquer plus profondément les pouvoirs publics dans la lutte contre la violence, a commencé un peu plus tôt. Dès 2008 l'Office National de la Famille et de la Population a lancé un programme sur « *La violence et équité de genre* »¹¹ dont les résultats, ne virent le jour qu'en 2011. La publication de « *l'Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie* » (ONFP/AECID) n'était possible que grâce à l'ambiance de liberté née après 2011.

Le contexte mondial de la pandémie du Covid 19, a mis au jour la vulnérabilité des femmes exposées alors à la violence notamment au sein de la famille. Grâce aux nouvelles technologies de communication, notamment aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.), il est devenu désormais possible de voir les visages et d'écouter les plaintes des femmes victimes. Paradoxalement le silence des rues lors du confinement a permis de rendre audible les voix longtemps étouffées derrière les murs.

A l'échelle internationale le mouvement Me Too, fut un Tsunami soulevant partout dans le monde des vagues de solidarité avec les centaines de milliers de femmes qui diffusaient sur la Toile leurs témoignages. Leur message, ne reconnaissant ni les frontières d'âge, de nation, de couleur, de religion crée un *Nous* ouvert à tous les *Moi* qui souffrent : « *Moi aussi je suis victime de violence et de harcèlement* ».

Depuis quelques années, les médias aidant, il est devenu possible de débattre de sujets longtemps censurés, voire qualifiés de tabous : pédophilie, inceste, viol de mineures, harcèlement... Il semble loin le temps où les régimes autoritaires imposaient au nom de « l'ordre public », de la pudeur, de la « bonne morale » le silence notamment dans les médias publics. A lire les articles de la loi 58, on voit le degré de courage du législateur qui reconnaît désormais les maux profonds de la société, et va assez loin dans la définition de la violence, la protection des victimes et la sanction des auteurs des délits¹².

Les efforts déployés par le Centre de Recherche, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur les Femmes (CREDIF) et l'Observatoire National pour la Lutte Contre la Violence à l'Egard des femmes, depuis quelques années sont en harmonie avec le contexte juridique, l'environnement social et les changements des comportements. Du côté de la société civile la campagne # *Ena Zeda*, s'inscrit dans le sillage de ces actions qui ouvrent la voie aux victimes démunies, hésitantes, timides, ignorantes et restées dans l'ombre. Ce genre de campagnes aide à dévoiler limites de l'intervention institutionnelle, et met au jour les défaillances du système et les tares des institutions sociales (famille et école).

Les études sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie ont pris un nouvel élan après la Révolution. Bien entendu l'ambiance des libertés et le cadre institutionnel y prédisposent. Néanmoins même sous la dictature de Ben Ali, les membres des organisations de la société civile (Ligue Tunisienne des droits de l'homme et Association des femmes démocrates) se sont mobilisés en 2002 pour publier un rapport, dirigé par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), sur *La discrimination et violences contre les femmes en Tunisie*. L'objectif était de mettre au jour la violence et la cause des femmes, longtemps occultée par le discours de l'Etat, qui mystifie les acquis, et cache la réalité derrière un discours économiste, juridique, ou moraliste.

Cette étude exhibe entre ces lignes l'énergie militante des féministes et autres acteurs engagés, interdits de publier, de manifester ou faire des recherches de terrain sur des sujets sensibles comme la violence, l'inceste, etc.

Ce rapport avait des antécédents. Le périodique *Nissa*, mensuel féministe bilingue, dès les années 1980 a osé timidement aborder les viols (N1^o. Avril 1985) ; le sexisme et le racisme (n2^o mai 1985).

Ces noyaux de résistance ont eu le courage de remettre en question la mystification du Code du statut personnel, et l'idéologie de « La » femme tunisienne « moderne » et « enracinée » dans ses valeurs arabo-musulmanes.

Ce tableau est tombé en miettes avec la publication du rapport de l'Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie. Les chiffres sont alarmants 47,6 des femmes âgées de 18 à 64 ans déclarent avoir été victime d'au moins une des formes de violences au cours de leur vie : violences physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques.¹³

Le mérite de ce rapport est d'avoir mis à nu une réalité, et d'avoir alerté les pouvoirs publics sur le caractère urgent du problème.

¹¹ Dorra Mahfoudh Draoui, « La violence de genre, un objet difficile à construire », in La violence fondée sur le genre en Tunisie. Etats des lieux (2007).

¹² La violence sexuelle y est définie comme « tout acte ou parole dont l'auteur vise à soumettre la femme à ses propres désirs sexuels ou aux désirs sexuels d'autrui, au moyen de la contrainte, de la pression, ou autres moyens, de nature à affaiblir ou porter atteinte à la volonté, et ce, indépendamment de la relation de l'auteur avec la victime » (Article 3Loi 2017-58).

¹³ République Tunisienne, Ministère de la Santé, ONFP, AECID Espagne, Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie, Rapport Principal, Juillet 2010.

5. Revue de la littérature sur les VFG

La littérature sur la question des violences fondées sur le genre (VFG) est pléthorique. Elle se présente essentiellement sous forme de rapports d'expertise, rapports de recherches action, rapports d'études commanditées, manuels de formation et de sensibilisation, actes de journées d'études et de séminaires, plans d'actions, etc. Cette littérature entre dans le cadre des recherches opérationnelles ayant pour objectif de lutter contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes en vue de proposer des recommandations à adresser aux différents acteurs qui agissent contre ce fléau. Ainsi, la question des VFG se présente comme un terrain de recherche qui invite la science et la connaissance savante à être au service de la société. Les différents travaux en la matière sont, dans leur majorité, commandités par des institutions gouvernementales, des organismes internationaux, ainsi que des associations dans le domaine des droits de l'homme en général et des droits des femmes en particulier. Cependant, les travaux scientifiques et académiques sur cette question sont loin d'être consistants et ce champ de recherche demeure l'apanage de chercheurs « militants » et engagés.

De manière générale, les travaux sur les VFG en Tunisie s'inscrivent dans des champs disciplinaires différents à dominante anthropologique, sociologique, juridique, médicale et psychologique.

Dans le cadre d'une étude menée par le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (le CAWTAR), sur la prévention de la violence fondée sur le genre à l'Université, Pierre-Noël Denieul¹⁴ montre que la recherche sur les VFG en Tunisie s'est développée dans les années 2000. C'est dans le cadre des sciences médicales qu'elle a évoqué dans la thèse de Dr. Bouasker (2003)¹⁵, qui a interrogé la violence conjugale à partir d'une étude épidémiologique auprès de 424 femmes consultants dans des centres de soins primaires. En dehors du cadre académique, la prise de conscience institutionnelle de l'intérêt de ce phénomène a commencé dans cette même période, ainsi, on peut mentionner trois travaux pionniers en la matière : le premier a été mené par Sarrah Benzineb et Sayda Douki (2004) sur les violences liées au sexe¹⁶ ; le deuxième est une enquête d'envergure réalisée par le ministère de la Femme de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées (2004) sur la violence entre famille et société¹⁷. Quant au troisième, il a été mené par la juriste Khadija El Madani pour le compte de l'ONFP (2005), sur les aspects juridiques et la prise en charge institutionnelle des femmes victimes de violence¹⁸.

Mais il est important de souligner que c'est le rapport publié par le ministère de la Santé et l'ONFP (2007) sur *La violence fondée sur le genre*¹⁹ qui a permis de problématiser la question de la violence en l'inscrivant dans une approche pluridisciplinaire : juridique, psychiatrique et sociologique.

Ces travaux pionniers ont ouvert la voie à plusieurs travaux qui appartiennent à des champs disciplinaires divers et qui abordent la question des VFG sous des angles de visées aussi divers que la VFG dans l'espace public, les VFG au sein de l'Université, les représentations de la violence faite aux femmes, les violences sexuelles, etc. Par ailleurs, cette littérature porte sur des femmes qui appartiennent à des catégories sociales différentes (des femmes en situation de handicap, des adolescentes, des étudiantes...).

Mais faut-il souligner que même si ces différents travaux n'ont pas porté de manière directe sur la question des normes et des valeurs, à l'origine des différentes formes de violence à l'égard des femmes, il n'en demeure pas moins que rares sont ceux qui n'ont pas mis l'accent sur les normes sous-jacentes aux pratiques discriminatoires et sur le poids des normes sociales qui tolèrent la violence. Vue l'abondance et la richesse de la littérature disponible, nous procéderons, dans le cadre de ce rapport préliminaire, à une lecture sélective d'un certain nombre de travaux sur les VFG en Tunisie.

L'enquête nationale sur les violences de genre dans l'espace public, conduite par le CREDIF, en 2016²⁰, a pour objectif de quantifier la violence envers les femmes dans l'espace public. Il s'agit de couvrir quatre espaces : l'espace de transit, l'espace éducatif, l'espace de loisir et enfin l'espace professionnel. Durant la période qui s'étend de 2011 à 2015, 53 % des femmes déclarent avoir subi une forme de violence dans ces quatre espaces. Les chiffres donnés sont alarmants ; une violence face à laquelle les femmes déclarent le plus souvent avoir adopté des stratégies, disons-le, négatives, il s'agit pour la plupart d'éviter, de contourner, de regarder ailleurs pour éviter d'être objet d'attention en public.

¹⁴ Pierre-Noël Denieul, Prévenir les violences basées sur le genre dans l'espace public. Etat des lieux de la littérature sur la VBG (Violence basée sur le genre), méthodes d'approches, cadres et thématiques, Juillet 2018. Document de travail non publié.

¹⁵ Anissa Bouasker, Violence conjugale : Etude épidémiologique, à propos de 424 femmes consultant dans des centres de soins primaires, Thèse, Faculté de médecine de Tunis, 2003.

¹⁶ Benzineb Sarrah et Douki Sayda, sur « Violences liées au sexe en Tunisie », Rapport, Tunisie 30, 2004 p.

¹⁷ Ministère de la Femme de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées, MAFFPA, La violence dans la famille et dans la société, Tunis, 2004.

¹⁸ Khadija El Madani, « Etude sur la violence liée au sexe : état des lieux sur les aspects juridiques et la prise en charge actuelle des femmes victimes de violences en Tunisie », ONFP, Tunis, 2005.

¹⁹ Ministère de la santé publique et ONFP, La violence fondée sur le genre en Tunisie. Etat des lieux. Rapport RT, Tunis, juin 254, 2007 p. Trois chapitres : 1. « La violence de genre, un objet difficile à construire. Revue analytique des recherches et programmes d'action traitant de la violence à l'égard des femmes », par Dorra Mahfoudh, sociologue, pp. 140-11 2. « Violences liées au sexe en Tunisie », par Sarra Ben Zineb, psychiatre, pp. 3. 190-142. « Etude sur la violence liée au sexe : Etat des lieux sur les aspects juridiques et la prise en charge actuelle des femmes victimes de violence en Tunisie », par Khadija El Madani, avocate, pp. 240-192.

²⁰ Ministère de la femme, CREDIF, Les violences fondées sur le genre dans l'espace public en Tunisie. Mars 2016.

Cette étude montre que l'image la plus répandue pour les femmes de l'échantillon, est pour le moins non rassurante. Certes la période post-révolution explique partiellement ce sentiment, mais les déclarations recueillies révèlent le statut vulnérable de la femme dans la rue. Celle-ci est encore considérée un territoire masculin, l'homme se permet d'y étaler les signes de sa virilité. Plusieurs femmes considèrent l'espace public comme un lieu de passage qu'elles traversent, tant le lieu naturel pour elle est la rue.

Une autre étude conduite par le CREDIF²¹, sur *Les représentations sociales des violences faites aux femmes, chez les hommes jeunes et adultes* porte une certaine originalité dans la mesure elle aborde la violence. Cette étude a une visée qualitative, elle a le mérite d'interroger la violence du côté des hommes, à partir de leurs représentations. Son hypothèse générale est la suivante : « Les représentations des hommes sur la violence faites aux femmes contribuent à les légitimer les banaliser ».

Cette étude a touché un échantillon assez large de plusieurs régions du pays, au nord comme au sud. L'image de la femme dans les représentations des hommes est ambivalente, tiraillée entre la mère, idéalisée, objet de vénération et l'autre femme, celle qui se réduit à son corps. Objet de désir passager qu'on ne saurait investir par un autre sentiment. En parlant de cette dernière comme partenaire, ils débitent les valeurs traditionnelles comme modèle de vie possible. L'être faible, qu'il faut protéger, qui doit obéir au mari. Elle est source de plaisir, certains la comparent « à une abeille qui offre du miel mais qui pique » (page 52). Les conclusions quelque peu pessimistes montrent le lourd ancrage des représentations masculines, véhiculées par des idéologies d'origines diverses, religieuses, populaires, etc.

Dans le cadre des travaux de l'IVD, sur le projet de la Justice transitionnelle, la sociologue Dorra Mahfoudh Draoui a réalisé une enquête auprès des femmes victimes de violence de la dictature de Ben Ali. Il s'agit de militantes politiques notamment islamistes mais aussi de la gauche, ou épouses des détenus ayant passé plusieurs années en prison. Elle a pu montrer les blessées de l'ombre, des femmes qui ont souffert sans avoir droit à un récit. Elle explore leur courage mais aussi les difficultés de se reconstruire au lendemain des épreuves vécues. Couple, enfants et famille détruits face à un nouveau départ difficile voire impossible après la violence politique.

Les travaux de Dorra Mahfoudh Draoui sur la violence ont aussi exploré un autre côté de la violence envers les femmes qui est la violence cybernétique²².

Dans son article *La légitimation de la violence selon le genre et le contexte*, Dorra Ben Alaya²³ fait le tour des milieux et facteurs qui donnent légitimité à la violence en Tunisie. Notre société semble encore tolérante envers la violence en famille, vue comme moyen de socialisation, tant l'acteur qui l'exerce, la mère, le père, le frère jouit d'une aura, d'un capital de confiance, social, religieux, culturel, lui donnant une « autorité légitime ».

La question des VFG a été également traitée sous l'angle du vécu de la violence au sein du milieu universitaire à travers une étude menée par le CAWTAR sur la Prévention de la Violence Fondée sur le Genre/VFG dans les espaces publics/ espace universitaires : de la connaissance à l'action pour le changement (2020). Ce travail est issu d'un partenariat entre CAWTAR et l'OSF. Il s'articule autour de trois parties :

-1 Le contexte global de la Tunisie, qui met l'accent sur les spécificités et les dynamiques qui portent aussi bien la question de l'égalité hommes/femmes que celle du rôle à jouer de l'université. Il brosse un tableau d'ensemble de la situation socio-économique (montée du chômage et déséquilibre social régional, la position de la femme sur le marché du travail et de l'emploi), la situation politique (une nouvelle constitution en 2014), le positionnement de la Tunisie dans le monde en matière d'égalité de genre (la meilleure performance dans les pays arabes entre 2014 et 2017), ainsi que le cadre constitutionnel, puis législatif et juridique des femmes qui permet de circonscrire la question de la VFG en Tunisie. Dans cette première partie, l'accent a été mis sur deux aspects liés à la question des VFG en Tunisie : le premier pointe la dichotomie entre une volonté politique affirmée avec un dispositif juridique en faveur de l'égalité des chances, et le poids des normes sociales au quotidien, et « de formes « d'étouffement » symbolique de la violence tant dans le discours moralisateur des hommes que dans la « résignation » des femmes ». Quant au deuxième aspect, il concerne les changements politiques depuis 2011 et des luttes en faveur de cette égalité : intégration de la parité dans les listes électorales, abrogation du décret sur le mariage avec des non musulmans (2017), ou sur les violences faites aux femmes et le harcèlement.

-2 Etat des lieux des savoirs sur les VFG en Tunisie. Elle propose une lecture analytique de la connaissance sur la VFG dans les espaces publics et notamment pour illustrer l'étude conduite dans l'espace universitaire.

-3 La présentation des résultats des enquêtes de terrain menées dans quatre milieux universitaires de la ville de Sousse entre le mois d'avril et le mois de septembre 2018. Plusieurs aspects ont été avancés : les représentations sociales de l'espace universitaire, les perceptions et le vécu des violences : violence politique, harcèlement, ressenti des victimes, attitudes et comportements stigmatisant, la femme comme objet de la morale, les avatars du sexisme et les représentations de la violence face aux enjeux de genre mais aussi face aux rapports sociaux entre enseignants, étudiants, cadres administratifs et employés.

Les principaux résultats qui ressortent de l'étude sont les suivants :

- Un espace public représenté comme hostile
- Chez les administratifs, les femmes au bas de la hiérarchie sont plus mal traitées.
- L'espace universitaire se croit protégé mais est fondé sur la discrimination et le sexisme (l'un des points évoqués concerne le sexisme hostile ou bienveillant)
- Les types de réaction à la VFG et au harcèlement. Il y a tout d'abord « la majorité qui s'indigne ». Puis les « normalisateurs » qui banalisent. On notera enfin les « passifs » ou « négationnistes » qui estiment que les hommes et les femmes ne seraient pas égaux mais complémentaires et que les différences « biologiques » de sexes les contraignent à ne pas « provoquer » les hommes.
- Le silence et la norme :

Le silence. Les enquêtes révèlent, d'une part la représentation d'un espace public très masculinisé où la femme est soit rejetée soit considérée comme un objet sexuel. D'autre part la confirmation que les femmes gardent le silence et ne portent pas plainte, intériorisent et banalisent, voire excusent cette violence.

La norme. Les enquêtes montrent que si le silence marque bien un refus des acteurs de s'impliquer, il renvoie plus précisément à la défense d'une norme sous-jacente, et qui structure les attitudes et comportements.

La revue de littérature met à notre portée des ressources fort importantes. Le thème de la violence a été étudié et éclairé de plusieurs côtés, tels que l'espace, les acteurs, la législation, la victime, etc. Néanmoins l'étude des normes sociales et sexospécifiques est restée assez dispersée, effleurée, abordée ponctuellement çà et là. Participant des représentations, des préjugés, d'une dimension visible et invisible, l'exploration de cette thématique nécessite une focalisation plus ciblée en vue de dégager ce que les normes intériorisées par les acteurs révèlent comme expressions, non-dits, contradictions, croyances... nourrissant le sol sur lequel la VFG trouve vie.

²¹ CREDIF, Les représentations sociales des violences faites aux femmes chez les hommes : jeunes et adultes, Tunis, 2018, p. 14.

²² Dorra Mahfoudh Draoui, Le cyber harcèlement sexuel : Une nouvelle forme de violence basée sur le genre, Tunis, F.F. Ebert, Novembre 2021.

²³ Dorra Ben Alaya, « La légitimation de la violence selon le genre et le contexte en Tunisie », Dans *Déviance et Société*, 2/2016 (Vol. 40), pp. 200-187.

III- ESSAI D'IDENTIFICATION DES NORMES SOCIALES ET SEXOSPÉCIFIQUES DISCRIMINATOIRES À L'ORIGINE DES VFG

Le propre de la réflexion sociologique dans le traitement de la violence c'est de donner une corporéité au sujet, une chair et une consistance. La violence fondée sur le genre n'est pas uniquement un chiffre abstrait, des lois promulguées, des agressions dispersées qu'on rapporte inscrits dans des contextes particuliers, et encore moins des faits relevant de la psychologie clinique.

Loin de prétendre se substituer à l'approche juridique, statistique, psychologique, etc. la sociologie mobilise des outils et un dispositif théorique qui donnent aux chiffres, aux lois... une matière, un arrière fond humain, bref une certaine vie.

Nous avons suffisamment expliqué plus haut la richesse des niveaux que la notion genre met à notre portée. C'est une notion qui déconstruit l'essentialisme des sexes, le « naturel » du masculin et du féminin. Il est inutile de rappeler ce que les attitudes des acteurs sociaux doivent aux représentations qui agissent comme des prédispositions, des justifications pour agir en harmonie avec les idéologies dominantes.

Le genre comme notion bouscule la hiérarchie des pouvoirs, met l'accent sur la complexité des relations et l'épaisseur historique des mentalités. Les acteurs ne se figent pas consciemment dans une identité (physique, psychologique, religieuse, linguistique, culturelle, etc.) déjà-là, toute prête. Dire « il » ou « elle » ou *je* c'est toujours par rapport à un *nous*, un *vous*, un *tu* perçu ou imaginé, aux contours mobiles en perpétuel changement.

Le genre nous apprend que nous sommes le plus souvent inconscients de la perception des images, des connotations produites sur/par notre corps et encore moins de celui des autres, tant nous sommes soumis à des grilles pratiques qui facilitent l'interaction.

Aussi mobiliser l'approche genre dans les différentes disciplines des sciences sociales, permet-il de s'ouvrir sur les étendues de sens que ce concept offre à notre portée. C'est une approche d'une grande fécondité théorique et pratique.

A la lumière de ce que nous avons exposé plus haut sur la norme, notre immersion dans le terrain nous a permis de voir que les expériences et les déclarations des individus rencontrés quant au VFG, pourraient être lues et interprétées dans le cadre de ce que nous appelons un conflit de systèmes normatifs.

Nous appelons système normatif un ensemble de normes issues d'une configuration assez homogène, renvoyant à un ordre moral, juridique, bref une référentialité commune, qui oriente consciemment ou inconsciemment l'acteur social dans ses choix, ses décisions, ses évaluations, etc.

Certes l'expression système normatif est une construction théorique qui a une vertu opératoire, c'est-à-dire elle nous aide à comprendre un objet d'études en l'occurrence la VFG.

Ainsi nous considérons qu'il serait possible de tracer *grosso modo* les contours du premier système normatif en le qualifiant de traditionnel. En d'autres termes il s'agit d'un système qui englobe les normes issues de la religion (dans sa version savante ou populaire), des habitudes, des coutumes, bref des références aux valeurs traditionnelles, telles que l'authenticité, l'honneur, etc.

Le second système réfère aussi *grosso modo* aux normes et par là même aux valeurs qu'on pourrait qualifier de modernes : l'émancipation de l'individu, l'autonomie dans la prise de décision, la liberté de choix sexuel, l'égalité au sein du couple, etc.

III.-1 Normes sociales et corps sexué

Le corps est le support identitaire de la personne, de l'identité juridique, interpersonnelle, et symbolique. Il est paradoxal que les apports de la médecine, du droit (les droits de l'Homme), de l'art, de la politique, etc. à cette entité soient simultanés à une tendance à la chosification (la civilisation des objets), à l'atomisation (la société des foules) à l'invisibilisation (la société numérique). Par-delà ce paradoxe une certitude persiste « le repli sur le corps, l'apparence, les affects, les sensations est un moyen de réduire l'incertitude en cherchant des limites symboliques au plus proche de soi. Il ne reste plus que le corps auquel l'individu puisse croire »²⁴.

²⁴ David le Breton, « Le corps », in Le dictionnaire des sciences humaines, Paris, PUF, 2006.

Le corps-certitude et aussi objet de vénération dans des sociétés où l'individu est devenu une ombre anonyme, un effort dont la trace disparaît dans le grand magma d'énergie d'une grande ville. Tel est le tableau sur le fond duquel se détachent les différentes causes politiques, culturelles... qui ont essaimé partout dans le monde depuis le début du XX^e siècle (lutte pour la libération, la reconnaissance des minorités et catégories sociales dominées ou opprimées : religieuses, linguistiques, ethniques, sexuelles...).

Inutile de rappeler toute l'importance que prend le corps dans la lutte des femmes pour la libération, la reconnaissance et l'égalité. Au cœur de la question du genre, le corps féminin reste le noyau dur, origine d'une grande complexité dont on ne saurait rendre compte ici. Le corps-objet, désiré, soumis, battu, voilé, dévoilé, peint, analysé, opprimé... autant de facettes relatent le récit du corps féminin durant des siècles *avant* d'arriver à la « polyphonie » du moment moderne. Autant d'adjectifs nous ont suggéré le choix de la métaphore *masques* pour décliner les représentations du corps et la négociation des normes sexo-discriminatoires dont il est l'objet.

1. Le « naturel » des sexes

Tout commence dans la famille. Lieu où tout se décide, où les identités s'ébauchent ainsi que les rôles. Archétype des institutions de l'humanité, dont on n'épuise pas la force et les mystères. Anthropologie, sociologie et psychanalyse y trouvent les clés et les motifs des structures des communautés humaines. La famille se définit par les personnes qui la composent, l'espace partagé, les murs qui les séparent de l'extérieur, les normes qui l'instituent, les valeurs qu'elle embrasse, la sexualité qu'elle institue, etc. On ne saurait épuiser les attributs de cette institution originelle tant elle est à l'origine du fondement du social.

Nous avons essayé d'explorer la perception de la famille (fratrie, sexes, répartitions des rôles, etc.) chez les personnes rencontrées. Nombreux sont ceux chez qui le schéma « traditionnel » pèse encore sur les comportements, les attentes et les attitudes.

Nous avons choisi de mettre des guillemets autour du qualificatif *traditionnel* afin d'attirer l'attention sur la complexité de la configuration socio-culturelle dans laquelle s'inscrit la description de cette institution aujourd'hui. En effet il semble assez loin le temps où la famille fut une forteresse inaccessible, enfermée derrière les murs, jalouse de ses frontières avec l'extérieur. Nous gardons en mémoire la phrase célèbre de Gide invectivant le modèle familial bourgeois : « familles je vous hais ! Volets clos, portes refermées sur la possession jalouse du bonheur »²⁵.

En Tunisie, comme ailleurs, la famille a été profondément bousculée, les frontières sont beaucoup plus perméables, les rôles brouillés, les intimités derrière les murs ne sont plus totalement inviolables. Ecole, médecin, psychiatre, télévision, justice, assistance sociale, administration, moyens de communications modernes... ont ouvert la famille sur l'extérieur, et les voix y sont désormais audibles.

Néanmoins les noyaux de résistance persistent, faisant de la reproduction des identités sexuelles le lieu où la hiérarchie entre fille et garçon s'éternise alimentant les racines d'une violence souterraine.

Leila (39 ans), Hanan (40 ans) et Khawla (29 ans) ont éprouvé très tôt le rôle du hasard qui décide du sexe du nouveau-né dans la perception de la parenté et de la fratrie. Le garçon qui tarde à naître, éveille chez les parents une attente qui réinstalle presque de façon inconsciente les stéréotypes patriarcaux qu'on croyait du moins affaiblis, sinon disparus, et met en place le socle d'une hiérarchie entre fille et garçon, à l'origine plus tard de vives violences.

Le frère de Hanan, né après six filles, trône sur le cœur des parents, notamment la mère, faisant de ses huit sœurs nées avant et après lui un cortège de visages effacés et instincts au service des parents et du frère/roi. Ici plus qu'ailleurs **le rang dans la fratrie agit comme un puissant facteur qui donne à l'architecture des rôles et à la hiérarchie des pouvoirs en famille son visage le plus archaïque et le plus violent**. En décevant les espoirs du père, qui s'est retourné tardivement vers les filles pour l'assister durant sa dernière maladie, ce frère s'est réfugié auprès de sa mère, qui lui pardonne tout, et n'hésite pas à battre ses filles qui osent le contrarier. Aujourd'hui marié, il a chassé ses sœurs de la maison du père décédé, il humilie nièces et neveux dans l'espoir de reproduire le même pouvoir qu'il a sur leurs parents.

Leila (39 ans) subit les effets pervers de l'attente déçue des parents qui n'ont pas eu la chance d'avoir un garçon. Très tôt, bien qu'elle soit la cadette de trois filles, son père a transféré sur elle les fantasmes du garçon qu'il n'a pas eu. Il la désigne par humour (qui dénonce un inconscient plus sérieux) par un nom de garçon, la charge des tâches qu'il aurait aimé voir accomplies par un garçon (faire les courses, assister un plombier appelé pour des réparations, un jardinier...). Elle se juge aujourd'hui avoir été envahie, étouffée par l'ombre d'un garçon qui n'a pas vu le jour. Par contre ses deux sœurs l'aînée et la plus jeune ont eu l'éducation et les conditions « que nécessitent la féminité ». Ce

²⁵ André Gide, Les nourritures terrestres, Paris, Gallimard, 1921.

transfert a dégénéré durant l'adolescence pour « devenir une grave dépression, dit-elle, que je traîne jusqu'à aujourd'hui et qui m'a empêchée, entre autres, d'avoir le parcours scolaire dont j'ai rêvé ». Depuis, tous ses choix expriment un affranchissement de l'autorité du père, auquel elle n'arrête pas de tenir tête pour conquérir une « identité libre, surtout après le dur échec de mon couple, et mon divorce ».

Que ce soit pour Leila ou Hanen (Professeure de musique au collège, originaire de Kerkennah, 40 ans célibataire), **la fratrie et la hiérarchie des sexes, telles que perçues par leurs parents, certes avec de expressions différentes, imposent un ordre normatif contraignant celui de la tradition**, et auquel elles ont résisté avec des degrés de réussite inégaux.

Cet ordre normatif traditionnel s'exprime dans le parcours de Khawla (29 ans originaire de Béja) sous un jour plus sombre. Vivant jusqu'à 20 ans dans un village de Béja, elle a dû subir la tyrannie d'un père qui habite l'idéologie patriarcale de façon incohérente. L'honneur masculin, dont il semble le gardien, le pousse à soumettre Khawla, l'ainée et sa sœur cadette à un ordre gouverné par les deux verbes « surveiller et punir ». « Je ne supporte pas voir le mâle des mouches se poser sur toi, me dit-il, pourtant quand son frère (l'oncle de Khawla) a engrossé une jeune fille, il a tout fait pour le faire sortir sans bruit ni scandale du problème, en promettant le mariage à la jeune fille victime, pour la pousser à se débarrasser de la grossesse ».

Bien sûr, une fois l'affaire étouffée aucune promesse n'a été tenue. Le corps de la fille dans ses régions porte en puissance la honte de la famille. Le père l'exprime à sa façon « il me disait souvent en utilisant une expression qui n'est pas élégante : je te préviens!! Je serais prêt à tolérer que tu chies sur mes épaules mais jamais je ne supporterais que tu sois la honte!!! ».

Le corps de la femme dans cet ordre normatif porte dans sa nature physique une vulnérabilité irréparable, il est accessible aux agressions les plus bénignes, dont la trace reste comme un stigmate. « Tout entache (l'honneur) la femme, rien n'entache l'homme²⁶ », dit un jeune participant au focus group de la Marsa. Entre le « *tout* » et le « *rien* » la morale traditionnelle reproduit ici métaphoriquement un fantasme archaïque du pur et de l'impur. L'honneur de l'homme serait toujours récupérable, alors que celui de la femme un rien la condamne à l'avilissement.

Le corps de la femme dérange. Objet de regard, c'est à travers lui que les limites du voilé et du dévoilé se négocient. Il est vu, désiré, à partir d'un ordre moral structuré par les hommes, maîtres sans rival sur le domaine public.

Quand les jeunes lycéens se demandent sur les motifs qui poussent les normes scolaires à imposer le tablier aux jeunes filles, la réponse que donne un responsable du lycée d'El Menzah pousse au sourire : la fille qui ne porte pas de tablier et laisse « voir certaines parties de son corps perturbe la concentration du garçon pendant le cours »!!!. A supposer que les désirs des uns et des autres dépendent de telles mesures dérisoires, ici la norme (cacher le corps pour ne pas séduire) vue du côté du masculin, qui l'énonce (l'administration) et qui en « profite » (le garçon « dont le désir ne devrait pas être éveillé » pendant le cours), agit comme si le désir des filles n'était pas à son tour sensible à certaines tenues vestimentaires des garçons, au point d'imposer à ces derniers le port du tablier. En d'autres termes la norme dictée reproduit le schéma traditionnel, avec ses mythes : seul l'homme aurait un désir à exprimer, ou à protéger de la provocation féminine. La femme qui exprime un désir sera mal vue, mal jugée. Conformément aux normes ancestrales un homme qui étale les signes d'une énergie et d'un appétit sexuel débordant, dans cette configuration traditionnelle sera vu comme l'exemple d'une virilité épanouie. Alors qu'on n'hésiterait pas à qualifier de vicieuse (voire davantage) une femme qui laisserait voir le moindre signe de cette énergie.

La discrimination fondée sur le genre, érige la norme du silence et l'impose sur le fantasme, et le désir féminin. Nous y reviendrons plus loin quand nous aborderons la question du discours et des gros mots.

La famille est génératrice de discrimination à partir de la perception de la fratrie : avoir un fils entre plusieurs filles, ou ne pas en avoir, donne aux parents des inquiétudes qui organisent l'ordre et la répartition des rôles selon cette absence ou présence.

Le corps de la fille est un objet paradoxal, vulnérable (source de scandale), à protéger contre le masculin étranger, mais aussi à battre s'il se rebelle.

Le corps est soumis aux normes qui décident des limites du voilé et du dévoilé. Il est objet face au sujet désirant, l'homme. Car rien n'entache l'homme, dit-on, et tout entache la femme. Donc il est l'éternel objet de contrôle et de législation.

2. Le corps perdu, le corps « retrouvé »

Leila dirige un institut d'esthétique dans un quartier plus ou moins aisé de Sousse. Elle s'étonnait, alors qu'elle était jeune fille, de voir ses clientes mariées lui demander des soins, des couleurs de teintures qui ne correspondaient pas à la couleur de leur peau et encore moins au profil de leur corps. Elle a beau leur suggérer des soins plus en harmonie avec ce qu'elle considère le bon goût, mais en vain !

Devenues des clientes fidèles, les confidences malheureuses sortent spontanément, elles n'ignorent pas les normes esthétiques qui correspondent à leur profil, mais « soit par l'effet de l'ennui ou de l'âge elle voit son couple menacé par une rivale dont elle soupçonne la présence » qui lui impose dans un duel d'ombres à distance, une reconversion esthétique douloureuse, elle tente par désespoir à lui ressembler. Ces dames confessent à Leila leur drame, bien conscientes de courir derrière des images de corps inaccessibles, en perdant leur propre corps, pour reconquérir leur couple, famille.

Ironie de l'histoire, à peine quelques années et voilà que Leila se voit dans la même situation que celle de ses clientes, une situation qui la dégouttait. Son mari (un pharmacien) l'accusait d'être frigide, lui étalait les bouts de récits de ses conquêtes à lui d'autrefois, avant qu'elle ne soupçonne celles d'aujourd'hui. Déstabilisée, n'ayant plus confiance en elle, surtout avec le petit retard qu'elle a mis avant de tomber enceinte, ayant peur d'échouer de retenir un mari au bout de deux ans de mariage, perdue dans le flux des conseils qui pleuvent de toutes part, sa vie intime est devenue un cauchemar. « J'ai commencé à faire comme mes clientes, je changeais de look, de couleur, d'habits, de style... ». Elle se voyait ridicule en manipulant des masques qui lui ont rendu son corps méconnaissable. Cette perte de soi, aura plus tard un autre épisode plus critique dans le parcours de Leila, notamment à la veille et au lendemain de son divorce.

Les déclarations de Leila nous invitent ainsi à voir l'un des grands piliers du système normatif traditionnel. Le corps de la femme et non celui de l'homme est toujours suspect, objet et non sujet de désir mis à la disposition de l'homme, notamment l'époux, qui choisit, évalue, met à l'épreuve. L'un des intervenants au Focus group de la cité Ettadhamen l'a exprimé à sa manière : « si l'époux trompe sa femme, elle en est responsable, car elle ne fait rien pour le retenir ». Nous ne sommes pas uniquement ici face à un déséquilibre au sein d'une entreprise (tâches, éducation, et vie intime) que le couple au quotidien doit accomplir à deux. Si au niveau du quotidien la femme s'épuise à assumer sa part de la vie du couple, elle subit au niveau des représentations la pire des images qui puisse être collée à un individu : elle est l'objet/sujet qui doit montrer les preuves de sa capacité à plaire, satisfaire, séduire, entretenir les sentiments, les désirs de l'homme sous peine de se voir disqualifier.

Disqualifier : oui, car il s'agit bien de vivre son corps comme le lieu d'une **épreuve**. Elle doit naviguer en permanence entre sujet et objet. Face à l'homme qui choisit, juge, demande, jouit, évalue...et rejette !

Ces représentations soutiennent en quelque sorte la violence inhérente à la hiérarchie des rôles.

Le corps de la femme est objet d'épreuve, elle est suspectée, elle doit plaire sous peine d'être qualifiée de frigide. La norme lui vient de l'extérieur comme un verdict qui décide de sa validité sexuelle et esthétique.

C'est elle qui devrait reconquérir son mari qui se fige demandeur insatisfait.

L'entretien du corps (maquillage, poids, rides) la fige dans le théâtre des apparences, elle y doit manipuler les masques pour répondre à la norme de l'homme.



3. Du « bon usage » des frontières

Entre frontière et norme il y a un lien étroit. Les deux sont constitutives du social. Elles en règlent l'usage, la possession, l'extension et le changement. L'espace et le temps, les biens et les services, tous ont des frontières matérielles et immatérielles.

Nous essayerons ici de suivre la perception des frontières à la lumière du genre, comme grille de lecture de ce que la société soumet à l'emprise du couple féminin-masculin. La notion de frontières nous permet d'explorer la cohabitation voire les conflits des systèmes normatifs qui régissent notre société. Elle nous permet aussi de saisir les limites du tolérable et de l'intolérable quant aux modes de circulation offerts par la société au corps féminin.

Bien que visiblement sans convictions religieuses affichées, Rachid (marié, 49 ans, fonctionnaire et père de deux adolescents, fille et garçon) ne se gêne pas de déclarer certaines incohérences (dont il est conscient) dans ses attitudes envers les siens, notamment sa femme. Au lendemain de son mariage, il habite au premier étage au-dessus de ses parents. Il se rappelle les premiers conflits avec sa femme, il ne lui tolérerait pas qu'elle étale les sous-vêtements sur la corde à linge, ni qu'elle porte une tenue serrée ou un peu dénudée devant les membres de sa famille (sa sœur et ses parents). « Je sais que mes parents sont très tolérants, et n'oseraient jamais faire la remarque mais je me sentais très gêné, pourtant je ne sens aucune gêne à ce qu'elle porte deux pièces au bord de la piscine quand nous passons quelques jours dans un hôtel ». Aujourd'hui il adopte la même attitude envers sa fille, l'entourage immédiat, les voisins, semblent être son Sur-moi. Il lui (sa fille) interdit de prendre certaines libertés chez elle, mais elle est libre de s'habiller comme elle le souhaite quand il s'apprête à la déposer dans un café à la Marsa pour voir ses copines ou pour assister à une soirée à Carthage. Bien que moyennement instruit, il est conscient que la société a changé, mais il n'est pas prêt, suggère-il, à assumer les frais du conflit avec les normes de la tradition.

« Plus tard, dit-il, je serais même prêt à accepter les orientations sexuelles de mes enfants si elles ne sont pas conformes à mes attentes, que pourrais-je faire!! les hormones sont plus fortes, avec une seule condition, qu'ils les vivent en discrétion. Près de mon bureau il y a un café fréquenté par les jeunes hard rock, et adeptes de la secte satanique, je ne supporte pas ça, mais je les comprends, je serais plus tolérant s'ils ne portaient pas tous ces trucs, les tatouages, etc. ».

Ainsi pour Rachid les frontières se situent au niveau du visible et l'invisible. Telle est sa posture, sa stratégie pour éviter les conflits des normes, il semble contourner le traditionnel comme obstacle, conscient peut-être qu'il est désuet, sans se projeter avec trop d'enthousiasme dans les normes et les valeurs de la modernité (libre choix, autonomie...).

Ailleurs l'expérience des frontières étale devant nous les éléments d'un autre tableau. Les jeunes d'El Menzah se représentent leur quartier comme un espace régi par une limite invisible entre Eux (Les jeunes des quartiers populaires avoisinants ou ceux croisés en ville) et Nous. Les jeunes filles rencontrées déclarent vivre l'épreuve de l'usage des frontières avec plus ou moins de difficultés. Libres dans leur tenue vestimentaire, cette aisance avec son propre corps et avec le copain du même milieu, se heurte à une altérité sociale, spatiale voire de classe, agressive. Ils se voient obligés de « tricher », ou plutôt de rectifier leurs positions avec les normes différentes, (en ville ou avec les enseignants au lycée). Certes ils finissent par s'aligner sur la posture de leurs parents, qui évoquent la violence et les braquages comme prétextes pour plus de retenue, mais au quotidien ils agissent en essayant de concilier prudence et liberté.

Un peu plus loin à la cité Ettadhamen, le focus group nous offre une image très différente. Les frontières de l'espace, du temps et des comportements semblent soumises au verdict du masculin. Non sans effort que la salle de sport a ouvert ses portes pour réserver une séance aux femmes. Ilot de liberté dans un entourage virilisé. Une équipe de basket pour jeunes filles a été dissolue car seul un entraîneur homme était disponible. Les sorties, les tenues sont soumises à la tyrannie d'une « valeur » qui est *Al rjoulya*. Un mot qui revient à maintes reprises chargé de plusieurs connotations cherchant à souligner la pudeur, l'esprit chevaleresque et les bonnes mœurs. La femme qui ose braver les conventions que ce soit par la tenue pour le comportement (rentrer tard la nuit) suscite chez Ahmed (participant au FG) la remarque suivante « elle l'ose ! Puisqu'elle n'a pas un homme auquel elle se soumet »²⁷.

Inutile de dire ici que le mot homme, ne désigne pas le sexe biologique seulement, mais un cortège de connotations chargées de représentations de genre, qui donnent à l'homme le rôle de celui qui veille sur la « bonne conduite » de la sœur, l'épouse, la jeune fille, aux aguets à tous les « dépassements ».

La description qui se dégage de ce focus group laisse voir *la rjoulya* dans les regards des jeunes et moins jeunes qui s'attablent durant des heures dans les cafés condamnant les femmes à passer par l'autre trottoir. Ces mêmes regards guettent la mère de la jeune Rawya (participante au FG) qui se distingue par sa tenue élégante, qu'elle porte pour aller travailler à Tunis ville. Sa belle-mère et ses belles-sœurs, jalouses d'elle, provoquent son mari pour éveiller « *sa rjoulya* »

et lui imposer « une tenue plus discrète ». Elles ont agi de la même façon avec la fille, Rawya, étudiante à l'Institut sportif, qui a tendance à traverser les rues de la cité en caleçon. Rarissimes sont les femmes habitant le quartier et qui se déplacent en voiture. « Elle est très vite perçue, rattrapée par les regards et du coup on n'arrête pas de bavarder sur les maladroites des femmes pendant la conduite ».

Les commentaires sur la belle tenue ou la conduite de la voiture tracent en filigrane les frontières invisibles où le féminin semble bousculer « le naturel » des attentes des deux sexes. Le naturel du comportement inscrit dans la spatialité de la cité, transgresse l'invisibilisation que lui imposent les stéréotypes du genre.

La rjoulya trace le territoire du pouvoir en famille. Ahmed énumère dans l'ordre de la hiérarchie les personnes qui devraient contrôler sa sœur et lui rappeler les lignes rouges. « Tant que mon père et ma mère sont en vie, je n'interviens pas, puis elle aura son mari pour la contrôler ». En d'autres termes le frère intervient en cas de défaillance de l'un de ces personnes détentrices du pouvoir de contrôle. Farès intervient pour rappeler le rôle du frère dont l'honneur doit rester intact quand sa sœur passe dans la rue. « Un jour l'un de mes camarades a giflé un jeune du quartier qui n'a pas reconnu sa sœur qui passait devant le café ».

La frontière, dans le propos de Al'a (focus group de la Marsa), est désignée par la nature de la réaction que la fille doit adopter quand elle est agressée dans la rue. Al'a une jeune de 18 ans a osé un jour braver les habitudes de son quartier quand un jeune l'a provoquée par des propos obscènes. « Il ne s'attendait pas à ce que je le rejoigne au café pour lui crier au visage en lui disant : et que dirais-tu si je t'insulte devant tous ces hommes ? ». Plus tard elle s'est un peu étonnée de son audace, animée par la colère, car la norme courante impose aux filles et aux femmes de passer et de faire l'oreille sourde face aux agressions verbales.

Tout se passe comme si les propos obscènes traçaient devant la femme une ligne qui la réduit au silence, car la rue comme lieu de passage reste sensiblement (parfois le meilleur et surtout pour le pire) régie par des normes sexuées : l'homme y a droit à diversifier ses registres de langue, et à afficher impunément ses incivilités : cracher, gesticuler, fumer, se gratter certaines parties sensibles, etc.

Ainsi dans le système normatif traditionnel, les visages, les noms et les regards tracent dans les espaces, les propos et dans les attitudes, les lignes invisibles qui régissent le « bon usage » du féminin et du masculin. Incivilités et propos obscènes dissuadent la femme, lui imposent un mode d'emploi de l'espace public surveillé et son propre corps, elle doit du moins y passer inaperçue sinon s'y effacer sous peine d'être agressée.



Les frontières sont multiples, une frontière est une norme, visible, et le plus souvent invisible. L'espace est déjà un système de normes, il est quadrillé par les hommes, et les femmes y sont soumises. Des espaces neutres, virilisés (cafés, stades), voire dangereux. L'espace est une épreuve, le corps de la femme selon l'attitude, la tenue y est vue, désirée, interpellée, jugée, voire insulté.

Les frontières du tolérable. Que porter ? Où le porter ? Les normes du mode d'emploi du corps et de l'espace exigent « un compte à rendre ». Pour certains le regard des autres, les proches notamment, est le sur-moi qui soumet le corps de la femme à l'épreuve du contrôle permanent. Car c'est ce même regard qui reconnaît le degré de virilité (rjoulya) de l'homme (époux, mari, frère). Le regard de l'entourage et par ricochet celui du mari ou du père trace les frontières de la bonne conduite.

III. -2 Des mots pour le dire

Nommer un objet c'est le faire exister, lui donner un acte de naissance. Les mots médiatisent notre rapport au monde et aux autres, ils voilent et dévoilent nos intentions, dans les métaphores se laisse voir toute la distance qui sépare la réalité de la perception qu'on en fait. Car les mots ne sont pas des étiquettes qu'on colle aux choses. Une distance, grande ou légère selon le contexte, sépare le mot de la chose. Les mots ont une mémoire, un passé, des significations naissent et d'autres tombent dans l'oubli. Les sciences humaines ont pour matériau essentiel les mots des autres. Elles s'intéressent à ce que les hommes font, expriment, désignent quand ils parlent de soi, du monde, des morts et des vivants.

Les formules brèves, les phrases elliptiques transmises d'une génération à une autre, ont le pouvoir de se figer comme un réservoir de sens, rarement interrogé. En matière de genre, peut-être plus qu'ailleurs, les proverbes, les dictons sont transmis pour donner légitimité, imposer un sens hérité, car ayant la force d'une expérience prétendument vérifiée.

Dans cette partie nous allons nous focaliser sur certaines expressions brèves qui ont été citées lors des focus groups et des entretiens, dans l'espoir d'y explorer le soubassement de clichés et de stéréotypes qui tissent et entretiennent leur pouvoir sur les esprits.

1. La femme est la femme et l'homme est l'homme !²⁸

En rhétorique cette expression aurait le nom de **tautologie**. Celle-ci est une figure de style utilisée dans les discours, notamment de propagande, qui cherchent à imposer leur force injonctive, « le chef c'est le chef », « l'argent c'est l'argent », etc. Dans ces expressions la propagande avoue ses limites dans un énoncé dont la somme est nulle. Quand on dit « le roi (A) est loyal (B) », en passant de A à B il y a une progression de sens, mais dire « la femme (A) est la femme (A) » c'est produire un énoncé tautologique dont le sens est nul car il n'éclaire pas l'interlocuteur, ne lui donne aucune information nouvelle sur A, en l'occurrence la femme.

En entendant répéter cette phrase, notamment lors des focus groups, nous avons constaté toute la polémique qu'elle dégage, auprès des personnes présentes. Elle aurait la force des sentences, qui recourent à la généralité du genre humain (**homme et femme**), et impose la tautologie comme une vérité qui n'aurait pas besoin d'argumentation pour soi-disant montrer les preuves de sa validité voire sa véracité. Ahmed (cité Ettadhamen) la cite au terme d'une argumentation qui renvoie la femme à son rôle traditionnel, au service de son mari et ses enfants, atténuant les contours de la rigidité de ce modèle en appelant « au respect mutuel » et à la complémentarité, etc. Citée comme « conclusion » de propos, cette formule tente de décrire le modèle traditionnel sous un jour nouveau : plus ou moins implicitement, Ahmed ne fait pas de concessions aux critiques venues du camp des modernistes, mais présente une image aseptisée du couple traditionnel en figeant l'homme et la femme dans le cortège des stéréotypes traditionnels. En d'autres termes le sous-entendu de cette sentence semble dire : la différence foncière entre l'homme, soulignée par la conjonction « et » renvoie chacun d'eux à son identité telle que l'histoire, la tradition lui ont sculpté les contours.

La phrase fige les identités, avons-nous dit, verrouille les portes qui risquent d'ouvrir la voie aux glissements des rôles, l'égalité des droits, etc. Les deux acteurs du couple constituant la phrase sont ainsi renvoyés dos-à-dos. Agir ainsi, selon la tautologie, c'est dé-problématiser la question, créer un simulacre de neutralité et d'harmonie qui renvoie l'homme et la femme à leurs « identités naturelles », implicitement telles que forgées par l'histoire avant le brouillage, les crises de la modernité et ce qui en dérivent comme discours : égalités, droits, autonomies, etc.

2. La prostituée

C'est le mot-insulte, absent-présent, cité par allusion, ou par son « synonyme » *hemla*, ou *ma toslohch*, ou son équivalent en français populaire, pute. Il est curieux de le voir s'imposer comme un leitmotiv dans des discussions qui traitent de la violence, avec des personnes qui visiblement n'ont aucun rapport avec « le plus vieux métier du monde ». Donc cela nous appelle à chercher le non-dit de cette pléthore de sens autour du mot **prostituée** et ce qu'il véhicule comme stéréotypes sexistes.

Une chose est sûre que, interrogée dans le contexte de violence et des relations tendues entre hommes et femmes, ce mot est surchargé de sens péjoratifs qui n'ont de force que dans le rôle puissant des propos obscènes, les gros mots, utilisés comme « armes de guerre » habituellement entre les mains des hommes. Comme toutes les insultes, « sale juif! sale Arabe! Sale nègre! », le mot **prostituée**, discrimine, écarte, exclut violemment la personne insultée de l'ensemble des personnes « saines », intègres, etc.

Leila est révoltée de voir son ex-époux l'appeler avant le divorce pour la qualifier, ainsi que sa mère (65 ans) de putes. Sa réaction émotive n'est pas équivalente à la certitude d'avoir affaire à une insulte qui ne nécessite pas autant de colère.

²⁸ El-mrâ mrâ wer-râjil râjil.

A ce niveau, elle est comme Hanen et Khawla qui, elles aussi indignées, se voient rattrapées par cette insulte (proférées respectivement par le frère et le père), comme une rançon rendue à leur autorité sans effet, désarmée face au courage des deux jeunes filles qui bravent les normes traditionnelles et résistent à l'arbitraire de la violence et quittent la maison du père.

La connotation sexuelle certes est présente, le sens commun (notamment dans certains milieux qui sont la majorité en Tunisie), n'hésite pas à qualifier de pute toute femme (jeune fille ou divorcée) dont on soupçonne avoir des relations sexuelles (avérées ou prétendues) avec les personnes qu'elle fréquente.

Si l'insulte (pute) blesse aussi durement les femmes, c'est certainement pour la connotation sexuelle qu'elle véhicule, mais aussi et principalement pour le cortège d'images qui se greffent sur le mot. Dans le système normatif traditionnel la sexualité de la femme, une fois dévoilée, souille, entache l'honneur, la rend indigne de se désigner **filles issues de familles authentiques (bnêt lasl)** selon l'expression d'un jeune de la cité Ettadhamen. Cette insulte renvoie à la marginalité la plus irrécupérable, remue dans l'imaginaire les catégories archétypales du pur et de l'impur. Si l'honneur de l'homme, selon ce système moral se régénère, traverse la souillure et « en sort pur » tant sa sexualité ne l'entacherait pas, insulter la sexualité d'une femme c'est l'exposer à sortir des rangs des femmes qui ont une place, un statut, une utilité. Les « synonymes » pudiques du mot pute (*hemla*, *ma toslohch*, gardent dans leurs significations ces connotations. *Al hemla* est celle qui appartient à la rue, soumise à ses habitudes et pratiques, qui sont contradictoires avec les normes de l'intérieur, c'est-à-dire de l'ordre familial, *Al hemla* n'appartient à nulle part, prête à tout, bref elle ne sert à rien d'utile, elle est hors normes. *ma toslohch* inutile irrécupérable.

La pute selon ce cortège d'images n'est pas digne d'être fréquentée, sous peine de se voir souiller. Ces significations semblent en analogie avec la prostituée dont parle Baudelaire, « elle se donne à tout le monde et n'appartient à personne ».

Si le mot scandalise aussi profondément les femmes, c'est parce qu'il les expose à une violence arbitraire, celle qui émane des profondeurs d'une idéologie patriarcale et d'un imaginaire sexiste inhumain tissé de bout en bout de préjugés.

Le frère aîné de Hanen qualifie celle-ci de **pute**, « car pour lui toute relation avec un homme, présentée comme projet de mariage doit réussir, il ne comprend pas qu'on peut y renoncer et changer d'idée ». Il ne lui pardonne pas de s'être affichée avec son collègue à Kerkennah, durant une période comme un futur époux. Cette relation serait pour lui l'ébauche d'un mariage, l'intimité qui a eu lieu entre eux entache son honneur viril et celui de la famille. Elle a « appartenu » à un homme qui l'a laissée pour aller ailleurs. « Ce mot (**pute**), dit-elle, m'a été accolé au moins des centaines de fois que ce soit en famille ou ailleurs! ».

Elle est une jeune fille dynamique, active, professeuse de musique dans un collège. Elle n'hésite pas à réclamer ses droits, discuter et négocier, ceci dérange les normes au collège de Tataouine. Là on est habitué à voir les enseignantes du moins discrètes sinon effacées donnant la priorité aux hommes. Son profil perturbe, dérange, attire l'attention des hommes, des femmes et des élèves. Un jour une de ses élèves lui a écrit dans un coin de sa copie de devoir « **pute** ».

Les parents de Khawla, notamment le père, résumant dans ce qualificatif, les signes de résistance que manifeste leur fille à l'autorité et à la violence. Pour eux une fille qui ose tenir tête à ses parents annonce une fugue, une rébellion, elle préfigure la « pute ». Ces représentations sont partagées dans son entourage à Béja. Battue violemment par son père, un jour elle est allée se plaindre auprès de ses oncles paternels, l'un de ses derniers est revenu le lendemain la voir chez ses parents, comme signe de « solidarité » avec elle et comme pour dénoncer la violence il lui a dit : « Que veut-il ? il cherche à être cocufié? »²⁹. Une autre façon de dire : ton père cherche à te pousser à désertir la maison et par là même à fréquenter les hommes. Triste solidarité qui s'inscrit dans l'idéologie sexiste, puisque la réaction de l'oncle, aussi grossièrement formulée, semble viser son frère plus que la réparation de l'injustice que Khawla a subie.

Une jeune de la cité Ettadhamen et une autre de la Marsa s'étonnent non sans un brin d'humour, de voir l'expression « **mékich râjil** » (littéralement **Tu n'es pas un homme**), révolter les hommes comme insulte : « Moi je rirais si quelqu'un me dirait : tu n'es pas une femme !! Ça n'a pas de sens! » rétorque Al'â.

Cette expression qui; elle aussi déclenche les pires réactions chez les hommes notamment des milieux populaires, nous renvoie au bas-fond sexiste du système moral traditionnel. Certes le sens littéral de l'expression n'est pas celui qui est visé, d'où l'ironie de Al'â, encore moins le sens mélioratif qui renvoie à la **rjoulya**, à la bravoure, la générosité, etc. Dans l'imaginaire populaire cette insulte cible la virilité (la puissance sexuelle) de l'homme. Cette forme de castration symbolique, qui nie la puissance sexuelle de l'homme est la pire des insultes.

²⁹ Ech bih ilaweij cle et-h'in ?

Pute et mēkīch rājil, deux faces négatives que le vocabulaire d'insultes érige pour pousser l'homme et la femme à habiter une identité blessée, incapable de s'émanciper du bas-ventre et se redéployer ailleurs à partir de registres plus humains, plus élevés et plus édifiants.

Toujours dans les registres de langage, il ne serait pas sans intérêt de faire un détour par le registre injurieux, les gros mots, le vocabulaire obscène. Dans toutes les sociétés ce registre bouscule les normes de l'intérieur/ extérieur, intime/ étranger, poli/ vulgaire, etc.

Dans une société comme la nôtre, la sexualité est le lieu de la majorité des obstacles et obsessions, elle condense l'étouffé du système normatif traditionnel, elle relève de l'interdit. Les mots obscènes désignent les parties du corps de manière directe et crue, qui déchire le rideau de la pudeur familiale, car partout ailleurs on les désigne par des détours ou des périphrases « neutres ».

Ce registre obscène dans certains contextes, notamment amical ou humoristique, est toléré. Car purgé de sa charge agressive, neutralisé par la complicité morale des personnes qui s'en servent, il devient un lexique inoffensif détourné de son contexte d'hostilité initial, les mots ne désignent plus les objets sexuels auxquels ils renvoient. Mais quand il fait irruption au sein de la famille, il annonce une crise, une déchirure, voire une brisure violente.

Voilà pourquoi il constitue un matériau riche où se laisse voir la crise d'une valeur traditionnelle très importante : la pudeur.

Les témoignages recueillis insistent tous sur l'importance de la violence verbale dont les gros mots sont l'expression la plus courante. Agresser, injurier et insulter c'est mettre à nu le corps de l'autre, en l'occurrence celui de la femme, et son intimité en l'exposant aux regards de tous par la voie des mots qui le désignent crûment. Dans la culture populaire seul l'homme est en mesure d'exprimer son désir ; par le registre obscène il exhibe sa virilité comme arme contre la femme qui devrait se taire, elle est l'objet violé, sommée de se défendre par d'autres moyens.

Ce tableau met à notre portée les contradictions inhérentes aux systèmes normatifs traditionnel et moderne dans les différents balbutiements de ce dernier. On appelle contradictions une oscillation inquiète tendue entre des choix opposés.

La violence fondée sur le genre dévoile la crise des frontières dans notre société. « Le mot « d'intimité » désigne un espace, à la fois psychique et social, opposé et complémentaire de ce qu'il n'est pas, à savoir les espaces *privé* et *public* »³⁰. L'espace privé est partagé avec quelques personnes proches, alors que le second engage ce qu'on partage avec tous les autres. Cette conception moderne, inscrite dans l'espace, traduite dans les pratiques, les normes et les lois a du mal à voir le jour dans les milieux où il y a violence fondée sur le genre et discrimination sexiste.

Dans ces milieux visiblement on a du mal à répondre à la question : que faut-il voiler que faut-il dévoiler ? Nous avons vu plus haut comment la tyrannie du masculin décide des frontières en vue de maintenir la main mise sur le corps de la femme (épouse, fille...). Les parents de Hanen et de Khawla mobilisent les injures et les insultes (les gros mots) comme dernière arme pour faire taire leur fille. Ce viol verbal semble un recours ultime et impuissant face à une intimité jeune qui émerge et impose un territoire se voulant inviolable. La contradiction se voit dans le comportement du père de Khawla. Il n'ose jamais entrer dans la chambre de ses deux filles, par respect à leur intimité physique, mais les oblige à mettre le haut-parleur quand elles reçoivent un appel. Le téléphone portable comme territoire virtuel conquis de la vie intime ouvre la voie à des libertés illimitées, il est visiblement incompatible avec les formes de contrôle d'un autre temps pour lesquelles seul le corps est accessible, objet de contrôle et de punition. Un jour il s'est acharné sur elle quand elle lui a dit, comme écho de ce qu'elle étudie au lycée et entend dans les médias : « chaque personne a ses choses privées... *khoussoussiya* ». « Le mot *khoussoussiya* l'a mis hors de lui, « je ne veux plus l'entendre ici!! dit-il ».

La même répugnance on la retrouve sur la langue du frère de Hanen, (qui est un gendarme à Kerkennah), lui aussi ne supporte pas celle-ci, « qui lui parle des droits de l'Homme, et de la liberté des putes... ».³¹

Cette résistance farouche au discours des droits et de la vie intime de la femme se laisse entendre mais de façon plus aseptisée, enveloppée dans un discours « sexiste bienveillant »³² pendant le focus group de la cité Ettadhamen (nous y reviendrons).

³⁰ Serge Tisseron, article, intimité, in Le Dictionnaire des sciences humaines, op.cit.

³¹ Hanen a quitté sa région natale, pour aller travailler à Tatawine puis à Tunis, où elle a eu l'occasion d'avoir des activités dans la société civile.

³² Solveig Le Laurain, David Fonte, Pierluigi Graziani, Grégory Lo Monaco, « Les représentations sociales associées à la violence conjugale : de la psychologisation à la légitimation des violences », in Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 3/2018 Numéro 120-119 | pages 211 à 233, <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologiesociale-3-2018-page211-.htm>.

Ici et là les cadres qui servent de repères à l'intimité sont en train de changer radicalement. Faute de pouvoir contrôler en amont les lieux, espaces (relations, objets, passions, portable...) où l'intimité conquiert de nouveaux acquis, les représentants du système normatif traditionnel (en l'occurrence le père de Khawla) mobilisent par désespoir (échec ou ignorance) des formes de contrôle directes. Le récit d'une scène de violence vécue par cette jeune montre cet échec : « un jour pendant qu'il était en train de me battre violemment ma mère s'est intervenue pour nous séparer et m'épargner les coups, il l'a giflée en lui disant: « écarte-toi! tu n'as pas plus de sentiments de tendresse pour elle que moi! ». Une telle phrase trahit le côté pathétique du père qui assiste impuissant, sous les coups de la violence et l'éclat des gros mots, à la chute des frontières qui séparent l'amour paternel de la « vengeance » inutile.

Cette rencontre des extrêmes, entre un conservatisme désuet, et un registre grossier (voire ordurier), déchire le dernier rideau de pudeur entre la fille et son père, et l'expose à la honte d'une sorte « d'inceste verbal ». En effet faute de pouvoir fonder l'intimité comme territoire protecteur, la fin de la pudeur débouche sur la honte, c'est-à-dire sur le scandale. La « pudeur est inséparable de la crainte que quelqu'un ait à notre égard un geste vis-vis duquel nous nous retrouvions sans défense. (...) La pudeur témoigne du fait que des protections sont mobilisées pour prévenir une agression, alors que la honte témoigne du fait que cette agression a déjà eu lieu, (...) et que les défenses ont échoué et que le regard honnisseur de l'autre a pénétré jusqu'au fond de nous ».³³

Le langage notamment obscène dit la violence, punit la transgression, et énonce la norme à observer. Les mots homme et femme ne désignent pas des objets neutres, mais des êtres désirants, figés dans les frontières que le langage porte dans ses significations. Historiquement l'homme s'est emparé des mots pour nommer et légiférer. La femme subit le poids de cette antériorité. L'homme définit la loi morale et politique.

Le mot prostituée guète la femme qui ose s'opposer, se rebeller contre la tyrannie du masculin. C'est un mot qui a débordé le sens que lui donne le dictionnaire pour désigner toute celle qui ose élever la voix. Elle serait hors frontière, chassée du fief des « femmes dans les normes », bnète al aql. Elle sera indigne de tout ce que les normes désignent comme légitime, au premier rang : le mariage.

3. Un paysage normatif assez bigarré

Dans une étude qui a pour objectif d'être une exploration, de donner des coups de sonde qui jettent la lumière sur un problème aussi complexe que la VFG et les normes sexo-discriminatoires, on ne pourrait qu'être prudent quant aux conclusions tirées à partir d'une échelle très large. La nature de l'enquête (qualitative), et les limites de notre échantillon nous obligent à être modestes. Néanmoins certains faits méritent d'être relevés dans l'espoir de les voir plus tard faire l'objet d'une autre lecture et insérés dans un cadre méthodologique et théorique différent.

Les personnes rencontrées et écoutées nous ont donné la chance précieuse d'embrasser des milieux et des régions différentes, El-Menzah, les quartiers avoisinants, la Marsa, la cité Ettadhamen, l'Ariana, Béja, Kerkennah, et de façon indirecte Gafsa et Médenine.

3.1- « Le sexisme hostile »

Les deux éléments d'expression choisis forment la figure de style, le pléonasmisme, qui étale les signes d'une redondance. Car le sexisme, comme le racisme, ne peut être qu'hostile. Le sexisme est une posture envers les sexes, une idéologie qui essentialise ces derniers les intègre dans un système de normes. Il serait hostile quand il affiche ses incohérences, ses contradictions, et par là-même sa violence ne pouvant y mettre de l'ordre et encore moins y remédier. La violence est l'expression extrême de l'hostilité. Le dictionnaire définit l'hostilité comme « attitude d'inimitié envers quelqu'un, antipathie, haine, malveillance ». Donc il s'agit bien d'un sentiment, une prédisposition au rejet, à l'agression. Rappelons-nous le sens de ce mot au pluriel, « hostilités, actes de guerres ». Donc on est loin d'un accident dans les relations autour d'un enjeu qui aurait une solution par négociation et dialogue. C'est plus profond. C'est une posture profonde, qui participe du culturel, des préjugés, de l'inconscient à laquelle l'acteur croit, et pourrait la défendre comme « légitime ».

³³ Serge Tisseron op, cit.

Nous avons des exemples du sexisme hostile dans notre échantillon. Le frère de Hanen, le père de Khawla, les époux des femmes à Gafsa, à Kairaoun, au Sud tels qu'en témoignent Mouna (Sidi Thabet, l'agent social originaire de Gafsa) où elle a travaillé dans un centre d'hébergement de femmes victimes de violences et sans soutien social. Certes les témoignages recueillis en lien avec le Grand-Tunis ne manquent pas de violence, mais nous préférons présenter le tableau de cette façon tant il nous offre des coups de sonde assez suggestifs. Nous y reviendrons.

Le père de Hanen, aujourd'hui décédé, ainsi que son épouse sont originaires de Melloulech, une région rurale de Mehdiya « là la violence contre les femmes est très normale », dit Hanen. Allant vivre après le mariage à Kerkennah, cherchant un gagne-pain plus abondant dans la pêche, le couple a dû se réadapter avec un environnement plus ouvert, moins hostile envers les femmes. « Mon père a mal supporté la naissance de ses filles, se trouvant seul loin des proches et parents, il a été très sévère avec maman et mes sœurs ». Les normes de l'île étaient « trop ouvertes » pour rassurer un père qui avait du mal à se voir responsable d'un « harem », voilà pourquoi le couple s'impatiente d'avoir un garçon. Surveiller les filles, veiller à ce qu'elles aient « une bonne éducation » est le premier souci de la mère, qui est devenue le prolongement du père, « elle surveille mes sœurs aînées, les bat, les injurie... je ne vous dis pas ce qu'elle profère comme mots obscènes contre nous les filles ! ». « Surveiller et punir », pour reprendre le titre fameux de Foucault, la mère, loin d'être solidaire de la cause des filles dans une région qui ouvrent les voies d'une éducation plus édifiante qu'ailleurs, la voilà qui adhère à l'idéologie du père, souvent en mer, et veille sur l'observation de normes masculines héritées de Melloulech.

Tel est le tableau des normes où le frère de Hanen a vu le jour. Nul hasard s'il reste jusqu'à aujourd'hui l'allié indéfectible de sa mère, elle l'appuie bien que les filles, chassées de la maison du père, lui soient beaucoup plus obéissantes, respectueuses et utiles.

Dans cet exemple, le sexisme hostile règne à partir d'un héritage, d'une fracture (une famille éclatée) et un terrain reproductif (une mère inscrite dans l'idéologie patriarcale et un frère qui a tout intérêt à chasser les sœurs et à régner sur la famille comme un roi sans royaume, il ne faut pas oublier qu'il est un gendarme à la retraite, qui incorpore les clichés de son métier, exercé dans les pires périodes de l'histoire du pays. Il bat sœurs et épouse, et fréquente des maîtresses, allant jusqu'à menacer l'une de ces dernières de partager sur la toile des scènes vidéo enregistrées à son insu dans des moments d'intimité avec lui (la victime est venue chercher solidarité chez Hanen, qui a promis de l'appuyer quel que soit le scénario que l'affaire prendrait). C'est un homme qui étale l'hostilité sexiste, comme on le voit autour de lui, recourant à tous les registres de la violence contre la femme : coups, insulte, humiliation et harcèlement.

Le père de Khawla semble puiser son sexisme dans le fond d'une culture régionale. Dans plusieurs régions du pays notamment en l'occurrence au nord-ouest, le sexisme (femme battues, déshéritées, exploitées au travail) est un phénomène assez courant. Khawla parle de cela dans le village où elle habite, une solidarité masculine sans faille héritée de génération en génération. Nous avons vu plus haut la solidarité que le père a manifesté vis-à-vis de son frère quand il a rendu une fille de la région enceinte. Khawla dit « la pauvre bercée d'illusions, puis une fois l'affaire étouffée on s'est débarrassée d'elle, je ne pourrais même pas imaginer ce que serait leur réaction si elle avait été de la famille ! En y pensant, j'en ai la chair de poule! ».

Khawla et sa sœur sont battues pour des « fautes » de moindre importance : sortir rencontrer une copine sans prendre l'autorisation, continuer à fréquenter une voisine dont on dit qu'elle ne plaît pas au père, parler avec un camarade de classe dans un coin. Quand elle est battue et que la mère essaye d'intervenir le grand-père dit à celle-ci « laisse-le l'éduquer **خليه يربيه** ». Il faut préciser que le verbe **ربى** ici dérivé dialectal d'éducation, n'a plus le sens noble d'édifier, inculquer des valeurs, mais « être puni, pour ne plus désobéir ». Même en dehors du sexisme, ce mot est employé couramment dans le sens de : tirer la leçon d'une mauvaise expérience. Ce sexisme régional est d'autant plus hostile qu'il installe des frontières artificielles entre les deux sexes. Dans ces régions où la vie citadine est dépourvue d'espaces de loisir et de cohabitation où la mixité pourrait prendre son élan et donner aux deux sexes la possibilité de vivre des expériences et des pratiques qui feraient évoluer les mœurs et les normes, seul le lycée reste un lieu de fréquentation, d'où la plus grande surveillance dont les jeunes feraient l'objet. Khawla et sa sœur en payent les frais.

Dans un tel espace les représentations sur l'honneur et la sexualité se figent et prennent un aspect brutal et agressif. Très peu de sociabilité entre homme et femme, le père et le frère sont les gardiens de l'honneur avant de faire passer la fille à son mari qui reproduit l'hostilité sur elle et sur la fille qu'elle verra le jour. Le paradoxe dans ces milieux c'est la proximité bizarre entre, « pudeur », violence physique et obscénité monopolisée par les parents. Comme la mère de Hanen, celle de Khawla s'inscrit dans l'idéologie masculine qui soutient l'honneur de la famille (car en dehors de celle-ci elle se verrait exposée au vide) telle que la norme masculine le définit. Quand elle se déchaîne sur ses filles « elle excelle dans le choix des expressions obscènes et gros mots », nous dit Khawla. Bravant tous les interdits quand celle-ci est allée à la gendarmerie porter plainte contre son père qui l'a très violemment battue, sa mère fautive de pouvoir s'y

opposer, l'a accompagnée « pour qu'elle dise plus tard aux voisins et belles-sœurs que c'est elle qui avait porté plainte contre son mari, et non moi, ce qui serait grave dans la région ». La mère inverse les rôles et simule la norme de la région car « il est plus courant de voir une épouse battue aller porter plainte contre son mari mais quand c'est sa fille qui le fait, c'est grave! ». Grave, car le père serait déshonoré et la réputation de la fille serait ruinée. Car tenir tête au père (au symbole de l'autorité) c'est s'exposer à se voir déserté par les prétendants au mariage dans sa région où tout le monde connaît tout le monde. Une rébellion sacrilège. En effet quelques jours plus tard Khawla a quitté la région pour venir vivre à Tunis, ses relations avec son père sont rompues, lors des rares visites qu'elle rendait aux siens, aucun échange entre eux n'a eu lieu. « Quand je tente de m'approcher de lui pour l'embrasser il fait un geste de sa main sans dire un mot, voulant dire : arrête-toi là pas un mot! ».

Le sexisme hostile à l'origine de tels dégâts dans la famille, ruine toute sentimentalité entre ses membres. Ni dans la rue ni au sein de la famille les affects ne trouvent l'espace de nourrir les germes d'une sentimentalité douce, innocente, chaleureuse. La distance imposée par les normes traditionnelles réduit l'échange aux banalités quotidiennes, au silence, ou à l'agressivité.

Une fille sommée à rendre compte de ses faits et gestes, à étaler son intimité en ouvrant le haut-parleur de son portable (à l'exemple de Khawla) finira par voir le père ou le frère comme le représentant d'une police, d'une autorité qui traque son intimité dans les recoins les plus voilés. Non que ces personnes n'aient pas de sentiment les uns envers les autres, mais le socle sur lequel se dresse la répartition des rôles et des pouvoirs dans cette configuration condamne la voie qui laisse l'amour germer et s'exprimer. Le père aveuglé par les préjugés bat la fille qu'il aime, et celle-ci fuit le père qu'elle n'a pas pu aimer.

Le sexisme hostile, comme viol des sentiments, est illustré par une scène que Hanen professeuse de musique raconte, elle a eu lieu quand elle était au collège de Al Alya un petit village agricole du gouvernorat de Bizerte. Un jour elle avait au programme d'initier les jeunes de la huitième au chant, elle leur fait écouter des chansons de Feirouz qu'ils doivent apprendre et chanter en classe. Un de ses élèves, tombé sous le charme des paroles douces des chansons de la diva, qui expriment des sentiments ouverts sur autrui l'accueillant avec chaleur, s'est exclamé spontanément pour lui dire non sans étonnement et déception : « pourquoi madame nous nous ne disons pas entre nous en Tunisie des paroles aussi belles ? On n'arrête pas de se disputer! ».

Bien qu'elle lui ait répondu, Hanen déclare avoir été émue face à une réaction qui dépasse son cours et la renvoie elle aussi aux brisures de sa propre famille. Ce jeune garçon semble mettre le doigt sur les graves dégâts de la violence dans les relations personnelles, qui condamnent enfants comme adultes à étouffer les sentiments sincères que les uns éprouvent envers les autres.

La tyrannie du sexisme hostile qui transfère ses sentiments sur la figure de la mère, sature par les formes de violence l'espace des échanges, au point d'étrangler, chez la jeune fille notamment, toute sentimentalité, ne lui laissant à sa portée que la pudeur déçue ou la rupture violente.

Ailleurs ce sexisme hostile prend des formes un peu plus différentes. Les propos de Mouna qui a travaillé dans ce secteur durant des années et a participé à des enquêtes sur le sujet, nous donne un témoignage précieux bien ancré dans le vécu de la région du Centre. Il s'agit d'un sexisme qui prend appui essentiellement sur la structure tribale et son mode économique et social. Ici comme au Nord la vie publique des femmes est très réduite. La dépendance de la prise en charge du mari ou de la famille est presque totale. Les hommes et les femmes puisent les normes de la vie entre sexes dans la culture locale fondée sur les liens de clans et tribus.

Le clivage citadin/ rural (de la ville de Gafsa) est très présent. La femme déçue par son mariage, n'hésite pas à dire « c'est de ma faute! j'ai cherché un mari en dehors de mon clan! ». La solidarité tribale étouffe des pratiques rarissimes ou absentes ailleurs, telles que les mariages des jeunes filles très jeunes, ou le mariage coutumier ou la polygamie, voilé toujours par l'argent et la complicité du groupe « un époux riche, recourt au mariage coutumier, pour ne pas divorcer de sa femme avec laquelle il n'a pas eu d'enfants ». Les femmes qui cèdent leur part d'héritage à leur frère sont la majorité. La norme semble être la tradition de les générations précédentes, « je ferai comme ma tante paternelle, elle a cédé sa part à mon père! ».

Dans le Bassin minier, les salaires sont assez importants par rapport au reste de la région. Cette aisance nourrit chez les hommes la tentation la plus élémentaire qui est d'aller chercher des plaisirs sexuels auprès de femmes de passage. Les épouses trompées se voient par leur réaction reproduire le même système qui les agresse. Les proverbes qui justifient la soumission sont nombreux. Il me bat mais il rentre avec un couffin (chargé)³⁴.

Elle s'évertue à exhiber ce que « lui offre » pour faire taire les jalouses de son entourage et voisines. Pour elle la seule honte c'est la femme délaissée à la pauvreté. La réussite-consolation pour elle est le fait d'avoir le nécessaire et davantage comme « preuve d'attention » de la part de l'époux. Le sexisme hostile face à la faillite du couple devenu coquille vide, s'investit dans les apparences pour réduire la femme au silence. La métaphore animale résume cette faillite et intronise l'homme comme le roi auquel on se soumet par la vertu de l'idéologie patriarcale : *jamais un lion ne dévore sa lionne*.³⁵

L'image empruntée au registre du monde des félins tente en vain à restituer l'honneur bafoué, et console la femme qui a tout perdu sauf la vie (elle n'est pas dévorée!).

La discrimination sexiste prend un visage plus discret, tant incrusté dans le paysage des villages et des campagnes. Radhia est une dame activiste de la société civile, à la tête d'une association qui s'intéresse au problème de l'écologie, l'environnement et la nature. Un centre d'intérêt focalisé essentiellement sur la femme et l'enfant. Elle nous a parlé longuement de ce que la femme rurale endure dans son effort pour faire face à un environnement naturel dur, peu complice pour lui faciliter ses démarches quotidiennes en vue de subvenir à ses besoins.

Radhia a eu droit à dévoiler les dessous d'une image, voire d'une scène de carte postale, folklorique, que les chansons célèbrent comme source de « beauté bédouine ». La femme qui porte sur le dos une gargoulette, ou conduit l'âne durant plusieurs kilomètres pour remplir l'eau qui servira aux besoins domestiques les plus divers, est quasi quotidienne. Sur son trajet elle ramasse les branches sèches et autres morceaux de bois pour allumer le four traditionnel, la tabouna et préparer le pain. Ce contrat scellé avec l'eau et le pain pèse sur la femme rurale. Aussi loin qu'on remonte dans le temps historique, l'eau, le pain, le four et les nombreux kilomètres parcourus tous les jours, hiver comme été, figent dans le paysage cette scène dont les contours sexistes semblent effacés pour toujours. Quelle autorité aurait décidé jadis ce partage inégal, en attribuant à la femme le devoir d'aller chercher loin de chez elle l'eau et le bois sec? « La situation est de plus en plus grave depuis ces dernières années, car avec les sources d'eau qui tarissent les femmes parcourent les pistes et les plaines, sous le soleil ou la pluie pour remplir des bidons et des citernes ».

Tout se passe comme si le partage des rôles entre homme et femme ruraux obéissait à des décisions immémoriales, venant de très loin les incrustant dans la chair des habitudes et des pratiques, comme une seconde nature que personne n'interroge ou pense remettre en question. Les femmes qui partent en groupe au puits du village, lieu de bavardage et d'échange de nouvelles... ces formes de socialités féminines que les clips et les cartes postales entretiennent comme de « belles scènes », décor heureux pour les touristes de l'intérieur et de l'extérieur, cachent un sexisme latent. Cette corvée quotidienne éternise l'abîme qui sépare les rôles et interdit toute contamination.

Le sexisme hostile affiche la norme et déclare la guerre à celle qui la transgresse. Il dit tout haut l'origine de sa norme. Il parle en tant qu'homme qui n'autorise pas à sa fille, femme, sœur de dépasser les frontières qui mettent « en danger l'honneur masculin ». Il n'explique pas, il donne des ordres, surveille le corps, demande des comptes.

La violence et les normes sexodiscriminatoires étouffent toute sentimentalité au sein de la famille. Aucune sociabilité entre les sexes, on parle pour se défendre ou pour se disputer, le souci de surveiller la norme par l'effet de la violence porte le masque de la haine entre victime et auteur de violence.

La soumission intériorisée dans beaucoup de régions et milieux épouse les reliefs de la culture tribale et clanique. L'homme érige son sexisme sur substrat culturel ancestral, médiatisé par le regard inquisiteur du groupe. Les femmes reproduisent le plus souvent cet héritage, notamment par la figure de la mère, qui est soit complice, soit témoin passif.

3.2- Le sexisme bienveillant

Comme le sexisme hostile est un pléonasme, cette expression est un oxymoron, une figure de style où la juxtaposition des mots ayant un sens contraire produit un effet de sens, ou un sens second qui dépasse la contradiction apparente, comme par exemple : le sublime horreur, la sombre clarté, le silence éloquent.

Le recours à cette figure de style ici ne participe pas de l'ornementation (faire beau!), il a une valeur opératoire nous permettant de dévoiler ce que le sexisme, consciemment et le plus souvent inconsciemment, tente de cacher comme violence, stéréotypes et représentations derrière une argumentation qui se veut et se croit cohérente.

Dans le focus group de la cité Ettadhamen, on voit une nette expression du sexisme bienveillant, de jeunes adultes tentent de réconcilier les normes de la tradition avec ce qui leur semble le modèle d'un homme ou femme « moderne ». Ici le slogan « la femme est femme et l'homme est homme », perpétue une séparation et un abîme car la différence est perçue par-delà des présupposés présentés comme ne faisant aucun problème. Parlant de l'éducation des jeunes filles, la tolérance qu'on leur accorde dépend de la « confiance » qu'elles ont avec leurs parents. La confiance ici est un mot qui cache le sexisme et la discrimination, il désigne le respect du compromis, des valeurs du père et du frère.

La fille ou l'épouse serait digne de « confiance » aussi longtemps qu'elle agit à l'extérieur conformément à ce que les hommes considèrent comme étant la bonne conduite. En d'autres termes ce qu'ils appellent confiance est le pacte de la soumission. On est loin de la confiance conçue comme reconnaissance de l'autonomie de la femme et de la jeune fille, comme posture individuelle qui lui accorde la liberté d'adopter des idées et des comportements qu'elle juge conformes aux valeurs auxquelles elle croit, du moment qu'on la juge responsable.

Le sexisme bienveillant utilise des mots pour éviter de décrire la réalité par d'autres qui dénoncent et mettent à nu la violence. *Hzara*, jalousie, *rjoulya* autant de mots, sont proposés chargés sémantiquement de sens positifs, pour cacher ce que le contrôle, les restrictions, la discrimination imposent comme violence. Si Farès s'oppose à ce que sa sœur aille poursuivre ses études loin de sa famille, il dit assimiler cette interdiction non à la violence mais à « la frustration ». Car pour lui comme pour d'autres représentants du sexisme bienveillant, la violence se réduit aux coups et aux insultes c'est-à-dire à l'expression la plus directe. « Si j'interdis à ma sœur, ou que ma mère s'oppose à une décision que j'ai prise, c'est par amour, par souci pour elle, on a peur pour elle, et ceci n'est pas discrimination ni violence, après tout, si elle renonce elle ne va pas en mourir! ».

Avoir soi-disant des soucis pour elle, autorise au frère et aux parents de lui imposer les limites et les restrictions sur la tenue, les sorties, les fréquentations et les choix de vie .. « Nous sommes arabes et musulmans quel homme accepterait d'exposer sa sœur ou sa femme aux regards vicieux des jeunes dans les cafés et dans la rue! La *Hzara* n'est pas de la violence ». Sourour (participante enchaîne sur ce discours pour dire que l'homme doit « avoir le regard sévère, car un homme mauviette sincèrement est décevant! »³⁶. *Halawissa*, ce mot qui fait rire les personnes présentes, est synonyme d'efféminé, effacé. Il y a une seule manière d'être « un homme ». « L'amour », « le souci », « la protection »... on les présente et on leur donne le sens des « valeurs » qui voilent à l'arrière-plan la violence des comportements quotidiens, elles seraient la « garantie des bonnes intentions » des hommes envers les femmes, - « quelle femme ne souhaiterait pas avoir un homme *hazzar*, dit Rawya- »- et non comme l'expression unique que l'idéologie patriarcale mobilise pour maintenir la mainmise sur la femme.

Le discours ici fait un transfert de normes, en jouant sur les frontières. On survalorise une virilité prétendument arabe, où la sévérité, l'interdiction, la violence verbale seraient expression d'amour et de jalousie. Car en dehors de cette « norme virile » la femme « risquerait » de partager la vie avec un homme effacé sinon efféminé. D'ailleurs Ahmed s'oppose à ce que la famille tienne à faire participer le garçon aux tâches ménagères. Il cite l'exemple d'un copain à lui d'adolescence qui « à force de fréquenter ses sœurs et d'être impliquée dans les travaux ménagères il a fini par... parler comme les femmes ». Il n'est pas contre le fait que le garçon assume les mêmes tâches que sa sœur, il ne s'oppose explicitement pas à l'égalité comme valeur, la « bienveillance » le lui interdirait, mais si le risque encouru toucherait plus tard « l'orientation sexuelle du garçon » alors la prudence au nom de *rjoulya* s'impose!. La norme est de garder la distance intacte avec le monde féminin à la maison. Le garçon, comme l'époux, pourrait prendre part de temps en temps aux tâches domestiques, comme des parenthèses « d'égalitarisme » qui confirment la norme patriarcale sans remettre en question sa permanence ni la hiérarchie qu'elle éternise. Ce sont les mêmes parenthèses, une concession du masculin au féminin, que plusieurs époux exhibent : « oui, pourquoi pas. Il n'y a aucune gêne à ce que j'aide ma femme, dit Farès, la pauvre! Elle assume beaucoup de responsabilités, il ne faut pas être égoïste quand même! ». Une bienveillance qui ne remet pas en question une fois pour toutes la hiérarchie, mais laisse à l'homme le privilège d'évaluer le moment d'insérer au sein du quotidien une dose de « générosité » et de partage.

Ni l'époux, ni le garçon ne doivent s'investir au point de bousculer les frontières entre l'espace public, à l'extérieur, et celui de la maison « royaume de la femme ». Un garçon qui côtoie trop sa mère et sa sœur, finirait par « être contaminé » par leur douceur, leurs gestes, les manières. Père et mère, consciemment ou inconsciemment gardiens de virilité, ferment ainsi les yeux à la maison sur les négligences, le non-respect de l'ordre, de l'hygiène que manifeste le garçon au quotidien... autant de « traits viriles » éveillent dans l'inconscient le monde viril de l'armée, rassurent quant au profil sexuel du garçon.

La tyrannie des extrêmes, dictée par une représentation binaire de la sexualité, fige l'éducation des filles et des garçons dans des modèles irrécyclables. La séparation, la distance, la hiérarchie rassurent mais l'égalité, la proximité dérangeant, perturbent, déstabilisent les pouvoirs. La proximité avec les femmes (sœurs et mère) risque de faire perdre au garçon ce qu'il a de précieux, sa virilité.

Ainsi du côté de la femme : mollesse, douceur, chaleur... du côté de l'homme : rudesse, raideur, brutalité... Ces attributs dépassent la répartition des sexes pour s'inscrire dans la perception de soi, des objets, des lieux et des rôles. Dans l'imaginaire collectif les unes et les autres de ces « qualités naturelles » auraient été définies et distribuées depuis des millénaires entre sexes une fois pour toujours par on ne sait quelle divinité transhistorique. Malheur à celle ou celui qui tente de s'approprier « les attributs naturels » qui appartiennent à l'autre sexe !

Essentialiser ainsi les identités et leurs attributs finit bien sûr par étouffer les sentiments en famille, au nom de la pudeur, et condamne l'échange à se réduire aux banalités sinon aux disputes.

Le sexisme bienveillant utilise des mots qu'on croit avoir un sens définitif, clair, et unique : identité arabo-musulmane, hzara, virilité... Il n'est pas rare que le passé ou la religion soient cités ici ou dans d'autres rencontres. Il s'agit d'un passé anhistorique, idéalisé, fantasmé réduit à des scènes, des hadiths, décontextualisés cités pour meubler les défaillances d'une argumentation à court d'idées face à la crise des relations entre sexes dans la société.

Ce passé et ses valeurs, par la voix des jeunes de la cité Ettadhamen, sont conçus comme un devoir-être, ses adeptes semblent dire : il faut agir comme jadis, l'homme arabe et musulman est celui qui protège la femme, jaloux d'elle, la soumet à son autorité poussée par la virilité, l'honneur, le souci de lui offrir sécurité, bref c'est sa manière « d'être amoureux ».

La norme amoureuse ou sentimentale ou éthique ainsi décrite et défendue tourne le dos à la réalité qui a changé et n'arrête pas de changer, refuse de voir la misère (sexuelle, sentimentale etc.) pour se réfugier dans l'idéal rêvé tant qu'il émane « d'une intention saine ».

3.3- Le moralisme

Le moralisme ne désigne pas le courant philosophique qui réfléchit sur le fondement de la morale. On désigne ici par moralisme toute tendance qui réduit la complexité du réel et des faits humains à des solutions morales qui masquent les racines des injustices et des conflits au profit d'un consensus précaire qui semble pacifier les esprits et dépasser les contradictions.

Le moralisme dans nos rencontres est présent sur la langue de plusieurs participants. Il refuse de mettre à ciel ouvert les intérêts des uns et des autres et propose, voire impose aux différents acteurs un ordre moral qui semble réparer les dégâts et réconcilier les personnes en conflit.

Hanan raconte comment sa sœur est allée porter plainte contre son frère qui l'a battue, lui causant des fractures. Ce dernier étant gendarme à la retraite, est connu parmi les gendarmes de la région. Le chef de poste, pour le protéger et décourager les sœurs à porter plainte, appelle leur mère pour faire pression sur elles « au nom de l'honneur de la famille, le sentiment de la fraternité, etc. ». Le même recours aux valeurs de la tribu et du clan à Gafsa impose un moralisme, dont parle Mouna, qui décourage les femmes à porter plainte contre leurs époux ou réclamer leur part de l'héritage. Leila a eu sa part à ce moralisme devant la police quand elle est allée porter plainte contre son mari, certificat médical à l'appui, qui a eu des attouchements contre sa fille de quatre ans, alors qu'il était sous l'effet de quelques drogues. « Madame, c'est le père de vos enfants, soyez sage, vous croyez qu'il serait capable d'un tel fait ». Puis elle a eu droit à un discours sur l'harmonie de la famille du couple et la nécessité de voir les enfants grandir auprès de leurs parents « unis ».

Dans le focus group de la cité Ettadhamen, nous avons un exemple de ce que le propos moraliste semble pouvoir donner comme cohérence : Ahmed : « je crois que l'homme est l'homme et la femme est la femme! chacun doit respecter l'autre, pas de respect pas de vie commune! personnellement si ma femme arrive à me convaincre de son avis je serai prêt à l'adopter, pourquoi pas ? Mais si elle n'y arrive pas c'est l'avis de l'homme qui sera adopté ! ».

La dernière phrase de ce propos pourrait nous éclairer sur le contenu « du respect » affiché au début, et que chacun doit à l'autre. Un respect qui ne perdrait pas de vue la hiérarchie qui réduit le recours à la soi-disant « discussion » avec la femme à une formalité de passage, une concession de façade. Puisque l'avis de la femme, quand bien même écouté, ne sera jamais convaincant, elle finira en tout cas par se soumettre à la hiérarchie des avis « l'homme c'est l'homme et la femme c'est la femme... et l'avis de l'homme sera adopté ».

Cette idéologie sexiste cache derrière son moralisme les signes de son incohérence, il y a discussion, écoute de la femme et respect ... mais sur la base d'un ordre normatif qui présuppose l'homme comme détenteur du dernier mot, « Moi! Un Djelassi authentique *horr* je laisserais ma femme m'imposer le dernier mot ! (*tmachi cliya kilmitha*) auquel je dois me soumettre! » rapporte Mouna de ce qu'elle a vu dans le centre où elle travaille.

Sami, coiffeur à Ezahra recourt à un psychologisme spontané pour justifier l'éternel conflit entre homme et femme au sein du couple. Pour lui les femmes « sont bavardes, futiles, têtues et naïves... capables de vous rendre fou si vous tenez tête à leur caprice ». Certes il y a des femmes « *Arjil* plus braves que beaucoup d'hommes, mais la majorité est la cause des malheurs des familles ». Cette minorité de femmes dont on mesure les mérites par la norme masculine, *arjil*, semble l'exception qui confirme la règle.

La liberté acquise par la femme dit-il est la cause de tous les malheurs, le duel au sein du couple est au profit de la femme, il est coiffeur et ses clients lui racontent leurs histoires et celles des autres. Autrefois (les années 1960) les femmes respectaient les hommes et elles étaient en retour respectées chez elles et dans la rue, aujourd'hui la liberté les expose au célibat, à la violence et au divorce. Quand les normes ne sont plus celles de nos parents, la morale selon lui perd ses repères et les femmes osent transgresser les frontières, il me donne un exemple: « un de mes clients a divorcé car sa femme l'a poussé à l'extrême limite, l'été dernier elle lui a proposé d'aller assister avec quelques amies au concert de Raghieb Alama! Vous imaginez! le pire c'est que le mari devrait entre temps garder les enfants à la maison ! Autrefois la femme appelle son époux « *si flen* » devant les voisins, elle n'osait pas hausser le ton, aujourd'hui, c'est elle qui prend des décisions et négocie avec le maçon, le plombier.... en sa présence !...».

Le sexisme n'est pas que malveillant. En cherchant une cohérence il devient « bienveillant ». Le moralisme et le religieux lui servent de ressource et d'habillement. Il ne refuse pas l'égalité, ni le partage, mais les inscrit dans le cadre d'une hiérarchie qui n'est pas perturbée, car la règle veut que la femme subisse et l'homme intervienne pour alléger le poids de la peine subie. L'homme reconnaît à la femme sa peine sous forme de concession. Il recourt à la citation de l'autorité religieuse pour souligner la cohérence et la sincérité de son argumentation. Il cite le passé, le prophète et le Coran. Citations atomisées qui renvoient à un passé idéalisé voire fantasmé, il part du devoir-être pour justifier l'être, la réalité injuste.

Le moralisme enveloppe les faits violents dans le voile des bons sentiments, les normes injustes qui perpétuent le sexisme et protègent l'auteur de la violence. L'honneur de la famille, la cohérence de la famille, la fraternité, les bonnes mœurs, hzara, rjoulya... autant de mots couvrent l'ordre patriarcal en prétendant afficher les bonnes intentions.



4- L'affranchissement difficile ou le système normatif « moderne »

Nous avons suffisamment exploré plus haut les traits du système normatif traditionnel dans ses versions hostile ou bienveillante. Face à ce système nous avons eu droit à écouter des voix différentes, nous les appelons « modernes », non qu'elles se désignent ainsi, mais parce qu'elles s'inscrivent plus ou moins franchement dans la rupture, dans l'affranchissement, du moins dans le dépassement.

Les jeunes dames et filles ayant eu des épreuves de violence, comme Leila et Hanen et à un moindre degré Khawla, tiennent un discours assez cohérent et conscient de s'inscrire dans un horizon autre que celui qui leur a fait subir des épisodes douloureux. Deux jeunes filles célibataires et une femme divorcée, elles vivent seules, faisant face au quotidien à des agressions diverses. Les épisodes vécus ont forgé en elles un côté tenace qui ne recule devant rien. La rupture avec l'époux, (Leila), avec la famille (Hanan) leur a donné une autonomie financière (sauf pour Khawla) et non psychologique ou sentimentale rassurante. Aucun enthousiasme pour s'engager dans une relation de couple sérieuse, elles sont trop désenchantées pour y croire. Leila se console en s'investissant dans son métier (elle dirige un salon d'esthétique), qui lui permet de vivre à l'abri des besoins, et l'éducation de ses enfants. Hanan célibataire à 40 ans, enseignante engagée dans le travail syndical qui, dit-elle, lui permet de s'épanouir et de se construire. La stratégie de la première et la seconde consiste à ne pas céder au ressentiment, et à se reconstruire ailleurs. En évoquant le sexisme et la violence, elles ne semblent pas optimistes, il faut se défendre, et ne pas prêter le flanc ; pour le reste elles sont sans illusions. « L'enracinement de la culture patriarcale est profond, il est incarné par la famille, l'école, la police, les médias... à quoi bon y tenir tête » dit Hanan.

Les jeunes d'El Menzah nous donnent l'impression de vivre dans un ghetto. Tous déclarent vivre avec des parents qui forment des couples harmonieux. Le périmètre de leur quartier leur donne l'idée d'expérimenter un mode de vie réduit à un espace délimité. La liberté de penser et d'agir l'expriment spontanément sans idéologie ni engagement et encore moins des références culturelles qui en font une cause. S'ils font des concessions quand ils quittent leur quartier, (habit, heures de fréquenter tel ou tel lieu...) c'est par pur pragmatisme. Il ne faut pas bousculer les normes (de la tenue, de la manière d'agir en couple... au lycée, en ville ou en se rendant à des quartiers d'un autre niveau social...), sous peine de s'exposer à la violence (verbale, physique...). Ils le constatent quand des jeunes du quartier Ibn Khaldoun viennent les côtoyer dans un salon de thé situé à el-Menzah. La proximité est gênante, disent-ils « nous n'avons pas les mêmes manières de s'asseoir, de s'habiller, de s'amuser... ».

La mixité ici est vécue sans obstacles ni excès et encore moins transgression. Ici il serait intéressant d'aborder le statut du discours religieux dans les différents groupes rencontrés.

Le groupe de la cité Ettadhamen tient un discours structuré autour de la tradition religieuse (on cite des hadiths, des versets, on se réfère à une norme bien formulée qu'on doit respecter). La référence religieuse ailleurs est présente-absente si l'on peut dire. Les jeunes de la Marsa et d'El Menzah dénoncent certes la violence et le sexisme dans la société, mais sans se référer dans leur argumentation au rôle de la tradition religieuse qui les structurent -violence et sexi à des degrés divers.

Ils adhèrent à des normes nouvelles mais sans s'inscrire ni dans le discours de la libération (quelle qu'en soit la référence) ni celui de la rébellion (contre la tradition, la religion). Hormis à la cité Ettadhamen, la religion est très superficiellement évoquée, elle n'est ni adversaire ni allié.

Rachid et Mehrez (retraité de l'enseignement secondaire, marié sans enfants), certes adultes nourris par l'ambiance des années 1980 et 1990 sans en afficher les idéologies, nous mettent face à une posture assez mitigée. Rachid est un père de 50 ans, pour lui la religion est un réservoir culturel qui ne lui inspire pas autre chose de normatif, néanmoins il adhère à des normes modernes, notamment au niveau des comportements individuels, sans se référer à des références qui annoncent une rébellion contre la tradition. Il est comme Mehrez, adeptes d'une synthèse peu tenable, pudeur respect formels des normes d'une part et adhésion réaliste aux normes modernes conquises ou imposées par les techniques, les médias, etc. (la vie privée, l'autonomie dans les choix sexuels, etc.).

On est très loin de la configuration des décennies précédentes quant à l'arrière-plan des débats sur la société, la sexualité, la libération des femmes il y avait des discours et des références (traditionnelles, féministes, de gauche, libérales) qui structurent le positionnement des uns et des autres.

Les normes « modernes » ont ceux qui les représentent. Celles qui sont pour la rupture, pour la reconstruction de soi ailleurs en dehors des cadres qui reproduisent les normes traditionnelles. Elles défendent l'autonomie, mais sans en faire une cause d'engagement.

Le désenchantement décourage tout engagement. Pour elles, pas d'optimisme quant à la guerre contre le sexisme, il faut se défendre et défendre son territoire. La tradition et son corollaire la religion ne sont pas nommées comme origines culturelles d'un imaginaire sexiste. La religion n'est ni adversaire ni alliée. Faute de pouvoir désigner un ennemi, la lutte pour les normes et les valeurs modernes auront du mal à devenir une cause.

5- Du côté de l'école

Quel que soit le jugement qu'on porte sur l'école et la crise qu'elle vit, elle reste une institution de socialisation incontournable, les jeunes y passent plusieurs heures par semaine et y sont exposés à des contenus (savoirs, savoir-faire, normes et valeurs) que les enseignants jugent formateurs et essayent de transmettre.

Nous avons rencontré en guise d'exploration, quelques enseignants des matières littéraires (philosophie, arabe, anglais et français). Le choix s'explique par le fait que ces matières, de manière directe ou indirecte, abordent les questions de genre, de normes et se positionnent par rapport à l'échelle des valeurs.

Ces matières sont les vestiges de ce que jadis on appelle les humanités. Ils auraient pour vocation de transmettre à l'élève des contenus en rapport avec le patrimoine culturel (littéraire...) et des valeurs présentées comme édifiantes du goût et de la personnalité. Les programmes officiels les présentent comme gardiennes de l'identité culturelle.

Nous partons d'une hypothèse précise : l'élève en matière de genre, normes valeurs et images est exposé globalement à trois sources qui agissent sur son esprit de façon différente et à des degrés très inégaux. Le monde familial et de son entourage immédiat ; le monde des médias (télévision, Instagram, ...) et enfin celui de l'école. Bien entendu ces trois milieux sont loin de couvrir le monde qui agit sur l'élève. Si ce dernier passe des dizaines d'heures par semaine en classe exposé à des contenus conçus en vue d'être transmis, il serait intéressant de décrire et d'évaluer le statut de ce contenu ailié qu'en soit l'efficacité.

À l'école, en l'occurrence au lycée on parle de la femme, directement comme problème social à travers des modules sur les mœurs, l'émancipation, la liberté. Ce module, nous disent les enseignants rencontrés, devenu classique, est présent dans les différents programmes depuis les années 1960. Les textes choisis et les problèmes abordés reprennent avec plus ou moins de fraîcheur les questions du travail de la femme, de son rôle à la maison, de l'égalité... À ce niveau les cours d'arabe, de français ou d'anglais recourent à des références authentiques, littéraires d'auteurs plus ou moins reconnus, les enseignants des années 1970 et 1980 se rappellent les manuels de textes choisis de journaux de magazines dont la valeur langagière est très discutée.

Aujourd'hui par souci de concilier forme et contenu on propose des textes supports ayant une valeur culturelle, mais « qui sont nettement en écart avec la sensibilité de l'élève » (Samia). On parle de la femme aussi dans les récits, les poèmes classiques (l'amour platonique *al-hob al-codhrî*) ou contemporain (Nizar Qabani) ou Mahmoud Darwich. Il y a des questions du genre dans les récits de Najib Mahfoudh et les Nouvelles de Maupassant.

Lamia et Samia, professeures d'arabe, sont d'accord sur le fait que le programme véhicule des images de la femme qui répondent à une certaine cohérence culturelle, mais en net écart avec « la grande confusion de références qu'on trouve à l'extérieur de l'école » (Lamia). Certes le propre de l'école est de manipuler des connaissances assez stables, bien situées par rapport à l'histoire. Néanmoins « la vitesse du changement en dehors de l'école est telle qu'il est devenu difficile de donner à l'élève un contenu qui puisse l'interpeller ».

Nos interlocutrices essayent de mettre l'accent sur les programmes indépendamment des problèmes pédagogiques.

Samia parle de la difficulté voire l'impossibilité aujourd'hui de transmettre le monde que décrit la poésie arabe classique du moyen âge dont la langue et les images n'éveillent qu'indifférence voire rejet chez l'élève. « Ni la femme aimée ni l'amoureux de cette poésie ne touchent le jeune dont l'érotisme et les sentiments ont vu le jour dans un monde construit par l'image » (*Lamia*).

Certes l'effet esthétique reste le souci de l'enseignant dans la lecture d'un poème classique, mais l'épaisseur du temps qui nous en sépare opacifie les images et les voix qui viennent de très loin. En d'autres termes si le cours d'arabe tente de transmettre une valeur à travers l'enseignement des textes classiques du moyen âge, c'est sûrement celle du bon goût pour les sentiments nobles, les belles expressions... Une telle gageure est loin d'être réaliste. Samia dit que l'image qui se dégage de la littérature classique est celle de la femme belle, dont on insiste sur les formes généreuses... elle est un pur corps comme si elle était incapable de réfléchir d'exprimer d'autres aspects de sa personnalité. Un corps qui n'a rien de réaliste, une beauté formelle idéalisée par le regard de l'homme et du coup elle cesse d'intéresser les élèves. On évoque aussi les valeurs de la tribu, l'honneur, la pudeur comme elles sont conçues jadis.

Si la femme dans les textes classiques est vue, aimée et décrite du côté de l'homme, elle est une figure dont on n'entend pas la voix, « la modernité littéraire se charge de lui donner droit à la parole » (Lamia). Les manuels depuis quelques décennies, se sont ouverts sur un corpus plus récent, Samia est contente de voir dans le manuel de la troisième Sciences des textes de Nawal Saoudaoui et Ahlam Mustaghanmi, des voix féministes qui « sont discordantes par rapport au reste des voix masculines ».

Pour Samia, la femme-corps domine et étouffe voire efface la femme regard, rêve, rébellion.

Pour Samia comme pour Lamia les textes restent dominés par le regard, la voix des hommes, même quand l'image est complexifiée, elle épouse l'image de la patrie la terre comme c'est le cas dans la poésie engagée.

Les professeures d'arabe rencontrées semblent trop critiques vis-à-vis leur matière. « Les thèmes et les textes qui parlent de la femme renvoient à une époque et aux soucis d'une société qui n'est plus celle d'aujourd'hui! » (Samia).

Thouraya (professeure) de philosophie et Aïcha (professeure d'anglais) partagent avec Lamia et Samia un constat pour le moins inquiétant : l'élève arrive avec des images et des préjugés très divers et très contradictoires, on y voit les traces des références auxquelles il est exposé en dehors de l'école. Les réactions et ce dernier révèlent presque simultanément des éléments contradictoires : du sexisme, de l'ouverture, de la pudeur, de l'indifférence... un paysage normatif pour elles assez difficile à déchiffrer tant ses expressions restent éclatées, peu cohérentes, imprévisibles.

Thouraya appelle à ce que les programmes s'ouvrent sur la réalité de l'élève. « Les thèmes restent classiques soucieux de transmettre des connaissances mais non de former le goût de l'élève ». « L'élève arrive bourré de préjugés, d'images sur le sexe, le couple, le corps, la religion ... le cours ne bouscule rien tant il appartient à un autre temps » (Samia).

Les programmes des matières littéraires semblent inscrire le paysage normatif en rapport avec le genre dans un horizon moderne : la femme active, engagée, être humain et citoyen...

Si la femme-corps est abordée (notamment dans les textes classiques arabes), l'école l'inscrit dans une approche esthétique qui éveille la beauté et initie au bon goût. Telle est l'intention des programmes officiels mais la réalité est différente.

Une telle ambition est contredite par la réalité quotidienne, telle que décrite par nos interviewées. Pour celles-ci la question des programmes n'est pas le seul aspect de la crise de l'école quant au problème des normes et des valeurs. « L'école est une institution dépassée, elle est condamnée à s'ouvrir sur la vie de la société » (Samia). Les contenus prescrits à l'élève sont structurés autour d'objectifs éducatifs et pédagogiques classiques. Il y a trop de distance, semble dire Samia et Thouraya, trop d'institution, trop de masculin, il faut y introduire une grande dose de féminin, le féminin qui dérange et interpelle. La posture de l'école semble la résistance à un entourage qui bouge très vite, Samia et Thouraya parlent d'une inadéquation entre les préjugés sexistes, les représentations sur la sexualité, le corps, le féminin et la réponse que propose l'école pour y faire face.

Un écart temporel, discursif... fige l'école dans le statut d'une institution qui dispense un savoir, à restituer, et garde un patrimoine culturel (histoire, littéraire, éducation islamique). Les enseignants ont raison d'appeler à s'ouvrir sur la société et l'air du temps, encore faut-il être capable de déchiffrer ces derniers pour savoir par quel bout les prendre.

Le constat d'échec est lucide mais l'appel à l'ouverture est loin d'être la réponse miracle. L'école ne risque-t-elle pas de devenir l'écho stérile de ce qui se produit dans la ville et les médias? Comment concilier résistance et mouvement? Pour former l'élève il faut à la fois les connaissances d'aujourd'hui qui changent et disparaissent et les valeurs de toujours qui s'héritent et se transmettent, les premières assurent l'insertion dans la vie sociale, et les secondes perfectionnent l'esprit, fondent l'humain, et élèvent le goût. L'élève n'est-il pas celui « qu'on élève (porter à un rang supérieur) »: comme ne cesse de le dire la polysémie du verbe, à qui on donne les moyens de se hausser en permanence au-dessus de la foule?



L'école est un lieu qui joue un rôle dans la guerre des normes. Les matières littéraires ont affaire aux goûts, aux valeurs et au genre.

Les contenus enseignés visent des objectifs culturels et esthétiques. Ces derniers selon les enseignants sont ou périmés ou inaccessibles aux élèves, qui sont formés et exposés à des normes en rapport avec la sexualité, le couple, le féminin, etc. de nature très différente.

Les textes classiques du moyen âge, offrent des normes et des valeurs opaques par l'effet de la distance qui nous en sépare. Ils laissent l'élève indifférent. Les textes des auteurs modernes sont plus ouverts, plus modernes quant aux valeurs transmises, mais éveillent des thématiques qui renvoient à une génération et par là-même à une sensibilité qui est celle des années 1960-1990, de l'engagement, la femme patrie, la femme symbole de la terre. Ce monde selon les enseignants ne communique pas avec la profusion d'images qui déferlent du Net.

L'école avec sa propre cohérence et ses propres impératifs institutionnels a du mal à répondre et encore moins à toucher les générations qui traversent chaque année son espace.



IV- LA CYBERVIOLENCE ET LES NORMES SOCIALES ET SEXOSPÉCIFIQUES

Les données collectées révèlent que la plateforme numérique est un espace de reproduction et de production de normes sexospécifiques qui renforcent les inégalités entre les sexes, approfondissent les normes discriminatoires affectant les représentations de la masculinité et de la féminité et confinent les femmes dans un statut d'infériorité. A ce titre, ce qui caractérise les commentaires adressés à l'encontre des femmes c'est le recours de manière récurrente aux insultes, injures, obscénités. L'objectif qui oriente notre lecture compréhensive et interprétative de ces commentaires consiste à décrypter les normes et les valeurs véhiculées par ces différentes formes discursives. Il s'agit plus particulièrement de voir comment les insultes, injures, obscénités... constituent un moyen à travers lequel les internautes procèdent à la construction d'une image dévalorisante de la femme basée sur des schèmes normatifs qui reproduisent les inégalités entre les sexes et le dualisme sexualisé.

1. Le corpus collecté

Le matériau collecté est constitué des commentaires postés sur des pages Facebook de trois chaînes radiophoniques et trois chaînes de Télé : Mosaique Fm, Shems FM, Jawhara FM, Nessma TV, Elhiwar Ettounsi et Ettassia TV. Ce corpus a été collecté à la suite d'une observation effectuée durant les mois de septembre et octobre 2022. Les commentaires sélectionnés sont en réalité des réactions à des informations diffusées par les chaînes concernées sur des questions différentes qui peuvent être regroupées sous quatre axes :

* Le mariage, le divorce, la natalité et la contraception :

1. La question du recul de l'âge du mariage.
2. La baisse de la natalité.
3. La question de l'injection contraceptive pour homme.
4. Une affiche publicitaire de conseil juridique en divorce.

* Les femmes célèbres et les associations féminines :

1. L'image des femmes célèbres « provocatrices » (en l'occurrence Najla ettounsi et Leïla Chebbi).
2. L'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (l'ATFD).

* Les violences contre les femmes (viol, harcèlement sexuel, meurtre) :

1. Le viol et les violences sexuelles.
2. Le harcèlement sexuel sur WhatsApp.
3. La violence à l'égard des femmes et notamment le meurtre de femmes.

* La vie sociale et politique :

1. La migration clandestine d'une fille de 4 ans.
2. Les informations sur les élections municipales.

La cyberviolence dont la femme est victime révèle que celle-ci est cantonnée dans un schème normatif et un registre discursif particuliers. Elle est le produit d'une interaction entre des internautes dont la majorité véhicule un discours hostile à l'encontre des femmes en l'absence de ces dernières en tant qu'insultées. « Dans ce contexte, l'insulté n'interagit pas avec l'insultant. Le seul échange verbal possible est le commentaire écrit ou la réalisation d'un élément posté sur les réseaux sociaux de la part des témoins : les publics d'Internet ».³⁷

Ces commentaires ont ceci d'important pour notre propos qu'ils permettent de déchiffrer les normes et les valeurs véhiculées par l'insulte et l'injure, mais aussi le dénigrement et la dévalorisation des femmes. Ces expressions langagières hargneuses ayant un effet immédiat sur les internautes, ont pour finalité l'humiliation, l'outrage et la diffamation en public des femmes. Ainsi, « l'insulté acquière immédiatement aux yeux des internautes les caractéristiques même de l'insulte, d'autant plus [qu'il] n'a pas la possibilité d'interagir immédiatement »³⁸. Dans ce sens, ces formes d'expression expriment un système de normes et de valeurs qui reproduisent les inégalités entre les sexes et la domination masculine. Elles placent leurs protagonistes dans un schème normatif distinctif, repérable par les internautes qui ont la même posture idéologique consistant à maintenir l'ordre social établi en faveur de l'hégémonie masculine. A ce titre, Georges Balandier n'a pas manqué d'affirmer que « la puissance et le pouvoir, les symboles et les représentations, les catégories et les valeurs se forment d'abord selon le référent sexuel »³⁹.

³⁷ Racha Mezrioui, « L'insulte dans les discours post révolution des « cyberactivistes » : cas type de Jalel Brick, Ben Arfa et Takriz », in Sihem Najjar (dir.), Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques, Paris, IRMC - Karthala, 2013, pp. 334-311., p. 313

³⁸ Ibid., p. 315

³⁹ Balandier, « Le sexuel et le social. Lecture anthropologique », in Les Cahiers internationaux de sociologie, vol. 76, janvier-juin 1984, pp. 19-5, Paris, Les Presses universitaires de France, 1984

Quelles sont les normes sociales et sexospécifiques qui renforcent le dualisme sexualisé ?

2. L'espace numérique : substrat (re)générateur de normes sociales et sexospécifiques

La période consacrée à l'observation des pages Facebook identifiées a permis de déceler plusieurs aspects liés aux différentes configurations de la cyberviolence sexiste. A ce propos, il importe de souligner que les commentaires échangés sur la plateforme numérique expriment une dissonance normative en ce sens qu'ils mettent en confrontation des partisans des droits des femmes et l'égalité entre les sexes (et qui sont minoritaires) et leurs détracteurs.

Ainsi, peut-on distinguer des schèmes normatifs qui renvoient à des registres différents :

• Les droits (l'émancipation) des femmes : une valeur sociale controversée (voire dénoncée) ?

Plusieurs commentaires au sujet du divorce révèlent un rejet du Code du Statut Personnel (CSP) et du CEDAW⁴⁰, une opposition aux défenseurs des droits des femmes, en l'occurrence Habib Bourguiba et Tahar Haddad⁴¹ et une non reconnaissance des égalités entre les sexes, etc.

On a également constaté qu'il y a des internautes qui critiquent le féminisme⁴², insultent et diabolisent l'ATFD⁴³ et à travers elle toutes les femmes. D'autres vont jusqu'à plaider pour la polygamie et le mariage coutumier⁴⁴. Qu'est-ce qui explique la remise en question des acquis juridiques des femmes dans un pays qui a été toujours présenté comme un exemple à suivre dans le monde arabo musulman en matière des droits des femmes ?

En se basant sur les analyses de Max Weber, on peut considérer que la « contrainte juridique » s'affaiblit face à la force d'autres pouvoirs que l'Etat, ayant un effet « appréciable »⁴⁵. En effet, la production normative est le produit de forces et d'initiatives de sources diverses qui peuvent être en discordance avec les intérêts et les priorités étatiques, nationaux ou internationaux⁴⁶. « Il faut donc comprendre que, non seulement une normativité sociale peut être forte et importante, mais elle peut en plus placer l'individu dans un dilemme entre normativité étatique et non étatique⁴⁷ ». Plus encore, très souvent les normes sociales prennent le dessus des normes juridiques ce qui aboutit au maintien de l'ordre social établi où l'hégémonie et la dominance masculines⁴⁸ envahissent les mentalités et les représentations et orientent les pratiques.

• L'hégémonie masculine comme norme sexospécifique enracinée :

On peut également dégager d'autres types de commentaires qui renvoient à « la masculinité hégémonique »⁴⁹. En exemple, on peut avancer des expressions comme celles-ci : Eh voilà ils veulent détruire les hommes dans ce pays, même la masculinité vous voulez l'abolir (*hatta erjoulia theb taqt'ouha*) ; La Tunisie, vers le soutien de la fraternité et le renforcement de l'égalité entre la femme et sa sœur l'homme (*tounes nahwa da'm al-oukhwa wa ta'cil joudhour el-mousawat beyna el-mar'a wa okhtouha arrajol*)... Ces commentaires laissent déceler que la transgression des frontières entre le masculin et le féminin est une source de désordre : Je cherche refuge auprès de Dieu contre la colère de Dieu (*A'oudhou billahi lk ghadhabilleh*), je demande pardon de Dieu Tout-Puissant (*astaghfir biallah aleadhim*), Il n'y a de force ni de pouvoir qu'en Allah (*la hawla wala qouata illa billah aleadhim*)...

• La dignité de la femme : une valeur non reconnue

On peut distinguer des commentaires qui comprennent une image déshumanisante de la femme (assimilée à des animaux : crocodile, serpent, chien...), une analogie négative qui ne peut que renforcer l'infériorité des femmes. Des commentaires comprennent des insultes et un mépris à l'égard des femmes : charogne (*lahma mita*), cadavre (*jifa*), « merde », antipathique (*ma tthezech bimqas ennar*), vulgaire / grossière (*goora*), stupide (*tefha*)... De telles expressions langagières attaquent la dignité de la femme en la privant de son humanité.

Dans le même registre, il y a également des expressions langagières qui se manifestent sous forme de malédiction divine, exécution, dénigrement, injure... adressées à l'encontre des femmes (ferme-la *lem jalaghtek* ; Que Dieu t'anéantisse ! *ikib saadek*...).

⁴⁰ Certains internautes considèrent que le divorce est le résultat « de la loi du CEDAW et du CSP qui doivent être réformés » et « de l'immoralité des femmes d'aujourd'hui ». D'autres internautes déclarent : « Le code des horreurs al-ahwel personnelles est à l'origine des catastrophes dans notre pays... ».

⁴¹ En exemples, on peut avancer quelques commentaires : « Que Bourguiba vienne les sauver maintenant... Les lois de Bourguiba le criminel qui a torturé les Tunisiens même après sa mort... Quel code des malheurs massaib personnels ». « La société a été détruite par Bourguiba et Tahar Haddad avec le code du statut subversif majallet el-ahwel attakhribyya ».

⁴² « L'un des signes de la régression de l'idéologie féministe est qu'elle ne se soucie pas de lutter contre la prostitution et la pornographie, pourtant dégradantes pour les femmes ».

⁴³ Plusieurs sont les attaques adressées à l'ATFD, telles que : « Les débris baqaya du RCD » ; « Les servantes jawari de Ghannouchi » ; « Nous souffrons depuis que vous avez assisté aux funérailles. Que Dieu vous détruise toutes à l'exception de celles qui ne vous ressemblent pas ».

⁴⁴ « Instaurez la polygamie et tout le monde va se marier ».

⁴⁵ Max Weber, Économie et société, t. 1, Paris, Plon, 1971, p. 326.

⁴⁶ Geneviève Tremblay, « Le phénomène d'émergence de la normativité dans le domaine de la télé-médecine : du pluralisme juridique au constructivisme », R. D. Ottawa, n° 32, 2000-2001, § 28.

⁴⁷ Emmanuelle Bernheim, « Le « pluralisme normatif » : un nouveau paradigme pour appréhender les mutations sociales et juridiques ? », in Revue interdisciplinaire d'études juridiques, 2011/2 Volume 67 | pages 1 à 41, <https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2011-2-page-1.htm>, p. 30.

⁴⁸ Françoise Héritier, Masculin / féminin II. Dissoudre la hiérarchie, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 127.

⁴⁹ Raewyn Connell, Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie, Paris, Éditions Amsterdam, 2014.

• Le registre religieux au service des normes sexospécifiques

Plusieurs sont les commentaires dont les protagonistes ont eu recours au registre religieux pour exprimer leur dénonciation et leur indignation quant à des propos qu'ils considèrent comme provocateurs prononcés par des femmes célèbres : Il n'y a de force ni de pouvoir qu'en Allah (*la hawla wala qowata illa billeh*), Dieu me pardonne, Seigneur du Grand Trône (*astaghfar allah aleadhim rabbou alearsh aleadhim*), Ta bonté, Seigneur (*ellotf ye rabbi*)... C'est comme si ces propos permettaient de se préserver d'une malédiction dont les femmes sont à l'origine.

• Normes discriminatoires et légitimation de la violence

La diffusion des informations sur les différentes formes de violence à l'encontre des femmes (viol, meurtre, violence verbale...) est suivie par des réactions qui se traduisent par la responsabilisation des femmes victimes de violence et de leurs parents (et notamment la mère), allant jusqu'à l'expression d'une joie maligne à l'encontre des femmes victimes de violence⁵⁰. Celles-ci sont très souvent exposées à des railleries car elles sont les seules à être considérées comme coupables⁵¹. En contrepartie, les hommes sont présentés soit comme victimes de l'opportunisme, la cupidité, l'infidélité, l'immoralité, la sorcellerie... des femmes⁵²; soit comme garants de l'honneur et des valeurs séculaires en place.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail ne sacrifie pas à une tendance ni à l'air du temps. La violence est un sujet d'actualité, souci politique, événement médiatique parfois, mais surtout objet de recherche qui a pris depuis quelques décennies auprès des différentes disciplines (psychologie, sociologie, anthropologie, etc.) une importance motivée par les théories et les concepts nouveaux qui ont prouvé une grande fécondité.

Cette enquête a eu l'ambition de faire une exploration dans le monde urbain du Grand-Tunis pour voir les normes qui sous-tendent la perception des gens (hommes, femmes adultes et jeunes) quant au sujet de la violence à l'égard des femmes. Les normes sociales, le plus souvent non explicites, et non formulées, d'origine diverses (religieuses, traditions, coutumes...) agissent sur les comportements et les esprits selon des degrés d'obligation et de contraintes diverses.

Elles portent sur le corps, notamment féminin, l'espace, la tenue, les choix de vie, etc. Nous avons rencontré un paysage normatif assez éclaté. Les normes de la Tradition sont toujours dominantes. Les parents sont majoritairement sensibles à la composition de la fratrie. Le statut de la fille, et les chances de son exposition à la discrimination dépend dans certains milieux de son rang dans la fratrie et de la présence ou l'absence d'un frère. Comme si les parents se voyaient mal protégés, vulnérables s'ils n'ont pas eu de garçons. Dans certains milieux, notamment de l'intérieur, les chances offertes à la fille au quotidien (telles que les sorties) sont nettement inférieures à celles du garçon.

Les récits recueillis mettent le doigt sur l'intériorisation du dicton « la femme est la femme et l'homme est l'homme ». Ce dernier met en exergue une hiérarchie et non une différence. L'expression réitère la charge d'essentialisme qui recourt à la séparation des sexes décourageant toute tentative de concilier les deux pôles inégaux. Leur corps n'a pas le même statut : celui de la femme est éternellement objet (de regard, de désir, de contrainte...) celui de l'homme est sujet qui nomme, regarde, désire, décide, choisit et juge...

Ce que la fille porte en sortant ou au lycée, est soumis à la norme de la pudeur, des bonnes mœurs, de l'honneur. Elle provoque, scandalise, séduit et perturbe l'ordre normatif défendu par ceux dont elle dépend, car « tout entache la femme et rien n'entache l'homme » une telle radicalité s'imprime dans les esprits, et se décline au niveau de la description : la femme est sensible, douce, fragile, molle... l'homme est dur, fort, rude... Toute tâche serait de lourdes conséquences sur « la pureté » de la femme. Par contre l'homme sortirait sans souillure de la traversée des vices et des plaisirs.

Ce moralisme hygiénique, trouve les registres de la langue, de la religion, ce qui lui donne légitimité. A l'instar du satanisme en politique, le sexiste traditionnel s'abrite dans l'image fantasmé d'un passé qu'il impose comme un argument qu'on ne saurait remettre en question sans porter atteinte à « la sacralité » des personnages historiques (le Prophète) ou des énoncés religieux.

Les normes sexistes régissent les valeurs distinctives des hommes et des femmes sur l'échelle de la bravoure, le respect de l'ordre moral et des vertus de la société. Nous avons les deux extrêmes, *al rājil*, incarnation de la *rjoulyā*, et la prostituée (la pute) figure emblématique de la faillite, de l'exclusion, de l'impur, de l'irréparable. La famille doit veiller sur l'initiation du garçon au vertu de *rjoulyā* (dureté, sorties...) et l'éloigner des tâches domestiques et de la proximité des femmes sous peine de naître en lui, l'efféminé. Les normes de l'éducation tracent ainsi les frontières des « identités réussies », en l'occurrence *al rjoulyā*, qui veille sur les limites et diabolise les dangers.

Les normes trouvent dans l'espace le lieu de leurs expressions. Une masculinité diffuse dans les lieux, les noms, et les usages qu'on en fait. Rien n'interdit à la femme de fréquenter « des espaces hypervirilisés », tels que le stade, « mais elle doit en assumer les frais », (Hanen) les agressions verbales ou autres. Les normes de la mixité ne vont pas sans restrictions, l'entourage immédiat expose à la tyrannie d'un sur-moi (celui du regard des parents et des proches). L'anonymat des lieux lointains encouragent certains parents de Tunis à tolérer des libertés qui seraient une transgression dans l'entourage immédiat.

Ainsi la norme vestimentaire, gestuelle, comportementale est dictée par le masculin (le père, le voisin, les jeunes du quartier, le passant indélicat, le voisin de métro) appuyé par certaines femmes conquises au sexisme ou par solidarité d'intérêt (certaines mères).

Les normes modernistes (l'autonomie, l'égalité, la liberté) dont ceux et celles qui s'en réclament et y adhèrent spontanément mais sans le recours à un discours structuré ou à des références reconnues. On dénonce le sexisme, on s'en défend de façon individuelle mais sans faire de cette défense une cause à embrasser.

Menée par des individus, cette lutte contre l'idéologie patriarcale est jugée dure. Celles qui l'ont menée (à l'image de Hanen, Leila et Khawla), ne le regrettent pas en dépit des sérieuses pertes essuyées. Transgresser les normes de la famille, de la sexualité, de la pudeur, etc. et continuer à vivre en s'exposant à des normes différentes expose à un duel inégal contre le monde des hommes qui détient les pouvoirs, et contraint le plus souvent la femme rebelle à faire des concessions, notamment quand cela est nécessaire pour survivre. « La femme qui s'avilit arrive à s'en sortir »⁵³ cite Khawla les femmes qui l'encouragent à se soumettre pour ne pas payer les frais d'une rébellion déshonorante.

Un tel appel à la soumission aux normes masculines, protégées par les hommes qui détiennent les pouvoirs économiques, politiques et idéologiques, nous éclaire sur la complexité des enjeux et des stratégies.

⁵⁰ Suite à la diffusion d'une information qui concerne la chute d'une jeune fille du troisième étage, les internautes n'ont pas daigné exprimer leur joie maligne à l'égard des femmes qui « méritent leur mauvais sort » : « Mais qu'est-ce qu'elle fait chez lui au troisième étage ? » ; « Pauvre femme ! Elle s'attendait à quoi ? Qu'elle assume ses responsabilités ! ».

⁵¹ Plusieurs sont les commentaires qui incriminent les femmes victimes de violence. En exemple, on peut citer des moqueries en réaction au meurtre d'une fille par son amant qui l'a projeté du troisième étage : « Ah bon c'est sa maison ! Elle aurait dû trouver une maison au rez-de chaussée ».

⁵² « Pauvre homme en Tunisie, s'il se marie malheur à lui des dépenses, s'il divorce malheur à lui de la rente de divorce et de la pension alimentaire et s'il ne fait rien, malheur à lui de la solitude ».

⁵³ El mrâ idha dhellit câchit.

Recommandations

Les recommandations suivantes portent sur la famille, l'école et les médias

Familles et vie privée

- Renforcer la formation du personnel chargé des relations familiales et interpersonnelles, notamment en rapport avec la spécificité des normes et des attitudes sexospécifiques relatives aux particularités urbaines, régionales et sociales.
- Penser à créer des cadres (d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, d'orientation) qui ciblent les jeunes filles (et dames divorcées...) de plus en plus nombreuses, originaires des régions (d'intérieur) venant chercher du travail dans les grandes villes, et se trouvant démunies en matière de code social, exposées à l'exploitation, à la discrimination et à la marginalisation.
- Promouvoir des programmes et des mesures en faveur des jeunes couples visant à les former aux principes et aux savoir-faire de la parentalité positive. Celle-ci fait référence à une éducation qui fait de l'intérêt de l'enfant la première priorité sans distinction de sexe, à l'abri des stéréotypes de genre, offrant les mêmes chances à la fille et au garçon pour un développement sans entraves.

École

- Engager un profond débat sur les programmes des matières littéraires (concernées de façon directe dans la question des normes et des valeurs), qui ferait participer d'autres acteurs (sociologues, psychologues etc.) pour inscrire la question de la VFG dans une vision générale de la question scolaire, qui prendrait en considération le changement des valeurs, les mutations de la société, et l'évolution des sensibilités. Ceci dans le but de rompre avec l'improvisation des concepteurs de programmes.
- Appeler les établissements et les concepteurs de programmes à promouvoir (voire imposer) la mixité dans les différentes activités, scolaires, culturelles et sportives afin de créer des cadres relationnels de compétition et coopération sains exempts des stéréotypes sexistes violents (discrimination positive).
- Appeler les décideurs et acteurs de la question scolaire à s'investir plus fortement et de façon plus structurée, dans les activités culturelles (notamment théâtre, musique et cinéma) et sportives, en crise voire absentes aujourd'hui, car elles seules donnent aux jeunes élèves une perception de leur corps en train d'agir, de s'épanouir, et se former en interaction ludique éducatrice. Dans de telle activité, il serait possible de bousculer les normes sexistes des identités de genre.
- Appeler les responsables des établissements scolaires à faire participer les élèves dans l'élaboration de toutes les mesures, la prescription des normes visant à régler les relations entre individus, le mode d'emploi des espaces, le choix de la tenue vestimentaire et les restrictions sur les apparences etc. et où l'on pourrait soupçonner la présence de choix susceptibles de discriminer les filles ou les garçons.

- Réfléchir à créer des cadres d'apprentissage parallèles (club, groupes) des langues maternelles et étrangères, aujourd'hui en grave crise, où la dimension communicationnelle sensible au genre serait fort importante. Celle-ci inscrirait le langage dans une stratégie qui donne au savoir-vivre et au savoir-être (avec soi et avec l'autre (fille et garçon)) la part essentielle, où l'on apprendrait à faire un bon usage des normes de société présents dans les discours.

Médias et acteurs culturels

- Réfléchir à créer un réseau qui mettrait en relation acteurs de la société civile, de la culture, des médias pour réfléchir sur les mesures à prendre en matière de violence cybernétique. Ce réseau aborderait cette question et autres problèmes similaires, ayant comme objectif éthique : mettre en place un système normatif qui évite les deux extrêmes : la censure et la liberté anarchique.
- Créer des cadres qui mettent en relation les créateurs, les chercheurs, les acteurs de la société civile pour réfléchir sur la production des films, feuilletons, etc. ceci en rapport avec les normes et la violence en général et la VFG en particulier.
- Mettre en place un cadre juridique qui veille sur le contrôle et la sanction des comportements, (dans les médias notamment télévisuels (variétés, divertissements etc.)) qui tolèrent, incitent et diffusent le sexisme, le discours de haine, la stigmatisation et la banalisation de la discrimination.
- Appeler les médias publics notamment et privés à couvrir les activités, compétitions, culturelles et sportives féminines, qu'elle qu'en soit la valeur, sur un pied d'égalité avec les événements et compétitions masculines.
- Ouvrir les institutions culturelles et médiatiques sur la recherche (sociologie, psychologie...) en matière de VFG, entre autres thématiques, afin que la perception des acteurs dans ces domaines et leurs pratiques soient imprégnées de matière plus actuelle, plus fraîche et moins stéréotypée sur les problèmes de la société.

Références bibliographiques

- Balandier Georges, « Le sexuel et le social. Lecture anthropologique », in Les Cahiers internationaux de sociologie, vol. 76, janvier-juin 1984, pp. 19-5, Paris, Les Presses universitaires de France.
- Ben Achour Sana, Etat du droit tunisien sur les violences faites aux femmes et aux filles, L'UNFPA, et le Secrétariat d'Etat chargé de la Femme et de la Famille, Tunis, décembre 2013.
- Ben Achour Sana, Violence à l'égard des femmes les lois du genre. EuroMed. Droits. 2016.
- Ben Alaya Dorra, « La légitimation de la violence selon le genre et le contexte en Tunisie », Dans Déviance et Société, 2/2016 (Vol. 40), pp. 200-187.
- Ben Othman Hend, « Entre-soi et repliement social ou les nouvelles formes de sociabilité », in Les Cahiers d'EMAM [Online], 2009 | 18, Online since 05 April 2012, connection on 16 November 2022. URL: <http://journals.openedition.org/emam/209>; DOI: <https://doi.org/10.4000/emam.209>.
- Benzineb Sarrah et Douki Sayda, sur « Violences liées au sexe en Tunisie », Rapport, Tunisie 30 ,2004 p.
- Bernheim Emmanuelle, « Le « pluralisme normatif » : un nouveau paradigme pour appréhender les mutations sociales et juridiques ? », in Revue interdisciplinaire d'études juridiques, 2/2011 Volume 67 | pages 1 à 41, <https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2-2011-page1-.htm>.
- Bouasker Anissa, Violence conjugale : Etude épidémiologique, à propos de 424 femmes consultant dans des centres de soins primaires, Thèse, Faculté de médecine de Tunis, 2003.
- Breton (le) David, « Le corps », in Le dictionnaire des sciences humaines, Paris, PUF, 2006.
- CAWTAR, Prévention de la Violence Fondée sur le Genre/VFG dans les espaces publics/espace universitaires: de la connaissance à l'action vers le changement (Equipe de recherche : Matri Khaoula, Trimech Maher et Denieul Pierre-Noël), Tunis, 2020.
- Chabbi Morched, « Évolution du Grand Tunis, territorialités et centralité », in Naciri M., Raymond A. (dir.), Sciences sociales et phénomènes urbains dans le monde arabe, 1997, Actes du colloque de l'ALMA, 1994, Casablanca, Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud pour les Études Islamiques et les Sciences Humaines, pp. 269-257.
- Connell Raewyn, Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie, Paris, Éditions Amsterdam, 2014.
- CREDIF, Les représentations sociales des violences faites aux femmes chez les hommes : jeunes et adultes, Tunis, 2018.
- CREDIF, Les violences fondées sur le genre dans l'espace public en Tunisie (Equipe de recherche : Kallel Slim, Sellami Meryem, Matri Khaoula et Zaïem Imed), Tunis, Mars 2016.
- CREDIF, Les violences fondées sur le genre faites aux adolescentes et la réponse à leurs besoins en termes de services (Equipe de recherche : Samira Ayed, Sondes Garbouj et Imen Zouaoui), Tunis, 2020.
- CREDIF, Pour une stratégie nationale pour la production d'indicateurs des violences faites aux femmes à partir des registres administratifs, (experte du Projet : Héra Ouaili Mallek), Tunis, Editions Centre de Recherche, de Documentation et d'Information sur la Femme/ CREDIF, 2018.
- Crettiez Xavier, Les formes de la violence, Paris, La Découverte, Collection repères, 2008.
- Denieul Pierre-Noël, « Prévenir les violences basées sur le genre dans l'espace public. État des lieux de la littérature sur la VBG (Violence basée sur le genre), méthodes d'approches, cadres et thématiques », Juillet 2018. Document de travail non publié.
- Dubar Claude, « Socialisation », in Le dictionnaire des sciences humaines, Paris, Quadrige/PUF 2006.
- Dubar Claude, La socialisation, Paris, Armand Colin, 2000, p. 56.
- El Madani Khadija, « Étude sur la violence liée au sexe : état des lieux sur les aspects juridiques et la prise en charge actuelle des femmes victimes de violences en Tunisie », ONFP, Tunis, 2005.

- Gide André, Les nourritures terrestres, Paris, Gallimard, 1921.
- Héritier Françoise, Masculin / féminin II. Dissoudre la hiérarchie, Paris, Odile Jacob, 2002.
- INS, Rapport national genre Tunisie, Tunis, 2015.
- Kelly Liz, Surviving sexual violence, Feminist Perspectives Series. Minneapolis: University of Minnesota Press, 1988.
- Le Laurain Solveig, Fonte David, Graziani Pierluigi, Lo Monaco Grégory, « Les représentations sociales associées à la violence conjugale : de la psychologisation à la légitimation des violences », in Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 3/2018 Numéro 120-119 | pages 211 à 233, <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologiesociale-3-2018-page211-.htm>.
- Mahfoudh Draoui Dorra, « La violence de genre, un objet difficile à construire », in La violence fondée sur le genre en Tunisie. Etats des lieux, 2007.
- Mahfoudh Draoui Dorra, Le cyber harcèlement sexuel : Une nouvelle forme de violence basée sur le genre, Tunis, F.F. EBERT, Novembre 2021.
- Mahfoudh Draoui Dorra, Une analyse genre de la situation en Tunisie, Avant et après le 14 janvier 2011, Tunis, GIZ, 2014.
- Mezrioui Racha, « L'insulte dans les discours post révolution des « cyberactivistes » : cas type de Jalel Brick, Ben Arfa et Takriz », in Sihem Najjar (dir.), Les réseaux sociaux sur Internet à l'heure des transitions démocratiques, Paris, IRMC
- Karthala, 2013, pp. 334-311.
- Ministère de la Femme de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées, MAFFPA, La violence dans la famille et dans la société, Tunis, 2004.
- Ministère de la Santé , ONFP, AECID Espagne, Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie, Rapport Principal, Juillet 2010.
- Ministère de la santé publique et ONFP, La violence fondée sur le genre en Tunisie. État des lieux. Rapport RT, Tunis, juin 2007.
- Ministère de la Santé, ONFP, AECID Espagne, Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes en Tunisie, Rapport Principal, Juillet 2010.
- ONFP, Enquête Nationale sur la Violence à l'Egard des Femmes en Tunisie, 2010.
- Ouertani Hayet, Etude sur les violences sexuelles et les besoins en santé sexuelle et reproductive des jeunes et des femmes en situation de handicap, UNFPA Tunisie / Humanité & Inclusion, Tunis, novembre 2020.
- République Tunisienne, Profil genre de la Tunisie, 2014.
- Tazi Nadia, Le genre intraitable. Politiques de la virilité dans le monde musulman. Essai, Paris, Éditions Sud, 2018.
- Tisseron Serge, article, intimité, in Le Dictionnaire des sciences humaines.
- Tremblay Geneviève, « Le phénomène d'émergence de la normativité dans le domaine de la télémédecine : du pluralisme juridique au constructivisme », R. D. Ottawa, n ° 2001-2000 ,32.
- Weber Max, Économie et société, t. 1, Paris, Plon, 1971.

Annexes : Les guides d'entretien

Annexe 1 : Guide d'entretien individuel

Etude pour l'identification des normes sociales et sexospécifiques discriminatoires à l'origine des VFG

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

A- Éléments biographiques

- Veuillez vous présenter (âge, origine, niveau d'instruction, rang dans la fratrie, métier...).

• Dans votre milieu familial quelle forme de violence aviez-vous autour de vous ? Qui contre qui ? Quel effet cela faisait-il sur vous ? Comment cette violence est-elle perçue, par la victime et par les témoins ? Croyez-vous que les rapports, les relations entre parents et filles, filles et garçons, jeunes et adultes contribuent à cette violence? Comment?

• A l'école avez-vous vécu, vu, une sorte de violence ? Qui en était l'auteur ? Cela vous a-t-il marqué ? Croyez-vous que les rapports au sein de l'école (entre élèves, élèves et enseignants, élèves et personnels administratifs) génèrent certaines formes de violence ? Considérez-vous que la femme (élève, enseignante, fonctionnaire, ouvrière...) est la cible de la violence à l'école ? Quelles en sont les raisons ?

• Comment décrivez- vous la particularité de la violence fondée sur le genre à laquelle vous pourrez assister dans la rue, les institutions publiques, les moyens de transport ?

B- Cadre relationnel et récit de la violence

• Qui était l'auteur de la violence contre vous (père, époux, patron, belle-mère...) ? Caractérissez-le. Croyez-vous qu'il aurait pu exercer cette violence contre une autre personne que vous, ou bien c'était votre personne qui est particulièrement ciblée ? Est-il « naturellement » violent « méchant » ou bien il a été violent poussé par des circonstances ?

• Racontez moi si cela ne vous dérange pas les faits que vous avez vécus (fréquence, évolution...).

• Est-il acceptable ou peu apprécié, voire scandaleux, dans votre entourage que les conflits de violence contre la femme soient réglés devant la justice ? Que propose-t-on comme alternative ?

• Quel était la réaction de l'entourage féminin (solidarité, indifférence, opposition, etc.) face à la violence qui vous a touché ? Qu'exprime cette réaction selon vous ?

C- Perception de la violence

• Je vais énumérer certains gestes, vous allez me dire lesquels seraient qualifiés de violents : avoir accès à votre téléphone, proférer de gros mots, briser un objet qui vous appartient, être privée de l'argent de poche, menacée de ne plus sortir et/ou recevoir des ami.e.s...,un regard agressif ou lubrique, hausser le ton, vous pousser devant une porte pour passer le premier, faire des gestes à connotation sexuelle en vous visant, vous qualifier de femelle (أنثى). Pourquoi ? Sur quelle base tel geste est qualifié de violent et tel autre non ou peu violent ? L'identité de la personne auteur de violence intervient-elle ? (il est toléré voire accepté si c'est •••• Il est non toléré si la gravité du geste, la nature du dommage atteint telle limite (laquelle) ? (ici on cherche à savoir si la qualification de la violence se fonde sur une perception du corps, de la personne morale, de l'intégrité, de la morale, de la bonne conduite, etc. Ou tout simplement sur le dommage physique ? (du moment que mon corps n'est pas touché rien n'est grave ?).

• La violence que vous avez subie, et que subit la femme en général, vous semble-t-elle condamnable car elle est excessive, humiliante, haram (illicite) ou à cause des dégâts (physiques qu'elle engendre) ? Si elle avait été à un degré moindre aurait-elle été « tolérable » ?

• Que diriez-vous à celui qui vous dit que certaines femmes « têtues, désobéissantes, ne se soumettent pas aux règles de la morale conjugale, etc. » méritent quand il le faut « correction » conformément à une certaine interprétation de la religion et comme c'était le cas dans notre histoire ? Il faut les battre quand elles dévient pour « sauver la famille » ?

- Que diriez-vous à ceux qui proposent comme conseil voire comme remède à la violence contre la femme : elle n'a qu'à éviter les facteurs qui y mènent : ne pas fréquenter certains lieux, observer la pudeur dans la conduite, ne pas porter certaines tenues provocatrices ? Ne pas provoquer la colère des hommes ?

D- Perception de soi

- Vous vous voyez comme victime individuelle d'un destin, ou bien un cas parmi tant d'autres ? Comment vous vous comparez aux autres femmes ? À quelle catégorie de femmes vous auriez aimé appartenir mais la violence vous en a privé ? (perception de soi).

- Croyez-vous que la violence subie ait brisé en vous quelque chose d'essentiel et d'irréparable ? Quelle serait la priorité pour vous : punir le coupable ou se reconstruire ailleurs ?

- Qui serait responsable de la violence que vous avez subie (autre que l'auteur) ? L'éducation reçue par ce dernier de ses parents ? Le manque de soutien de la part de votre entourage qui vous a laissée démunie ? L'Etat qui ne vous a pas protégée ?

E- Au-delà de la violence

- Comment décrivez-vous la violence que vous voyez sur les écrans, télévision, réseaux sociaux. Vous semble-t-elle aider la femme à dénoncer la violence subie ? (elle minimise, exagère, fausse... ?) Quelles sont les facteurs qui favorisent la violence contre la femme et qui ne sont pas assez visibles ou dénoncées dans les médias ?

- Que faut-il attendre du côté de l'Etat pour faire face à la violence contre la femme ? Plus de lois ? De répression ? De rigueur morale ? Comment ? Quelle forme ? Quels moyens ?

- Quelles sont les choses que vous estimez absentes (dans la société et qui sont à l'origine de de la violence) et qu'il faudrait impérativement fournir aux jeunes filles des générations à venir pour éviter le sort subi par les aînées ?

Annexe 2 : Guide d'entretien pour le FG avec les jeunes

Etude pour l'identification des normes sociales et sexospécifiques discriminatoires à l'origine des VFG

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE FOCUS GROUP AVEC LES JEUNES

Dans ce guide seront formulées les questions les plus fondamentales, mais d'autres questions seront posées, improvisées et dérivées des réponses qui seront données par les différentes personnes présentes ou proposées comme reformulation pour ouvrir des voies au débat. Les sous-questions seront orientées à travers la thématique de la recherche.

Informations sur le FG :	
Date :
Heure du FG:
Durée du FG :
Lieu du FG :
Nombre de participant.e.s :

Présentation du projet, et remerciement d'avoir accepté notre invitation. On vous invite à un premier tour de table. Chacun se présente, nom, âge, activité, situation sociale, (éventuellement activité dans la société civile).

1. Socialisation familiale (discrimination entre les sexes / domination masculine)

- 1.1-** Dans votre entourage, considérez-vous que les parents distinguent entre les filles et les garçons ? Expliquez...
- 1.2-** Avez-vous assisté à des scènes de violence au sein de votre famille d'origine ? Si oui, pouvez-vous nous en parler (entre vos parents, entre vos frères et sœurs entre vos parents et vos frères et sœur... ; type de violence, informations sur l'auteur de l'acte de violence...) ?
- 1.3-** Si l'un des membres de votre famille d'origine est victime de violence, y a-t-il des personnes qui interviennent pour gérer la situation ? Si oui, pouvez-vous nous dire comment la situation est gérée ?
- 1.4-** Des membres de votre famille élargie ont-ils été victimes de violence ? (Si oui demander des précisions...).
- 1.5-** De manière générale, en cas de violence au sein de la famille, est-ce que la personne violentée porte plainte ? Donnez des exemples

2. Les causes de la violence selon le genre

- 2.1-** Selon vous, quelles sont les causes de la violence ?
- 2.2-** Considérez-vous que la femme est plus exposée à la violence ? Si oui pourquoi ?
- 2.3-** Selon vous, la femme subit-elle des injures ou des insultes liées au fait d'être une femme ? (Si oui expliquez....)
- 2.4-** Selon vous est-ce que la femme victime de violence est responsable de son sort ? Si oui expliquez....
- 2.5-** Durant votre scolarité, Avez-vous assisté à des scènes de violence à l'encontre des filles / des femmes? Quelles en étaient les raisons? Pouvez-vous nous donner des exemples ?

3. Représentations de la violence

- 3.1-** Selon vous quels sont les différents types de violence faite aux femmes ?
- 3.2-** Quels sont les types de violence qui vous paraissent plus inacceptables que d'autres ?
- 3.3-** À votre avis, pourquoi parle-t-on autant de 'onf (violence) dans notre société ?
- 3.4-** Certains disent qu'il faut aider les femmes victimes de violence et d'autres pensent au contraire que les femmes violentées sont responsables de leur sort ? Qu'en pensez-vous ?
- 3.5-** Tout bien considéré, dans l'ensemble, diriez-vous que la violence faite aux femmes a évolué dans notre société ? Expliquez...
- 3.6-** Quels sont les mots qui sont employés pour qualifier les différentes formes de violence faites aux femmes ?
- 3.7-** Qu'entendez-vous par violence fondée sur le genre ? Que vous dit cette expression ?
- 3.8-** Qu'est-ce qui distingue la violence envers les femmes, des autres violences ?
- 3.9-** La violence semble un phénomène général pourquoi accorder à celle qui cible la femme une particularité au point de devenir un problème particulier ? (On n'entend pas parler avec la même intensité du moins, de la violence contre les personnes âgées par exemple).
- 3.10-** Depuis plus de vingt ans, on entend dire partout que la société tunisienne est devenue violente. Partagez-vous cet avis ? Où se voit cette violence ? Comment la décrire ?
- 3.11-** La femme est-elle une victime comme toutes les autres catégories de la société, ou vous semble-t-elle la victime la plus visible ? Si oui comment se manifeste cette visibilité ?
- 3.12-** Vous êtes des jeunes, la mixité est une réalité banale dans la rue, à l'école et dans les lieux de travail. Avez-vous été témoins, ou victime d'un acte de violence que vous ou les autres pourraient qualifier de fondée sur le genre ? Comment avez-vous perçu cette violence directement ?
- 3.13-** Si vous la dénoncez, sur quelle base : morale, juridique, religieuse ?
- 3.14-** Comment ceux qui étaient autour de vous l'ont perçue ? Banale, grave... ?
- 3.15-** Suite à une réaction envers une femme, avez-vous été considéré comme auteur de violence ?
- 3.16-** Aujourd'hui depuis la révolution comme vous le voyez sur beaucoup de scènes, il y a une première tendance qui parle trop de législation, de lois, de juridiction... face à elle une autre tendance qui parle d'une société qui bouge, des jeunes qui s'expriment, des gens qui contestent, des libertés qui se déchaînent... pour faire face à la violence notamment celle qui cible la femme à quelle tendance doit-on donner la priorité ? Notre société a-t-elle besoin davantage de droits, de lois pour mettre « de l'ordre » dans le « désordre » (instaurer la rigueur, punir les agresseurs, dissuader les « déviants » etc. ? Ou a-t-elle besoin plutôt de moralisation ? de libertés ? de retour à la tradition ?

4. La violence à l'égard des femmes au sein de l'espace public / extra familial

- 4.1-** Avez-vous assisté à des scènes de violence à l'encontre des femmes dans votre quartier ? (Si oui, demander des précisions : type de violence, violeur, période, etc.).
- 4.2-** Comment vous avez réagi ?
- 4.3-** Quelles étaient les réactions des habitants du quartier ?
- 4.4-** Quelles étaient les réactions des personnes qui étaient témoins de l'acte de violence ?
- 4.5-** Quelles étaient les répercussions de cette expérience sur vous ?

4.6- Avez-vous assisté à des scènes de violence à l'encontre des femmes dans les services publics: administration, transport public, hôpital... (Si oui, demander des précisions : type de violence, violeur, période, etc.).

4.7- Comment vous avez réagi ?

4.8- Quelles étaient les réactions des habitants du quartier ?

4.9- Quelles étaient les réactions des personnes qui étaient témoins de l'acte de violence ?

4.10- Quelles étaient les répercussions de cette expérience sur vous ?

5. Le rôle des institutions et des acteurs dans la gestion de la violence

5.1- Face à la violence contre la femme, les plus anciennes institutions, l'école et la famille ont-elles un rôle à jouer ? Lequel ? Font-elles partie du problème ou pourrait-on les envisager comme lieu de réforme ?

5.2-- Selon vous, à qui revient-il d'agir pour éradiquer la violence que nous venons d'évoquer ?

[Si l'État n'est pas évoqué poser directement les questions suivantes : l'État joue-t-il son rôle à ce niveau ? Devrait-il intervenir plus, de quelle manière ? Quelles devraient être ses priorités ? Relancer également sur le rôle de la société civile/des associations]

5.3- Estimez-vous que les médias ont un rôle à jouer dans la « dénonciation » des différentes formes de violence faites aux femmes ? Ou le contraire ?

5.4- Qu'en est-il des réseaux sociaux ?

5.5- Vous le savez, nous vivons dans une société moderne dont les individus passent une grande part de la vie devant les écrans, ils y regardent les fictions (les séries, les feuilletons de ramadan, etc.), des faits réels, et « une réalité » mise en images et consommée comme réelle et/ ou comme « fiction ». Focalisons-nous sur notre société, à quelle image de violence visant la femme assistons-nous sur les écrans de façon générale ?

5.6- Cette violence vous semble-t-elle réelle, fantasmée ou exagérée ? De quel point de vue est-elle présentée ? De la victime, de l'agresseur, de l'Etat, ou de la société ?

5.7- Bref : l'image de la femme aujourd'hui sur écran (TV, réseaux sociaux, etc. !) est-elle positive ou négative notamment dans les aspects en rapport avec la violence ? Si elle est négative comment doit-on agir, que doit-on dénoncer (l'absence de morale, de contrôle, de répression, d'éducation, de contenu religieux, de liberté) ? Qui doit agir pour y remédier : la femme, les représentants de l'Etat, les experts (psychologues, juristes, etc.), les associations ?

5.8- Dans la société de nos grands-parents quand on parlait de la violence contre la femme, l'image qui revient dans les récits est celle de la violence conjugale entre les murs des maisons. Dans quelle mesure cette violence a changé de formes avec le changement de la société et notamment des mentalités ?

5.9- L'accès de la jeune fille au travail et à l'enseignement, a-t-il créé un certain équilibre entre l'homme et la femme devant la violence ? La femme est-elle plus forte ou plus exposée à la violence ? Comment ? Qui en serait le responsable ? (L'Etat ? La société ? Les inégalités ?)

5-10- Croyez-vous que la femme soit exposée à moins de discrimination (au niveau des comportements et des préjugés) et par là même de violence quand elle est avec des femmes qui ont le même âge, statut (groupe de pairs) .

5-11- Que pensez-vous de ceux qui dénoncent la violence contre la femme car:

- la femme est un être faible qui a besoin de protection.

- La femme doit éviter les lieux et les situations qui l'exposent à la violence des hommes (porter certaines tenues, adopter une certaine démarche, fréquenter certains espaces « viriles » (les stades).

6. Attitudes à l'égard des normes sociales

6.1- Que pensez-vous de ces proverbes:

- "Frappe la chatte, la mariée en tirera la leçon" **اضرب القطوسة تتربى العروسة**

- "Mon mari me bat et se bat pour me défendre" **راجلي يضربني ويضرب علي**

- "Vivre à l'ombre d'un homme plutôt qu'à celle d'un mur" **ظل راجل ولا ظل حيط**

- La femme est toujours femme alors que l'homme reste toujours homme **المرا مررا والراجل راجل**.

Annexe 3: Guide d'entretien avec les parents

Etude pour l'identification des normes sociales et sexospécifiques discriminatoires à l'origine des VFG

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC DES PARENTS

Ces questions indiquent des orientations générales vers des thématiques. Elles seront ajustées ou reformulées au gré des profils, des déclarations, et des sensibilités des personnes interviewées.

- Veuillez bien vous présenter. Age, situation sociale, profession, nombre d'enfants, diplôme, quartier de résidence. Epoux (se) : âge, niveau d'instruction, profession.
- Parlez moi de votre famille d'origine, vos parents, vos frères et soeurs. Comment les conflits étaient-ils vécus? qui avait le dernier mot? Avez-vous assisté à des scènes de violence? quel degré?
- Aujourd'hui au sein de votre couple à quel types de conflits avez-vous affaire? à quelle limite la tension pourrait-elle atteindre?
- Croyez-vous que cette tension est due à la différence homme-femme? En d'autres termes croyez-vous que votre époux(se) agit et réfléchit d'une façon qui ne correspond pas à ce que vous considérez comme un comportement digne d'un homme ou d'une femme?
- Racontez brièvement les causes de vos querelles? quelle est l'attitude « normale » d'un homme ou d'une femme pour faire face à ce genre de problème?
- Cette attitude, que vous considérez « normale », vous la fondez sur quoi? « la raison »? la religion? les traditions? les « bonnes moeurs »?
- Quelles sont les lignes rouges dans votre relation de couple, à partir desquelles vous vous considérez agresse (e)? En matière d'argent- conduite quotidienne (sortie, fréquentations, relations)-tenue vestimentaire...- Donnez-moi un exemple de ces lignes rouges- et dites moi votre conception de ce qui est tolérable et intolérable comme attitude de la part de votre conjoint.
- Croyez-vous que cette tension est due à un manque, un excès, « mauvais usage » de l'égalité (de la liberté ou de la justice) entre vous? quel serait selon vous le « bon usage » de l'égalité (liberté, justice) entre les deux sexes pour éviter la tension et par là-même la violence?
- Avec vos enfants rencontrez vous des problèmes dont l'origine serait la répartition des rôles entre fille et garçon?
- Comment vous vous positionnez en tant que père ou mère? votre positionnement vous le justifiez par vos sentiments, « la bonne éducation », la religion, la méfiance de ce que vous pensez être la « déviance » etc.? Racontez-moi une scène qui illustre un peu votre choix, hésitation, résistance, satisfaction etc.? Quelle était la position de votre conjoint? Comment vous expliquez la convergence ou la divergence entre vous ?
- Jusqu'à quelle limite vous vous autorisez d'intervenir dans la vie de votre fils ou fille? (sorties, gestion d'argent de poche, tenue vestimentaire, choix des ami(e), choix « culturel » (musique, mode de jeunes (secte satanique, voile), tendances sexuelles) Si le choix de l'un de vos enfants ne correspond pas à vos valeurs, comment réagissez-vous pour l'en dissuadez? Seriez-vous plus sévère avec la fille ou avec le garçon? Pourquoi? comment vous le justifieriez-vous?
- A quel moment (circonstances, enjeux, ...) une intervention autoritaire, voire « musclée » de votre part ou de votre conjoint serait justifié pour « redresser le tort » de votre fille?

Etude pour l'identification des normes sociales et sexospécifiques discriminatoires à l'origine des VFG

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LE PERSONNEL INSTITUTIONNEL

D'autres questions seront posées ou spécifiées, selon la particularité socio-professionnelle, (homme, femme, rang dans la hiérarchie, degré de proximité avec les femmes victimes....) de l'interviewé(e).

- 1- Veuillez bien vous présenter: âge, profession, diplôme, autres qualifications, ancienneté dans le poste actuel, tâche précise
- 2- Avez-vous choisi cette profession car elle correspond à vos penchants ou bien c'était par simple concours de circonstances de carrière ?
- 3- Quelle image avez-vous des femmes battues avant d'entreprendre cette responsabilité professionnelle? Et aujourd'hui ?
- 4- pourriez-vous me décrire la structure de votre institution et le réseau des responsabilités dans lequel vous exercez votre tâche
- 5- A quelle catégorie de femmes victimes de violence vous avez affaire? Comment vous les classez? Pourriez-vous me donner votre perception de la violence auquel elle sont exposées ces femmes : nature, auteur, fréquence? Comment vous spécifiez cette violence, comparée aux autres types de violences que vous pourriez rencontrer ici ou ailleurs ?
- 6- Quelle est la spécificité de l'écoute que vous prêtez à ces femmes? Sur quels centres d'intérêts vous vous focalisez? Pourquoi ce choix ?
- 7- Quelles sont les attentes des femmes victimes en s'adressant à vous? Vos services correspondent-ils à leurs attentes? S'il y a écart pourquoi? s'agit-il de deux conceptions (de la justice, de la solidarité, de la reconstruction de soi etc.) différentes, antagonistes?
- 8-A quelles solutions cherchez vous orienter les femmes victimes de violence (psychologique, juridique, sociale) ? Comment concrètement vous faites pour assurer cette orientation? Quels autres acteurs faites vous intervenir? Comment se structure le travail? Par quel ordre de priorités?
- 9- Si vous aviez, à partir de votre expérience, à analyser les causes de violence auquel ces femmes sont exposées, que diriez-vous ? Quels sont les facteurs, les victimes les plus vulnérables, les milieux propices, les agents les plus prédisposés à la violence etc.? Pourquoi?
- 10- comment vous évaluez la culpabilité de l'auteur et sur quelle base vous construisez le processus de victimisation, de déculpabilisation reconstruction de la victime ?
- 11-À quels préjugés avez-vous affaire quand vous traitez une affaire de femme battue? Quelles sont les normes (juridiques, économiques, morales, sociales etc.) qui interviennent dans l'évaluation (diagnostic) des besoins, (réparations) de la femme victime de violence ?
- 12- Comment vous évaluez les limites de votre intervention? À quel niveau vous les situez (diagnostic, prise en charge, accompagnement, suivi)?
- 13-croyez-vous que votre rôle institutionnel subit les défaillances (absence...)d'autres institutions susceptibles de prendre en charge (remédier, aider, accompagner) la femme victime (famille, association)
- 14- croyez-vous que la lutte contre la violence visant les femmes, devrait s'orienter plutôt vers une approche associative ou juridique ? Pourquoi?



Observatoire National pour la Lutte contre La Violence à l'Égard des Femmes

57 Rue El Moez, El Menzah 1, 1004 Tunis

Tél : + (216) 71232272

Tél : + (216) 71232277

E-mail : onlcvf@gmail.com



Fonds des Nations Unies pour la Population - Tunisie

54, Avenue Tahar Ben Achour, Mutuelleville, 1082 Tunis

Tél : + (216) 71 282 383

Fax : + (216) 71 282 386

tunisia.unfpa.org



Délégation de l'Union Européenne en Tunisie

Rue du Lac Biwa Street, B.P. 150 - 1053 Les Berges du Lac

- Tunis, Tunisia

Tél : + 216 71 960 330

Fax : + 216 71 960 302

www.eas.europa.eu/delegations/tunisia